

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de
ladite somme pour les fins ci-dessus
sujét à approbation du Contrôleur
et Auditeur.

Il est en outre
Résolu De donner instructions au Député
Ingénieur en Chef de trouver dans le
département des travaux publics le
fonds nécessaire pour opérer en vi-
vement de ce dit pour les fins ci-des-
sus.

Soumise une communication de M.
M. Blais, sollicitant la position de
collecteur au Marché Bonsecours
Sur proposition de M. le Commissaire Aisy.

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De transmettre ladite communication
au Surintendant des Marchés.

Soumise une communication de M.
de la Ville Parol. de Rapides, demandant
d'acheter une balayeur et arroseur
mécaniques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Aisy, il est
Résolu De transmettre cette communication à
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumise une interpellation de M. Lichini
Larivière demandant si il y a dans le corps
de Police des comptables qui ne parlent
pas suffisamment la langue française.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisy.

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu De transmettre ladite interpellation au Su-
rintendant de Police pour rapport.
La réponse est ajournée à vendredi le 14 du
prochain. à 10 heures de M.
ajournement. *après*

Procès verbal d'une séance du Bureau de Com-
missaires.
Tenue le 14 septembre 1917

Présents,

M. M. le Commissaires Ross,
Villeneuve,
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumise une communication de M.
M. A. Choquet, sollicitant un emploi
à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette communication au
Bibliothécaire.

Soumise un compte de M. Ernest Mar-
ceau, ingénieur, au montant de \$ 410.⁰⁰
pour honoraires comme arbitre dans la
cause de Guinlon, Robitton & Miller & Co
Côté.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit compte au Contrôleur
et Auditeur, pour rapport.

Soumise une communication de M. L.A.
vocat Dion, se plaignant, au nom de
M. Adolphe J. Laogue, du service de
la distribution d'eau sur la rue William David.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication à
l'Ingénieur - Surintendant de l'égout, pour

rapport.

Reçu une communication de la part de la Compagnie de téléphone Bell demandant de lui fournir un plan de l'ex-municipalité de Cartierville et du Sault-au-Ricollot, faisant maintenant partie du quartier Bordeaux.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Resolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef et au département en foi pour rapport.

Reçu une communication de M. J. Poquette, offrant de céder à la Ville gratuitement, et sans conditions, une pièce de terrain pour l'élargissement de la rue Contant.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Resolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Reçu une communication de M. l'Architecte Payette transmettant un compte, au montant de \$ 2,758.⁵⁰ représentant le balancier de ses honoraires pour la préparation des plans, etc de la Bibliothèque civique.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Resolu De transmettre ladite communication à M. Lacomme.

Reçu trois virements de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant respectif de \$ 9,099.³², 2844.⁶¹, 14,477.⁰³ qui ont été certifiés.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Approuvé par M. Lacomme, il est Resolu De transmettre ladite communication à M. Lacomme.

Reçu un rapport de Griffon, adjoint de la Ville, transmettant une suggestion de l'Avocat en chef concernant le plan général de la Ville.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Resolu De transmettre ledit rapport à l'ingénieur en chef pour rapport.

M. Lacomme a été élu pour son siège.

Reçu une communication de M. J. N. Daudon, suggérant que la Ville signale d'une façon officielle le passage de madame Marguerite Woodrow Wilson son qui doit venir donner un concert au bénéfice de la Croix-Rouge américaine.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Resolu De transmettre ladite communication à M. Lacomme.

Reçu une communication de M. J. C. G. Contant, se plaignant du fait qu'une erreur a été commise à son égard, dans la préparation de la liste des propriétés devant être vendues par le chef pour aujour d'aujourd'hui.

Après explication fournie, à ce sujet par le Trésorier de la Ville.

Approuvé par M. Lacomme, il est

Resolu De transmettre ladite communication à M. Lacomme.

Le Trésorier de la Ville fait rapport verbal, disant que dans son opinion l'erreur commise

truit sur la rue Parthenais, en face du
lot achete de M. J. Campeau pour la
construction d'une cuisine de pompier,
d'it ite a la charge de la Ville.

Sur proposition de M. LeCommeur Villeneuve.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu En copie signee

Seuven un rapport du Controleur et Au-
diteur, transmettant un compte de la
Compagnie du Grand-Terre, au mon-
tant de \$ 55972 pour travaux en rap-
port avec la construction de la troisième
section de l'égout collecteur de Notre-

Dame de Québec.

Sur proposition de M. LeCommeur Villeneuve.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu De transmettre le dossier au département en
Loi, par action, conformément à la recom-
mendation du Controleur et Auditeur.

M. LeCommeur Lesté, lauréat en siège.

Seuven un rapport du Surintendant
des Achats et de Vente, transmettant
une proposition de M. Et Joseph Forgeron
qui offre d'acheter, au prix de \$ 75.00
une propriété à décharger l'asphalte.

Sur proposition de M. LeCommeur Villeneuve.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu D'accepter l'offre.

Sur proposition de M. LeCommeur Villeneuve.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu D'opposer suite à la résolution du Bureau
No. 37633 en date du 31 aout dernier, concer-
nant la démission de M. J. N. Milot, du
département du Trésor, d'autoriser le Tré-
sorier de la Ville à payer audit M. Milot les
trois jours de salaire qui lui ont été acor-
dés.

M. LeCommeur Lesté reprend son siège.

Seuven un rapport du département en
Loi, recommandant de payer à M. F. L.
Champagne, huissier, son compte au mon-
tant de \$ 44.00 pour frais de signification
d'avis Ince: puis de possession de terrain
pour la fin de l'élargissement de l'Avenue
Duc et l'établissement de l'Arche.

Sur proposition de M. LeCommeur Villeneuve.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu De payer le paiement de dit compte.

Sur proposition de M. LeCommeur Villeneuve.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu Que le département en Loi, soit prié de faire
passer au Bureau de la Ville de Mon-
tréal une agie légalement louée. Elle
accorde des exemptions de taxes et
lorsqu'elle garantit l'obligation de
correspondance dont le siège d'affaires
est en dehors de son territoire. Afin
d'engager ces Compagnies à transférer
leurs bureaux à Montréal.

Seuven une communication de la Compagnie

Montreal Machine Shop Limited de la

part relative la demande de permis qu'elle

a faite pour l'installation d'un moteur

électrique au No. 769 et au No. 771 de la

rue Saint-André.

Sur proposition de M. LeCommeur Lesté.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu De transmettre ladite communication à
l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Seuven le compte final de messieurs John

Quinlan & Co. pour les travaux de construction

de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. LeCommeur Lesté.

Appuyé par M. LeCommeur Lesté, il est

Resolu De transmettre ledit compte a l'Architecte de la Bibliotheque, au Bibliothecaire, et a l'Architecte de la Ville, pour rapport conjoint, conformement a la Regle 127 des Regles du Conseil.

Soyez un rapport du departement en foi, recommandant de payer a M. A.E. Doucet, ingenieur-consultant, une somme de \$60.⁴⁵ pour honoraires comme expert. Sur la Compagnie Harni Construction & la cite et la cite H. la cite Harni Construction

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve. Approuve par M. Bloominiau Lestie, il est Resolu D'attribuer le paiement de la somme ci-dessus a M. Doucet.

Soyez un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder a l'Alliance Immobiliere Inc. une licence d'occuper le lot portant le No. cadastrel 742, quantite Saint-Louis situe sur la rue Joly pour y eriger un garage public.

Sur proposition de M. Bloominiau Lestie. Approuve par M. Bloominiau Lestie, il est Resolu D'aprouver ledit permis.

Soyez un rapport de l'ingenieur Superintendent de la Ville, recommandant d'accorder a la Compagnie de Telephone Bell le permis d'eriger des poteaux sur diffierentes rues.

Sur proposition de M. Bloominiau Lestie. Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est Resolu D'aprouver ledite recommandation et de faire rapport au Conseil en consequence.

Soyez un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene transmettant pour approbation les formules d'annonces

pour la demande de soumissions pour la disposition des ordres mis a gre.

Sur proposition de M. Bloominiau Lestie. Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est Resolu D'aprouver ledite annonce pour les soumissions qui devront etre reçues a midi, le 25 Mars 1915 et d'autoriser la publication dudit annonce.

Soyez un rapport du departement en foi, informant le Bureau que M. M. McLeod et M. Major ont fait option pour un piece Bourgeois.

Sur proposition de M. Bloominiau Lestie. Approuve par M. Bloominiau Lestie, il est Resolu De disposer ledit rapport aux Archives.

Soyez un rapport du departement en foi, au sujet du petit signifié a la Compagnie Almy's pour la mettre en demeure d'avis la cause d'obstacle la rue Saint-Edouard, etc.

Sur proposition de M. Bloominiau Lestie. Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est Resolu De donner instructions a l'ingenieur-Intendant de la Ville, de faire donner un avis immediatement au restaurant Almy's Coferia d'avis a cesu de jeter des ordures dans la rue et de donner en meme temps instructions de pourvoir pour toute infraction aux reglements de la Ville.

Soyez un rapport de l'ingenieur Superintendent des Egoits, transmettant un projet d'arrangement entre la ville et la Ville de Montreal-Royal au sujet du systeme d'egouts dans cette derniere femme d'egouts.

Sur proposition de M. Bloominiau Lestie. Approuve par M. Bloominiau Villeneuve il est Resolu D'aprouver ledit projet de contrat et d'autoriser

Son Honneur le Maire et le Greffier de la
ville, à la signer.

M. Bloommianin Ainey expose devant
le Bureau un rapport de l'Architecte
de la Ville, en date du 11 juillet 1917,
concernant la réorganisation du départe-
ment de l'inspection du bâtiment.

Attendu que le Bureau de recherches
Municipales de New York est à
faire une expertise pour les différents
départements de la ville, l'étude de ce
rapport est difficile après réception
du rapport du Bureau de Recherches
Municipales.

M. Lichon Lafortune, prévient de-
vant le Bureau, un plaint de l'abus
usage des rues commerciales dans
le quartier Hochelaga, et demande
que des instructions soient données
à l'Ingénieur en Chef de remédier à
l'état de choses dont on se plaint.
Sur proposition de M. Bloommianin l'été.

Approuvé par M. Bloommianin Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette demande à l'Ingénieur
en Chef, pour attention immédiate.

Sur proposition de M. Bloommianin l'été.

Approuvé par M. Bloommianin Villeneuve il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef
de trouver de l'ordre pour réparer le pavage
de la rue Ontario, sur le tunnel.

M. Bloommianin l'été remplace M. Bloom-
mianin Rose à la présidence.

Soumis un rapport du chef de départe-
ment de l'incendie, recommandant de
rembourser à M. J. P. Nozgent le dépôt

qu'il a fait en rapport avec son contrat
pour la confection de uniformes de offi-
ciers supérieurs du département des In-
cendies.

Sur proposition de M. Bloommianin Rose.

Approuvé par M. Bloommianin Ainey, il est
Résolu De rétablir le remboursement dudit dépôt.

Sur proposition de M. Bloommianin Rose.

Approuvé par M. Bloommianin Villeneuve il est
Résolu De rétablir le Secrétaire à se informer au
près du Bureau de Hygiène provinciale
si il est exact que le Règlement d'Hygi-
ène provinciale interdisant la vente de la
viande humide aux fermiers n'est pas
mis en force dans la Ville de Québec.

La séance est ouverte à lundi, le 17 sep-
tembre 1917, à 11 heures A.M.
Gouvernement.
M. Bloommianin

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commission

Tenu le 17 septembre 1917. A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Marten; Par
M.M. le Commissaire Gossé

Gossé,
Rosi,
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis une communication de la Soldier
Emploiment Commission, recommandant
M. J. P. Rhinow, qui sollicite un emploi
au Service de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Gossé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De diffuser l'odite Commission que cette recom-
mandation sera prise en sérieuse considéra-
tion, lorsqu'une occasion favorable se présen-
tera.

Soumis une communication de M. J. B.
Gilquin, offre de vendre à la Ville des
blocs de pavage en granit.

Sur proposition de M. le Commissaire Gossé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre l'odite recommandation à
l'Ingénieur en Chef.

Soumis une communication de l'Association
maternelle remerciant la Ville de lui avoir
fait parvenir la contribution de \$ 1,000. - qui lui
a été votée pour l'exercice courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Rosi.

Approuvé par M. le Commissaire Gossé - il est
Résolu De déposer l'odite communication aux archives

Soumis deux copies de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité
aux montants respectifs de \$ 659.⁰⁰ et
\$ 14,915.⁴² suivant être certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Gossé, il est
Résolu De verser au paiement.

La séance est suspendue et reprise après
quelques instants.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le
Commissaire Rosi prend le fauteuil.

Soumis un rapport du département en
ce qui concerne l'offre faite par la Succes-
sion Pegg de l'édifice, sous certaines
conditions, de terrain nécessaire pour l'ou-
verture de la rue Baby, à travers les lots
639 et 640 de la paroisse Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Gossé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De diffuser la succession Pegg que le Bureau
seuls peut recommander au Conseil
l'acceptation de son offre si elle est con-
sentante à céder ledit terrain sous les deux
seules conditions mentionnées aux para-
graphes A et B de la communication des
procureurs de l'odite succession, en date
du 10 septembre 1917.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef
recommandant de payer à M. H. Charles
Thomson, ingénieur, son compte au montant
de \$ 200. - pour ses honoraires Re. inspection
du pont de Hochepelle.

Sur proposition de M. le Commissaire Gossé.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De verser au paiement dudit compte.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Suppléant

de la Vieille; concernant la demande faite par la Compagnie faite par la Compagnie de téléphone Bell pour ériger des poteaux sur le côté sud du Boulevard St. Laurent, au nord de l'avenue Beauharnois.

L'Ingénieur. Supérieur de la Vieille. appelle devant le Bureau, déclare notamment que notwithstanding la conclusion de son rapport il n'a pas d'objection à ce que la permission demandée soit accordée. Pourvu que la Compagnie de téléphone Bell se rende responsable de tous dommages découlant ou pouvant découler de l'érection dudit poteaux.

Sur proposition de M. McCommuniacii voté. Approuvé par M. McCommuniacii Villeneuve il est Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que la permission demandée par la Compagnie de téléphone Bell soit accordée aux conditions ordinaires, et à la condition additionnelle que ladite Compagnie se rende responsable de tous dommages découlant ou pouvant découler de l'érection de ces poteaux.

Soumis un rapport du département en foi en réponse au protest requis à la Cité par l'Occur et fabrique de la paroisse de Saint-Pierre le blanc qui se plaint qu'en cause provenant des terrains voisins s'infiltrant dans le sous-sol de la Cité et qu'elle en souffre de dommages.

Sur proposition de M. McCommuniacii voté. Approuvé par M. McCommuniacii Villeneuve il est Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que la permission demandée par l'Occur et fabrique de la paroisse de St. Pierre le blanc, conformément audit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Supérieur.

dont de Equité ont le Bureau par M.M. Byrdge Bros. ont érigé une courtynette dont une partie projetée sur la petite Rivière Saint-Pierre. Sur proposition de M. McCommuniacii voté. Approuvé par M. McCommuniacii Villeneuve il est Résolu De faire le Notaire de la Cité de requies en partie à M.M. Byrdge Bros. sous la direction du département en foi.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Supérieur de la Vieille, en réponse à une communication de M. O. Lapipe qui se plaint d'un poteau érigé sur la rue Fleury, à l'angle de la rue Lajeunesse.

Sur proposition de M. McCommuniacii voté. Approuvé par M. McCommuniacii Villeneuve il est Résolu De faire rapport au Conseil conformément audit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Supérieur de la Vieille, au sujet d'un accident arrivé à l'une des fontaines du département de la Vieille.

Sur proposition de M. McCommuniacii voté. Approuvé par M. McCommuniacii Villeneuve il est Résolu De transmettre ledit rapport au département de Réclamations, pour rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Supérieur de la Vieille, en réponse à une demande de renseignements de la Cité de McComunne par sujet de certains travaux exécutés sur le Boulevard Pie IX par M.M. Guilan & Roberson.

Sur proposition de M. McCommuniacii voté. Approuvé par M. McCommuniacii Villeneuve il est Résolu De faire rapport au Conseil conformément audit rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité.

recommandant de renoueler pour un
terme n'excédant pas cinq ans, un
emprunt de \$ 6,900,000. en
anticipation d'un emprunt à long terme
autorisé par le règlement No. 523.

Sur proposition de M. Bloommeier Villeneuve.

Approuvé par M. Bloommeier l'est il est
Résolu De demander au Conseil l'autorisation
d'émettre cet emprunt au moyen de bons
ou d'obligations à coupons d'intérêt payés
les semi-annuellement, en d'en émettre
ser au meilleur prix qu'il lui sera possi-
ble d'obtenir, et de plus, que Son Honneur
le Maire et le Secrétaire de la Ville soient
autorisés à signer et à contrôler et au-
dit de la Ville à contresigner lesdits bons ou
d'obligations, les coupons d'intérêt portant
la signature gravée ou lithographique du
Tribouin de la Ville.

Sur une requête de M. M. Langlois &
Fils demandant l'autorisation d'in-
staller un moteur à l'électricité au No.
406 de la rue Cadieux.

Sur proposition de M. Bloommeier Ainey.

Approuvé par M. Bloommeier l'est il est
Résolu De transmettre ledite demande à l'Architecte
de la Ville, pour rapport.

Sur une communication de la Société
Prevention Association, demandant que
des représentants de la Ville soient envoyés
à la convention annuelle de ledite associa-
tion devant avoir lieu à Columbus Ohio.

Sur proposition de M. Bloommeier Ainey.

Approuvé par M. Bloommeier l'est il est
Résolu De informer ledite association que le Bureau
regrette de ne pouvoir accepter son invitation.

Sur un rapport de Surintendant des
Achats et des Ventes, transmettant un rap-
port

position de M. John Evans qui offre d'achar-
ter dix voitures à décharger l'asphalte
au prix de \$ 75.00 chacune, soit \$ 750.00
pour les dix voitures.

Sur proposition de M. Bloommeier Villeneuve.

Approuvé par M. Bloommeier l'est il est
Résolu D'accepter ledite offre.

Sur un rapport de Surintendant
des Travaux et des Licences, trans-
mettant la demande de la Dominion
Lined Oil Co. pour le privilège d'in-
staller un traicbot sur la traverse et
au-dessus de la rue McGill.

Sur proposition de M. Bloommeier Villeneuve.

Approuvé par M. Bloommeier l'est il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi
dudit privilège.

M. Bloommeier Rose attire l'attention du
Bureau sur l'état de passage de la rue
Dorchester, en face de l'Hôpital Général
Sur proposition de M. Bloommeier l'est il est

Approuvé par M. Bloommeier Villeneuve il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en
chef de trouver le moyen mécanique
pour surmonter le passage de la rue Dorchester
en face de l'Hôpital Général, dans un
état passable.

Sur une requête (No. 9) pour tra-
vaux d'impression.

Sur proposition de M. Bloommeier Ainey.

Approuvé par M. Bloommeier l'est il est
Résolu D'approbation ledite requête.

Les documents suivants sont soumis
par Bureau, et

Sur proposition de M. Bloommeier Ainey.

Approuvé par M. Bloommeier Villeneuve il est
Résolu De se dispenser aux archives, car on

Talban d'arriver d'emploi de
departement de l'inspection des batiments
pour le mois d'août.

Rapport de mesuricien en chef
de la station de pompage de Bon. Heine
sur l'inspection qu'il a faite d'une in-
tallation pour la fabrication de la
glace artificielle, situee sur la rue
Saint. Valier.

Soumettre un rapport du departement
en foi, au sujet de l'acte de vente con-
sente par la cite a Madame N. P.
Beugère d'un terrain situe
sur la rue Robier.

Sur proposition de M. Bloquemiain Villeneuve.

Resolu De transmettre ledit rapport au Pre-
sident du Bureau des Estimateurs
et a l'ingenieur Surointendant de la
Voie, pour savoir si Madame Beu-
gère etait en possession ou a fini
possession du terrain decrit dans
l'acte consenti par la cite, le 14 juillet
1916, ou du terrain mentionné dans
le nouveau plan qui indique exacte-
ment la quantite de terrain qui a été
récemment vendu a M. de Bluyère.

Soumettre un rapport du Surointendant
de Marché, recommandant que M.
Maurice Blais, employe comme tra-
valeur au Marché. Nouvel ouvrier, soit
promu a la position de troisieme as-
sistant-communi audit marche, en
remplacement de M. St. Lemieux.

Sur proposition de M. Bloquemiain Ainey.

Resolu D'approuver ledite recommandation. M.
Blais doit recevoir le même salaire que

recevait M. Lemieux.

Soumettre un rapport de Surointendant
du departement de l'Impression demon-
strant un credit de \$ 30.00 pour l'achat
de trois exemplaires de l'Almanach
des adresses, pour chacune des trois
divisions du departement de la Voie.

Sur proposition de M. Bloquemiain leste.
Approuve par M. Bloquemiain Ainey, il est
Resolu De demander au Conseil de voter pour
un fin ci-dessus une somme de \$ 30.00
a titre de avance a titre de credit
vote pour valoir dans le departement
de Marché.

Soumettre une communication de M. A.
Aval, sollicitant une position a l'Hotel
de Ville.

Sur proposition de M. Bloquemiain leste.

Resolu D'informe M. Aval qu'il n'y a pas
de position vacante dans le moment

Soumettre uneclamation de la succession
de F. Picard, pour paiement de sommes en
causé par l'insuffisance du plan
d'égout aux nos. 461 et 469 de la rue
Notre-Dame ouest.

Sur proposition de M. Bloquemiain leste.

Resolu De transmettre au departement de Pêche-
matière, pour rapport.

Soumettre une communication du secrite-
re-troisier de la cite de Marie-Anne
en réponse a une resolution du Bureau
au sujet de protestation déjà faite
a cette municipalite en rapport avec
l'exemption de taxes assés sur cer-
taines industries, établie dans la cite

A. Mc Intail.

Sur proposition de M. bloommianui bati.

Resolu De passer l'odite communication au dossier.

Sur un rapport du Surintendant de Mc Archie, recommandant l'installation d'un téléphone dans le Bureau de chef de marche Bourgeois.

Sur proposition de M. bloommianui Anisy.

Resolu De transmettre le dossier au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport et pour trouver le fonds.

Sur une communication de M. H. Jonas, offrant à la Ville, pour la Bibliothèque municipale, un tableau de peinture M. Lucien Jonas ayant pour titre: Un Edifice pour la Ville.

Sur proposition de M. bloommianui bati.

Resolu D'accepter, au nom de la Ville, l'offre faite par M. Jonas et d'offrir à ce dernier les remerciements du Bureau pour ce cadeau généreux.

Il est résolu

Resolu De transmettre l'odite communication à l'ingénieur en chef avec instructions de faire transporter ce tableau à la Bibliothèque.

Sur une communication de la Commission Invention Industrielle, transmettant copie d'un rapport qu'elle a adressé au Député Mc Ripier de la Marine et du Pêche, concernant la question du transport de charbon.

Sur proposition de M. bloommianui bati.

Approuvé par M. bloommianui Villeneuve il est

Resolu D'informer le Député Ministre de la Marine et du Pêche que le Bureau de Communication est heureux de voir que le Gouvernement prend les mesures nécessaires pour que les citoyens aient l'approvisionnement de gaz d'éclairage.

Sur une communication de M. A. Mc Artineau demandant de faire déplacer un poteau situé en face de son établissement, sur la rue Mont-Royal.

Sur proposition de M. bloommianui bati.

Resolu De transmettre l'odite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Sur une communication de M. H. Lorrain, demandant de faire placer le numéro à sa propriété, sur de Courcelle.

Sur proposition de M. bloommianui bati.

Resolu De transmettre l'odite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Sur un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux demandant de crédits additionnels pour faire l'administration de son département.

Sur proposition de M. bloommianui Anisy.

Resolu De sur recommander au Conseil de voter, pour la fin ci-dessus, la somme de \$ 2,403.⁷³.

La séance est ajournée à mardi, le 18 du courant, à 11 heures, A.M.

Ajournement.

Mc Ross

Procès verbal de la séance du Bureau des Commisaires

Tenue le 15 septembre 1917. A.M.

Présents,

M. M. les Commisaires Aisy,
Roché,
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire M.
le Commissaire Roché est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Soumission d'une offre de M. R. J. Jones de
vendre au prix de \$ 0.60 le pied une lieue
de terrain située sur la rue Boissière.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'informe M. Jones que l'achat de ce terrain
est équivalent à une expropriation amicale,
elle, et que la Cité n'a pas le droit de faire
ces expropriations avant 1920.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef de
faire rapport dans les quarante huit
heures et de dire au Bureau s'il est
en état de faire en régie les travaux de
réparation au pont Lachapelle.

Soumission d'un rapport de l'Architecte en Chef
adressé à l'Ingénieur en Chef de la Cité
concernant les réparations à faire aux
deux fossés et ponts le long du canal de
l'Aguedue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aisy, il est
Résolu De donner instruction au Notaire de la Cité
de signer un prêt à la Compagnie
Cook & Co pour la mettre en demeure d'arriver
à faire les réparations nécessaires aux
ponts et aux fossés sur le canal de
l'Aguedue.

L'Ingénieur en Chef se présente devant le
Bureau, au sujet des balayeurs au
torobiler.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aisy, il est
Résolu Que le Notaire de la Cité reçoit instructions
de signer à la Compagnie Motor Company
un prêt à l'effet que les deux mil
chêne bovier jusqu'ici ne donnent pas
satisfaction et se peuvent être acceptées,
et ad'admettre en même temps la Compagnie
Motor Company que les débris pour la
location des balayeurs au torobiler sont
expirés et que les ventes de contrats elle en
chert des spécificités que la Cité entend
reconnaitre.

Le Bureau prend de nouveau en considé-
ration la question des poursuites pour
contre M. M. Milliken Mc Bride Arthur
Brisson pour la démolition de deux granges
sur l'avenue Givini

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'informe les requérants que le Bureau ne
peut reconnaître ces cas à la règle
ordinaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:
Incendie Nos. 202-203-204-205-206.
Egouts (Div. Nord) 140-143-131.

Jours Dis. Nord 139. 141.
 do do est 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87.
 do do ouest 56. 57. 59.
 Équité div. est 132.
 do do ouest 133.
 Quiribus P. enen 10.
 Sape. 18. 16.
 Aguedue 501. 529. 530. 532. 533. 534. 535.
 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543.
 544. 545. 546. 547. 548. 550. 551. 552.
 555.

Impression 29
 Incinération 115. 116. 117. 118. 119.
 Edific. Municipaux 80.
 Parc Mont-Royal 42. 43.
 Marché Bonsecours 50. 51.
 Parc Lafontaine 169. 171. 171^e. 172. 173. 174.
 Inspection des Aliments 9.
 Hygiène 4.
 Pharmacie 43.
 Police 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 128. 129.
 Laboratoire Municipal 8.
 Éclairage 42. 43. 44. 44^e.
 Maladies Contagieuses 39. 40. 41. 42. 43.

Soumission de mandats, vérifiés par le
 Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux
 montants respectifs de \$ 112,369.⁹² et \$ 99,401.⁷⁵
 suivant les certificats.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve
 Approuvé par M. Bloominiau l'ont été

Résolu le 21^e d'anticiper le paiement.

Répondant à une invitation qui lui
 a été adressée, M. J. A. A. Leclaire, ingénieur de
 la Ville de Québec, se présente devant le Bureau
 pour discuter la question des approches du
 pont de la rue Chabouch.

Après pourparlers, la question est sous
 considération.

Soumission communication de la compa-
 gnie Jennings informant le Bureau
 qu'elle ne peut maintenir la garantie
 qu'elle a consentie de donner, en vertu
 de son contrat sur l'arrosage automa-
 tique No. 9 qui a été endommagé par
 un couvri du Canadien Nord.

Sur proposition de M. Bloominiau l'ont été.
 Approuvé par M. Bloominiau l'ont été.
 Résolu De informer la Compagnie Jennings que
 la garantie doit subsister, telle qu'elle
 stipulée, mais que telle garantie ne
 s'appliquera pas dans le cas où les
 réparations deviennent nécessaires, sans
 le résultat de l'accident mentionné
 dans sa lettre du 17 septembre; que la
 Compagnie devra faire à cette machine
 les changements pour la distribution de
 l'eau, et qu'elle devra, et que la Ville
 réclamera d'elle les dépenses qui lui
 sont et seront occasionnées par ce
 qu'elle est obligée de payer le salaire
 d'un homme supplémentaire pour se ser-
 vir de chaque machine dans ses con-
 ditions actuelles.

Une diligence de propriétaire vient de
 sur la rue Cathcart, près de l'endroit où
 le C. N. R. exécute des travaux, se plaint
 que la rue a été enduit et est insuffi-
 samment arrosée.

Sur proposition de M. Bloominiau l'ont été.
 Approuvé par M. Bloominiau l'ont été.
 Résolu De donner instructions à l'ingénieur en Chef
 de remédier à cet état de choses.

La même diligence se plaint que des locomotives
 du C. N. R. se trouvent dans la rue Cathcart
 et causent des nuisances.

Sur proposition de M. Bloominiau l'ont été.
 Approuvé par M. Bloominiau l'ont été.

Resolu De donner instruction a l'ingenieur en chef de verifier la faite et d'faire rapport sans delay.

La deligation est informee qu'en ce qui concerne les dommages causés dans propriete par les travaux de C. M. R. la Ville n'impeut etre tenue responsable.

Soumettre une communication de M. G. Millem, au sujet de l'offre de cession qu'il a faite a son partie du lot 1099 subd. 1 du no. 399 de la rue. Pointe pour le prolongement de la rue Ouida. Sur proposition de M. Blochemin Villeneuve.

Resolu De donner au Notaire de la cite a preparer l'acte de cession en tenant compte des recommandations contenues dans le rapport du departement en loi, en date du 30 aout 1917.

Sur proposition de M. Blochemin Villeneuve.

Resolu De surseoir la reclamation suivantes: No. 10798-10834-11035-10665-10702.

Soumettre un rapport de l'Intendant des Achats et des Ventes au sujet des trois char de sable livrés par la Compagnie qui sont été refusés parce qu'après analyse faite le sable n'ait pas de la qualite requise.

Sur proposition de M. Blochemin Villeneuve.

Resolu De prier le Notaire de la cite de signifier un petit a la Compagnie Touzei pour la mettre en demeure de s'en tenir a la clause No. 7 de son contrat.

Il est en outre,

Resolu De donner l'assentement de achat et de Ventes, a acheter la Compagnie Touzei Lord d'arriver a un bon accord en quantin des cours de la Ville, et qu'en defaut la Ville l'achetera elle-même aux frais de l'adite Compagnie.

M. Blochemin testé en place M. Blochemin Rose a la prudence.

Soumettre un rapport de l'Intendant du departement de l'Eclairage, en réponse a une demande d'emploi de M. J. Pluffe comme electricien.

Sur proposition de M. Blochemin Rose.

Resolu De donner M. Pluffe qu'il n'y a pas de préférence vacante dans le moment.

Soumettre le rapport du Chef du departement des Incendies, sur les changements survenus dans la brigade durant la premiere quinzaine de Septembre.

Sur proposition de M. Blochemin Rose.

Resolu De approuver ledit changement.

Les documents suivants sont soumis au Bureau, et

Sur proposition de M. Blochemin Rose.

Resolu De les déposer aux archives, savoir:

Rapport des opérations du Service Médical, pour la semaine finissant le 15 septembre, le mois d'août.

Rapport du Service des Malades Contagieuses pour la semaine finissant le 15 septembre.

Soumettre un rapport de l'Intendant du departement de l'Eclairage, transmettant

un compte de la Montreal Light Heat Power, au ~~montant~~ montant de \$ 192.47 représentant la balque, due sur l'indemnité accordée à ladite compagnie pour un matériel avarié dans le ditueit No. 4 ainsi que pour les intérêts sur ladite indemnité

Resolu De transmettre ledit rapport au Comte de l'Intérieur et Auditeur pour rapport.

Soumettre un rapport de l'Intendant de Police, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$ 1,000.00 pour réparation aux voitures.

Resolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour la fin ci-dessus.

Soumettre une communication de M. John J. Minner, en rapport avec la condition de la rue Sherbrooke, à l'Est de Danne d'Grâce.

Resolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef.

Soumettre une communication du Président du Fonds de Secours belge demandant la remise du montant de la licence qui serait imposée à cette association, en rapport avec les représentations qui doivent être faites au profit de cette œuvre.

Resolu De transmettre ladite communication au Secrétaire du département de Peisibjes et de la Santé, pour rapport.

Soumettre une communication de M. G. F. Martin

offrant d'acheter de la bûche, au prix de \$ 250.00 le vieux réservoir d'Achemtue.

Resolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumettre une communication de M. M. Brown, Mc ontgomery & Mc Michael, au sujet du dommage aux conduits souterrains de la Montreal Light Heat Power, sur la rue Mc au. Dub.

Resolu De transmettre ladite communication au département en loi, pour rapport.

Soumettre une communication de M. M. M. Duroseau, procureur de la succession E. D. Roy, au sujet de l'empêchement par la bûche en l'inventaire de la bûche succession, au sein de l'association laurier et de la rue Decht.

Resolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur Intendant de la Voie, pour rapport.

Soumettre une communication de M. John Quinlan, transmettant un compte pour travaux exécutés en rapport avec son contrat pour la construction de l'édifice de la Bibliothèque, au montant de \$ 12,567.42 étant pour estimer et balayer des rues en contact.

Resolu De référer à l'Architecte Payette et à M. Chauvin, architecte Intendant des Bâtiments, pour rapport sur le devis pour la construction de la prison, le 19 sept. 1917, à 11 heures, A.M. Gouvernement.

[Signature]

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires

Tenu le 19 septembre 1917. A. M.

Présents.

M. M. Le Commissaire Guisey,
Robt.
Lévesque,
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Com.
missaire Robt. est appelé à presider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis le rapport des inspecteurs de tramways
pour la semaine finissant le 5 septembre 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Guisey, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumis un compte de Canadian Northern
Ry pour frais d'entretien, etc., de baux
installés à différentes usages.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Guisey, il est

Résolu De transmettre ledit compte à l'ingénieur
en charge du Chemin de fer, pour rapport.

Soumis un rapport de l'ingénieur en
charge du Chemin de fer recommandant
de changer les avertisseurs de tramways sur l'a.
venue Mcourt - Royal, entre l'avenue
du Parc et le Boulevard Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De approuver ledite recommandation de
faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'ingénieur en

chef. recommandant de rejeter la sou-
mission reçue le 13 septembre concernant
pour la vente de 650 tonnes d'asphalte
Jobson.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Guisey, il est

Résolu De rejeter ledite soumission.

Soumis un rapport de l'ingénieur
Surintendant des Egouts, en réponse
à une plainte de M. E. A. Scott, concer-
nant l'ignit de l'avenue Hampton.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Guisey, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumis un mandat, vérifié par le Com-
ptroller et Auditeur de la Ville, au mon-
tant total de \$ 49,725.¹² suivant liste
certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De faire payer le paiement.

Soumis un rapport de l'ingénieur Sur-
intendant de la Voirie, demandant un
credit additionnel pour roue et mem-
brs de roue.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Guisey, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Comptroller
et Auditeur pour savoir si des fonds peu-
vent être trouvés pour le fini de cette œuvre.

Soumis un rapport de l'ingénieur en
chef, en réponse à une communication de
M. G. Sautet qui sollicite du travail.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le Commissaire Guisey, il est

Résolu De former le requérant conformément audit
rapport.

Soumission communication de M. R. D. Mc Atherton se plaignant au nom de M. J. Harting, d'un égout qui se trouve sur le Boulevard Rosemont qui lui causerait des nuisances.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumission communication de M. J. Rivest, demandant la construction d'un puits artésien sur la rue Riester dit.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumission un rapport de l'ingénieur Sureau tendant de l'égout de la rue Rivest, au sujet d'une requête de M. J. F. Allard qui a demandé la pose d'une conduite d'eau dans l'avenue Beaulieu.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu D'informer le requérant conformément au dit rapport.

Soumission un rapport de l'ingénieur Sureau tendant de l'égout, au sujet d'une communication de la M. Mutual Surety - mort & Freehold Company, qui s'est plainte par l'intermédiaire de ses procureurs M. M. Brown & Montgomery Co. du fait que l'égout de l'avenue Colborne, se dirige dans un ruisseau qui traverse la propriété de ladite compagnie.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu D'informer ladite compagnie et ses procureurs que cette question n'a été une attention particulière.

entière du Bureau et que ce dernier se fera pourvoir faire ce qui toute cause de plainte dans un avenir rapproché.

Soumission un rapport de l'ingénieur en chef en réponse à une demande de la Bell de téléphone Bell qui desire régler des poteaux sur l'avenue Old Orchard et sur la rue Neigton.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu De régler la demande de la compagnie de téléphone Bell pour la rue sur mentionnées dans un rapport de département en loi, en date du 2 août 1917.

Soumission communication de la loi. Service Motor Truck demandant de renseignements au sujet des autorisations à donner en ce qui concerne l'achat par la ville.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef pour fournir les renseignements demandés.

Soumission un rapport de l'ingénieur Sureau tendant de l'égout demandant des instructions au sujet du paiement d'une somme additionnelle de \$ 0.10 par tonne sur le charbon Bird's Eye.

Sur proposition de M. Blocheminaii l'écrit.

Approuvé par M. Blocheminaii l'écrit. Résolu D'attendre la résolution du Bureau en date du 13 juillet 1917, à l'effet de payer une somme additionnelle de \$ 0.10 par tonne à M. M. J. O. Sabuague, lui pour le charbon Bird's Eye livré depuis le 21 mai 1917, pour que cela ne dépasse pas le montant de \$ 2000.

Jeune un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, demandant de faire enlever les arbres qui entourent la Maison de Réception.

Proposé par M. Lecomte, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Surintendant du Parc.

Jeune un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant l'offre faite par M. A. Deschamps, représentant de la maison Macchini & Co. pour l'achat de six wagons à décharger d'asphalte, de second main, portants les nos. 9, 7, 13, 43, 21 et 30, au prix de \$ 25.00 chacun.

Proposé par M. Lecomte, il est
Résolu D'accepter l'offre.

Jeune une communication de M. J. N. Boudon, suggérant qu'on lui signale d'une façon officielle le passage de M. W. M. Wilson qui doit venir donner un concert à Montréal.

Proposé par M. Lecomte, il est
Résolu De transmettre ledite communication au Suffragant adjoint de la Cité (M. Beauregard) et à la Commission de Réception, pour rapport.

Jeune un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Assainissement, recommandant de confier à M. M. J. Jernard et fils les travaux de réparation aux toits de certains bâtiments de la station de pompage, au prix de \$ 600.00.

Proposé par M. Lecomte, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et d'autoriser l'Ingénieur Surintendant de l'Assainissement à donner suite aux recommandations y contenues.

Jeune un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Égoût, recommandant de faire voter un crédit de \$ 7,640.00 pour prolonger la décharge de l'égout de la rue Saint-Jude, tel que suggéré par les commissaires de l'égout.

Proposé par M. Lecomte, il est
Résolu D'approuver ledite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Jeune un rapport du Président du Bureau des Estimations, concernant la demande faite par M. A. Aubertin pour obtenir une réduction de l'évaluation de sa propriété, située dans le quartier Émard.

Proposé par M. Lecomte, il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives. M. Lecomte s'en va.

Jeune une communication de M. J. N. Boudon au sujet du transfert du Hôtel de l'ital No. 150 du marché Bonaventure.

Proposé par M. Lecomte, il est
Résolu De transmettre ledite communication au Surintendant des Marchés, pour en faire rapport.

Jeune un mandat vérifié par le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 2,090.36, suivant liste certifiée. Proposé par M. Lecomte, il est

Approuvé par M. le Commissaire Ainey. Il est
Résolu De faire payer le paiement.

La séance est ajournée à jeudi le 20 du
courant, à 10 heures. P. M.

Ajournement.
J. M. Villeneuve

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Commissaires

Tenu le 20 septembre 1917. P. M.

Présente.

M. le Commissaire Villeneuve.
Rosa.
Ainey.
Lévesque.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

La lecture du minutes est suspendue.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau, et

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque,

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De les déposer aux archives, à savoir :

Rapport du Notaire de Lévesque, transmettent
copie du projet signifié à la Commission
de l'œuvre de la Chaire de l'hôpital général,
rel. au sujet du raccordement d'un
égout privé au collecteur du quartier Notre
Dame de Grâce.

Dossier concernant la demande d'un crédit
de \$ 10.000.00 pour la reconstruction des ponts
Vieux et La Chapelle.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Soumis une communication anonyme demandant
d'être faite au Bureau Beaumont.

Sur proposition de M. le Commissaire Lévesque,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Approuvé par M. le Comissaire Aimey, il est
Résolu D'en faire le paiement.

La séance est ajournée à jeudi le 20 du
prochain, à 10 heures. P. M.

Yournement
P. M. Villeneuve

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Comissaires

Tenu le 20 septembre 1917. P. M.

Présente.

M. le Comissaire Villeneuve.

P. M.

Aimey.

boté.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
le Comissaire Villeneuve est appelé à présider.

La lecture du minute est suspendue.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau, et

Sur proposition de M. le Comissaire boté,

Approuvé par M. le Comissaire Aimey, il est
Résolu D'en faire le dépôt aux archives, à savoir:

Rapport du Notaire de la ville, transmettant
copie du projet signifié à la Commission
du Soins de la Charité de l'Hôpital général,
rel. au sujet du raccordement d'un
égout privé au collecteur de quartier Notre
Dame de Grâce.

Dossier concernant la demande d'un crédit
de \$ 10.000.00 pour la reconstruction du pont
Viau et La Chapelle.

Son Honneur le Maire prend son siège.

Soumis une communication anonyme demandant
de faire annexer par un Beaupré.

Sur proposition de M. le Comissaire boté,

Approuvé par M. le Comissaire Villeneuve il est
Résolu D'en transmettre ladite communication à
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.
 Approuvé par M. Bloominiau l'été, il est
 Résolu D' approuver les requêtes suivantes:
 Assurances MC municipales Nos. 114-115-116-117.
 118-119-120-121.
 122-123-124.

- MC arches 52.
- Incinération 120
- Edifice MC municipal n. 81.
- Palace 17.
- Paradis 553-554.
- Voies (Div. Ouest) 58.
- MC aladi Contagieux 115.
- Laboratoire MC municipal 8.

Sur un rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie, en réponse à une communication de M. J. B. Riard, avocat qui avait recommandé M. J. B. Riard, pour un emploi de Contremaitre.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu D' informer M. Riard, conformément
 au dit rapport.

Sur un rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie, recommandant de permettre à la Compagnie du téléphone Bell d'avoir un trancheur dans l'avenue Marten, MC arcil, Harvard, Milne, ainsi que dans les rues Sherbrooke, Notre-Dame de Grâce et Old Orchard, pour y effectuer des conduites souterraines.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu D' approuver ledite permission, aux conditions mentionnées dans le rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie, et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Sur un rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie, recommandant de louer à M. M. Laird Paton, son ouvrier à rapier.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu D' approuver l'ingénieur en chef, à louer à M. M. Laird Paton, son ouvrier à rapier, à raison de \$ 10.00 par jour et aux autres conditions mentionnées dans ledit rapport.

Sur un rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie, recommandant de permettre à la Cie. de téléphone Bell, d'avoir un trancheur dans l'avenue Trof algar pour y effectuer des conduites souterraines.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu D' approuver ledite permission aux conditions mentionnées dans le rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie, et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Sur un rapport de l'acintant surintendant de la division est, transmettant les détails d'un accident survenu à l'arroseur automobile No. 4.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu D' transmettre ledit rapport au département en foi, pour réclamer de la Compagnie de l'assurance le montant des dommages qui a subi ledit arroseur automobile.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,
 Approuvé par M. Bloominiau l'été il est
 Résolu Que la résolution du Bureau, No. 37724, en date du 13 septembre courant, à l'effet de

demande au Conseil un credit de \$ 600.00 pour l'achat du grain et du foin requi pour les besoins du departement du Service Intendant du Parc Mont. Royal. soit incendié et remplacé par la suivante:

Resolu De demander au Conseil un credit de \$ 500.00 pour l'achat du grain et du foin requi pour les besoins du departement du Parc Mont. Royal jusqu'a la fin de l'exercice courant. ladite somme a été imputée sur la balance disponible du credit voté pour Amorceur offici. elle (Departement de l'Impression et de la Papeterie).

Communiqué une communication de M. P. A. Lapointe, contenant des renseignements sur l'œuvre de l'ex. pompier Alfred Damaire. Les propositions de M. Blochemin ont été votées.

Resolu De transmettre ladite communication au chef du departement du Service, pour rapport d'urgence.

Sur proposition de M. Blochemin au Conseil.

Resolu De demander au Contrôleur et Auditeur combien il a été dépensé depuis 1910 pour réparer la couverture de l'Hotel de Ville.

Communiqué des rapports du departement du Service et des Experts, recommandant le Règlement de diverses réclamations.

Sur proposition de M. Blochemin au Conseil.

Resolu De régler lesdites réclamations savoir: Arthur David, Accident de voiture \$ 10.00 et \$ 1.00 de frais à M. J. E. Bernard. Joseph Royer, Accident de voiture \$ 98.00 et \$ 1.00 de frais à M. Pelletier, L'Automobile, etc.

J. O. Chénier, Accident de voiture \$ 40.00
G. A. Marchand, Impression de factures 42.52
Nozair Gaytheri, Perte de temps 90.00
Henri Chénier, avocat, Mémoires de frais Ince: Northeastern Novelty Co. S. Lahti et O. Campan 125.00

Il est en outre Resolu De faire rapport au Conseil, venant en aide de voter pour le paiement desdites réclamations une somme de \$ 408.00 a été prise à même la balance disponible du credit voté pour Amorceur offici. elle (departement de l'Impression et de la papeterie).

Son Honneur le Maire laisse son siège pour se rendre à son bureau. Et M. le Communiqué l'honneur est appelé à presider.

Communiqué une requête de M. Y. Lamontagne, avocat, demandant d'abandonner le rôle d'évaluation qui désigne M. de P. Cha. brier comme locataire de la propriété portant le no. 426 de la rue Saint-Nicolas.

Sur proposition de M. Blochemin au Conseil, Approuvé par M. Blochemin au Conseil il est Resolu De transmettre ladite requête au Président du Bureau de l'Estimation, pour rapport.

Communiqué une communication de M. M. Jacault, Leducan, etc. demandant de lui informer du montant qu'il lui faudrait disposer entre les mains des tiers pour défrayer le coût des modifications à faire aux trottoirs en face de leur propriété.

Sur proposition de M. Blochemin au Conseil, Approuvé par M. Blochemin au Conseil, il est Resolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef, pour rapport.

Soumettre deux révisés d'un mandat, révisés par le Contrôleur et l'auditeur de la suite, aux présentes respectifs de # 7882.32 et 3549.70 qui ont été certifiés.

Sur proposition de M. Blois, le Conseil, appuyé par M. Blois, a décidé de payer.

Résolu

Soumettre un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, concernant la demande de mise à la retraite de M. Cyrille Brozeau, employé comme brigadier dans le département de l'Assistance.

Sur proposition de M. Blois, le Conseil, appuyé par M. Blois, a décidé de donner instruction à l'ingénieur en chef du département de l'Assistance d'employer M. Brozeau trois jours par semaine.

Résolu

L'ingénieur en chef fait rapport sur le fait qu'il est en état de faire en régie les travaux de réparation au pont Jacques-Cartier.

Sur proposition de M. Blois, le Conseil, appuyé par M. Blois, a décidé de faire en régie les travaux de réparation du pont Jacques-Cartier et de retenir à cette fin les services d'un des contre-maîtres de la Compagnie Dominion Bridge, le salaire de ce contre-maître devant être déterminé plus tard.

Résolu

Soumettre un compte de M. J. G. Desjardins au montant de \$ 2.00 pour la vente d'un exemplaire du volume, l'Angleterre, le Canada et la grande queue.

Sur proposition de M. Blois, le Conseil, appuyé par M. Blois, a décidé de transmettre ledit compte au Surintendant des Achat et de Vente, pour rapport.

Résolu

Soumettre un rapport du Surintendant des

département de l'Éclairage, informant le Bureau que le système d'éclairage d'incandescence dans le district n. 6 est complété et prêt à être mis en service.

Sur proposition de M. Blois, le Conseil, appuyé par M. Blois, a décidé de donner à la Commission d'Industrie et de Commerce l'ordre de mettre ce système en opération.

Résolu

Sur proposition de M. Blois, le Conseil, appuyé par M. Blois, a décidé de demander au Contrôleur et l'auditeur combien il a été dépensé depuis 5 ans pour réparation au système de chauffage de l'Hôtel de Ville.

Les minutes sont lues et approuvées. La séance est ajournée à 3 Heures P.M. ce jour. Ajournement. M. M. M.

Procès verbal d'une séance de Bureau de Communaires

Tenue le 20 septembre 1917. P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. le Commisnaire Lesté
Villeneuve.
Rose
Aimé.

Le Bureau prend en considération la question du renouvellement de l'emprunt de \$ 6,900,000.00 qui doit échoir le premier décembre prochain.

Après discussion,

Sur proposition de M. le Commisnaire Lesté,

Approuvé par M. le Commisnaire Aimé il est résolu qu'une délégation, composée de M. le Commisnaire Rose, de l'Évêque de la Cité et de tout autre Commisnaire qui voudra s'adjoindre à cette délégation soit nommé pour aller consulter l'Honorable Ministre de Travaux du Dominion, à Ottawa, pour discuter avec le Secrétaire de la Banque de Montréal la question du renouvellement de cet emprunt.

Son Honneur le Maire laisse son siège, pour se rendre à son Bureau et M. le Commisnaire Rose est appelé à prendre

Communication d'un rapport de la Cie. Faith, au sujet d'un compte transmis antérieurement au Bureau pour transaction effectuée pour le compte du département de l'Éclaircissement.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commisnaire Lesté il est

Résolu De transmettre ledite communication à l'Ingénieur Supérieur de l'Aguedue avec instruction de faire rapport pour la prochaine assemblée.

Sur une interpellation de M. L'Échev. ou M. le Maire concernant l'achat d'un terrain fait par le même Échev. de Sault au Rapids, avant son arrivée à la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commisnaire Lesté, il est résolu De transmettre ledite interpellation au département en loi, pour rapport.

La séance est ajournée à vendredi le 21 septembre 1917, à 11 heures, A.M.

Ajournement. M. Martin

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires.

Tenu le 21 septembre 1917. A.M.

Présente,

Son Honneur le Maire Martin, Pré
MM. les Commissaires légit.,
Villeneuve.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumettre un rapport du Suffrag. Ad.
joint de la cité, recommandant le
vote d'un crédit pour présentation de
flueur à mademoiselle M. W. Wilson
qui viendra chanter à Mc outiel. le
15 octobre prochain, au profit de la
Croix-Rouge américaine.

Sur proposition de M. le Commissaire légit.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De voter pour ce faire une somme de
\$50.⁰⁰ à titre impuise sur le crédit
voté pour Réception, et de mettre
cette somme à la disposition de la
Commission de Réception.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumettre une communication de M. O.
D. Deschênes, au sujet de ses plaintes
contre le Service d'apt de la division et,
département de la Voie.

Sur proposition de M. le Commissaire légit.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre cette communication à
l'Ingénieur en Chef. pour rapport d'urgence.

Soumettre une communication de M. J.
Calotte, au sujet des dommages causés

à sa propriété, par le mauvais état de
la rue Orléans.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire légit. il est
Résolu De transmettre ledite communication au
département de Réclamation.

Soumettre une communication de M. G.
Lapet. demandant du secours de
la cité.

Sur proposition de M. le Commissaire légit.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef.
pour rapport.

Soumettre deux séries de mandats.
vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de
la cité, au montant respectif de \$
52,439.²⁵ 47,664.²⁵ surmontés de titres certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire légit. il est
Résolu De faire autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire légit.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu Que le Bureau des Commissaires tient
à exprimer sa vive satisfaction que l'on
a causé le parachèvement du pont de
Québec, où que cette entreprise marque
une époque dans la science de génie
civil et établit une ligne de chemin de
fer ininterrompue entre le Pacifique et
l'Atlantique.

Finqu'il sera ouvert au trafic, au
cours de quelques semaines, le pont sera
le dernier chaînon de la ligne de Trans-
continental national, et sera un mo-
nument qui consacra le génie de ceux
qui l'ont conçu, entrepris et construit.

Pour le succès de ce projet colonial,
nous devons adresser des louanges aux

member de la Commission du Pont de
Quebec, savoir: le Colonel G. W. Moursat,
M. H. P. Borden, et M. Ralph Mod-
jzski; ainsi qu'avec autorité de la St.
Lawrence Bridge Company, et le Bureau
des Commisaires desire leur offrir en
son guez felicitations.

Le Bureau des Commisaires desire
aussi feliciter le Maire et les citoyens de
la Ville de Quebec, qui ont si patiemment
attendu l'achèvement de cette grande
œuvre entreprise, convaincu que celle
était un rôle important dans le
système de transport au Canada et
que la Ville de Quebec retirait de cette
source d'immenses avantages.

Afin de commencer cet important
ouvrage dans l'Est du Canada,
et surtout de la Province de Quebec
le Bureau demanderait qu'on
soit donné de louer le drapeau
sur la tour de l'Hotel de Ville.

Instructions ont été données au Secrétaire
du Bureau de transmettre une copie
de la présente résolution à tous les intéressés.
Il est en outre

Resolu De prier le Conseil de Ville de concourir
dans la présente résolution.

Communier un rapport du Secrétaire du
Bureau, informant le Bureau des Com-
misaires, qu'il a transmis au Payeur
de la Ville le avis qui doivent être donné
aux employés permanents, à l'effet
que leurs services ne seront plus requi-
s à compter du 31 décembre 1917, et qu'il en
fournissant à des instructions verbales du
Bureau, il n'a pas été enjoint en avis
au personnel de département de Police et du
Département de l'Incendie.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve
Approuvé par M. Bloominian bête et
Resolu De transmettre ledit rapport et de le
dépouiller aux archives.

Communier une communication de M. le
Docteur E. Roux, demandant
d'acheter 40 pieds de tuyaux d'asphalte.
Sur proposition de M. Bloominian bête.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve et
Resolu De transmettre ledite communication au
Surintendant des Achats et de l'Entretien
pour rapport.

Communier une communication de la
Compt. Motor Company, demandant
à la Ville de lui fournir de jume pour la
fabrication des machines balayeuses
qu'elle doit louer à la Ville.

Sur proposition de M. Bloominian bête,
Approuvé par M. Bloominian Villeneuve et
Resolu De transmettre ledite communication
à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Communier une communication de la Cie.
Gunnings, au sujet de l'attribution à
faire aux autobus automobiles
qu'elle a louer à la Ville.

Sur proposition de M. Bloominian bête,
Approuvé par M. Bloominian Villeneuve et
Resolu De transmettre ledite communication à
l'Ingénieur en Chef pour rapport et
pour confier avec M. Bloominian bête
sur l'opportunité de substituer des autobus
aux balayeuses.

Communier une communication de la Cie.
Quinlan & Roberson, demandant de louer
un camion à vapeur.
Sur proposition de M. Bloominian bête,
Approuvé par M. Bloominian Villeneuve et

Resolu D'autoir l'ingenieur en chef. à
louer un rouleur à vapeur à MM.
Gumilou & Robutou, à raison de
\$10.⁰⁰ par jour, et aux autres conditions
ordinares, quant aux douanages
qui pourraient être causés par ledit
rouleur à vapeur.

Soumettre une communication de M.
sieur Campbell, Me McAster & Co.
au sujet de l'offre faite par la suc-
cessif Boggs de ceder, sous certaines
conditions, le terrain nécessaire
pour le prolongement de la rue Baby.
Sur proposition de M. l'Commissaire l'Esté.

Resolu De transmettre le dossier en cette affaire
à M. l'Commissaire Villeneuve.

Soumettre une communication de Monsieur
MacKay, Proc. avocate au sujet de
la réclamation de M. D. Gallay, pour
dommages résultant d'une inondation
de sa propriété au Notre-Dame Ouest.
Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Resolu De transmettre ladite communication
au département de Réclamation, pour
rapport.

Soumettre une communication de la
Fédération des clubs ouvrier de Mont-
real, au sujet des bureaux de place-
ment privés.

Resolu De transmettre ladite communication
au Jurat dont de Polici, pour rapport.

Soumettre une communication de MM.
Mcarty & Durouhan, avocats au sujet

de la demande de pension de M. P. P.
Lougi, autrefois employé dans le
département de la Police.

Resolu De transmettre ladite communication
au Directeur de l'Assistance Sociale,
par, et à l'ingenieur en chef pour
rapport.

Soumettre une communication de M. J.
B. Brault, sollicitant une position
de gardien de bureau.

Resolu De transmettre ladite communication
à l'ingenieur en charge de la cheminée de
fer.

Soumettre une communication de M. de
J. Parallie, demandant une réduction
de l'évaluation de sa propriété, située sur
la rue Mcamer.

Resolu De transmettre ladite communication au
Président du Bureau des Estimations, pour
rapport.

Soumettre un compte, au montant de \$43.¹⁵
pour frais de diligence à Ottawa de MM.
les Commissaires Villeneuve Ross et de
Trevin d'olite, au sujet du renouvelle-
ment de l'emprunt de \$6,900,000.⁰⁰

Resolu De payer le paiement dudit compte, à
même le contingent du Trésorier de la ville.

Soumettre un rapport de l'ingénieur
en chef, au sujet des travaux de placement.

et de trottoir demandé sur l'avenue
Delorme.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été

Présolu Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De diffuser le requérant que la liti,
n'est pas en position de faire exé-
cuter ces travaux dans le moment.

Soit un rapport de l'ingénieur de
différents départements de St. Hotel de
Ville, en rapport à une communication
de l'inspecteur en chef des établissements
industriels, concernant le renouvellement
des certificats annuels des ingénieurs
à l'emploi de la liti.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,

Présolu Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De transmettre copie desdits rapports à
l'inspecteur en chef des établissements in-
dustriels.

Soit une communication de M. J. P.
Haynes offrant de louer à la liti, les terrains
et bâtiments, sur l'avenue de l'Éclair
portant le no. cinquante 1280, pour la somme
de \$ 300.00 par occupation de ce jour au
premier mai 1918.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,

Présolu Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De accepter l'offre et d'acquiescer M. Haynes
en conséquence.

Soit un rapport de l'Intendant du
département de l'Éclairage, transmettant un
compte de la Montreal Light Heat & Power
au montant de \$ 193.42 représentant les
intérêts, ainsi que la recette de frais
d'arbitrage, au sujet de l'expropriation
du matériel ancien de cette compagnie
dans le district No. 4.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Présolu Approuvé par M. Bloominiau l'été il est
Résolu De faire rapport au conseil, en con-
sultant de voter une somme de
\$ 193.42 pour le paiement des comptes
ci-dessus.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Présolu Approuvé par M. Bloominiau l'été il est
Résolu De voter, à titre de fonds de réserve
une somme additionnelle de \$ 110.00
pour payer le compte de M. Ernest Marsden
inspecteur, au montant de \$ 410.00 par
heures, comme arbitre dans le cas
de Juvilon & Robitson, Miller & la liti.

M. H. C. Ball en présence devant le
Bureau et devant le constructeur d'im-
primé dans l'avenue Beaumont, à
l'égard de la rue fanonci, a un front
liti à 128 pieds à l'intérieur de la rue
Verville.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,

Présolu Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De faire rapport au conseil en con-
sultant de voter un crédit de \$ 12,000.00 pour
la construction dudit égout, en vue de
prévenir l'inondation des propriétés dans
ce district.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,

Présolu Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De donner instructions à l'ingénieur en
chef de faire faire l'arroyage de la rue
dans le parc Estéris.

Sur proposition de M. Bloominiau l'été,

Présolu Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De donner instructions à l'ingénieur en
chef et au l'Intendant de la département
de l'Insincération de s'entendre pour mettre
de la cendre dans la rue Beaumont, en

attirant leur attention qu'il s'en trouve
une certaine quantité à un certain dis-
tance de cet endroit, et en priant
l'ingénieur en chef d'employer les
coûtumeuses prescriptions pour faire faire
ce travail.

Sur proposition de M. Lacomme, architecte,
Approuvé par M. Lacomme, architecte, il est
Résolu D'autoriser l'ingénieur en chef à donner
avis à la Compagnie de Travaux
de réparation de voirie et en particulier
sur le tunnel de la rue (Saint-Denis)
Ontario.

Sur proposition de M. Lacomme, architecte,
Approuvé par M. Lacomme, architecte, il est
Résolu D'approuver la requête suivante:
Police No. 127.

Sur proposition de M. Lacomme, architecte,
Approuvé par M. Lacomme, architecte, il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur
en chef d'aller visiter le passage de la rue
Ontario, sous le tunnel, et de trouver
les moyens nécessaires pour y faire
quelques réparations temporaires.
La séance est ajournée à 8 heures P.M. ce jour.
Gouvernement. M. Lacomme

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

P.M.
Tenue le 21 septembre 1917.

Présents

M. Roux et M. M. Martin; Pe
M.M. les Commisaires, M. Lacomme,
Villeneuve.

Sur communication du Dipu-
té. M. le Ministre de la Justice, des ordres
à la suite de mettre à la disposition
du Gouvernement les divers salles munici-
pales dans les différents quartiers
pour permettre aux Tribunaux d'emp-
lois d'y tenir leurs séances.

Sur proposition de M. Lacomme, architecte,
Approuvé par M. Lacomme, architecte, il est
Résolu De transmettre ladite communication
au Surintendant des Edifices Municipaux,
sans, pour ainsi dire, que les salles
qui peuvent être mises à la disposi-
tion du Gouvernement et d'informer
le Député. M. le Ministre de la Justice qu'on
répondra définitive les vœux adressés dans
quelque jour.

Sur le rapport conjoint de M. l'Architecte
Payette, de la Bibliothèque et de l'Architecte
de la Ville, informant le Bureau
que la Bibliothèque civique a été inaugurée
conformément aux plans et devis pré-
parés par l'Architecte et au marché
passé devant le Notaire de la Ville, et rem-
mendant que le montant de la balance
due par leur contrat de M.M. John Guin-
don, soit de 10,131.⁰⁰ leur soit payé.
Sur proposition de M. Lacomme, architecte,
Approuvé par M. Lacomme, architecte, il est

Resolu De recevoir ledit rapport et d'autoriser
le paiement de ladite somme de \$ 10,131.25
à M. John Guilan, bid.
La séance fut ajournée à lundi, le
24 septembre 1917, à 11 heures, A.M.
Ajournement. M. Martin

Président d'un Bureau de Bureau des
Commisaires.

Tenu le 24 septembre 1917, A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. le Commissaire bid.
Gilles
Robt.

Le Secrétaire procéda à la lecture des
minutes, au cours de laquelle M. le
Commissaire Villeneuve (page 558) prend
son siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Soumis une communication de girant
général de fait de la Compagnie de
Pacific et de girant de la Montreal
Stock Yards sollicitant une entente
avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire bid.

Approuvé par M. le Commissaire Gilles il est
Resolu D'infirmer le requérant à venir à la
Bureau jeudi, le 27, à 11 heures, A.M.

Soumis une communication de M. P.
Dumont, signalant au Bureau
l'Etat défectueux du trottoir de la rue
Volmont, entre la rue Veil et de Sala-
bury.

Sur proposition de M. le Commissaire bid.

Approuvé par M. le Commissaire Gilles il est
Resolu De transmettre ladite communication à
l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumis deux révisés de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité, aux

montant respectif de \$ 39.911.⁵² et 4.829.⁴¹ suivant biter certifié.

Sur proposition de M. Bloommeisier Villeneuve.

Approuvé par M. Bloommeisier l'est, il est Résolu De sanctionner le paiement

Sur Honneur le Me qui soumet au Bureau un témoignage qu'il a reçu de l'Honorable M. M. J. Hanna, contrôleur des vivres, lui demandant de désigner quelqu'un pour faire partie du Comité qui doit bréger à Ottawa, au sujet de la question de la peig du lait.

Sur Honneur le Me qui informe qu'il a nommé, à cette fin, le Docteur Bruchon, le Directeur du Bureau municipal d'Hygiène.

Sur proposition de M. Bloommeisier Villeneuve

Approuvé par M. Bloommeisier l'est, il est

Résolu De s'occuper dans l'action de Son Honneur le Me.

Soumettre un rapport de Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de payer aux héritiers de feu Olivier Gaudet, qui était à sa pension, le montant de sa pension pour le mois de septembre.

Sur proposition de M. Bloommeisier Villeneuve

Approuvé par M. Bloommeisier l'est, il est

Résolu De approuver ledit recommandation.

Soumettre un rapport de Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant de vendre aux enchères une propriété qui est la lot No 2 de la subdivision S.S. 156 de la Ville de la Cité d'Orléans.

Sur proposition de M. Bloommeisier l'est,

Approuvé par M. Bloommeisier l'est, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Surintendant des Achats et des Ventes, avec instruction de donner suite aux recommandations y contenues.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant un compte de M. J. R. Dagen, ingénieur civil, au montant de \$ 95.⁰⁰ pour son travail et analyse d'échantillon de sable de ciment et de gravilles, avec rapports, etc.

Sur proposition de M. Bloommeisier l'est,

Approuvé par M. Bloommeisier Villeneuve il est

Résolu De sanctionner le paiement dudit compte, au même le crédit soit pour les constructions du tunnel de l'Avenue McIlwain.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, en réponse à une communication de M. M. M. King, concernant l'état de la chaussée en face de ce propriété, située sur l'Avenue Verdun.

Sur proposition de M. Bloommeisier l'est,

Approuvé par M. Bloommeisier l'est, il est

Résolu De informer M. King conformément audit rapport.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, concernant l'état de l'Etat de M. Alphonse McArthur, employé comme gardien dans le département de la Voie.

Sur proposition de M. Bloommeisier l'est,

Approuvé par M. Bloommeisier Villeneuve il est

Résolu De transmettre ce dossier au Directeur de l'Assistance Municipale, pour enquête et rapport.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une communication de M. J. B. Pilquin, qui a offert de vendre à la Ville des blocs de pavage en granit.

Sur proposition de M. Bloommeisier l'est,

Approuvé par M. Bloommeisier Villeneuve il est

Résolu De informer M. Pilquin, conformément audit rapport.

Soûmis le devis concernant le prolongement de la décharge de l'égoût de la rue Saint-Jeune, à travers la propriété de la Communauté de Héroux.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Côté.

Approuvé par M. Bloominiaïni Villeneuve il est décidé de se prononcer et arrêter la résolution du Bureau, en date du 19 septembre courant, à l'effet de demander au Conseil un crédit de \$ 7,640.00 pour prolonger la décharge de l'égoût de la rue Saint-Jeune.

Il fut, en outre

Pris de transmettre aux Communaires du Héroux une copie de l'estime et du rapport des ingénieurs de la Cité, concernant l'exécution de ces travaux, en rapport à une communication du maire de Communauté de Héroux, en date du 14 juillet dernier.

Soûmis un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet du Bureau qui l'offre par M. Auguste Bourbon, d'acheter au prix de \$ 1,400.00 le filin de l'égoût de Bourbon ne peut être considéré.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Côté,

Approuvé par M. Bloominiaïni Villeneuve il est décidé d'offrir M. Bourbon que la Cité ne peut vendre le filin de l'égoût de Bourbon aux conditions mentionnées dans sa communication du 8 septembre 1917.

Soûmis un rapport de l'ingénieur Suintendont de l'Aqueduc, la Voie, en rapport à une plainte de M. G. S. Forsberg, concernant l'état de la chaussée et du trottoir sur l'avenue Royal.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Côté,

Approuvé par M. Bloominiaïni Villeneuve il est décidé d'offrir M. Forsberg, conformément au dit rapport.

Soûmis un rapport de l'ingénieur en chef, au

sujet de l'offre faite par M. J. Dupatis de vendre à la Ville un modèle de briques pour la construction de l'égoût.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Côté,

Pris de transmettre copie dudit rapport à M. Dupatis.

Soûmis un rapport de l'ingénieur en chef, transmettant un compte de l'Archevêché de Montréal, pour location d'un terrain dont l'usage s'est servi en 1914, 1915 et 1916.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Côté,

Pris de faire rapport au Conseil communal, d'un vote en crédit de \$ 783.33 pour le paiement dudit compte.

Soûmis des rapports de Suintendont des Messes, recommandant de transporter les bancs suivants:

1. Ball, locataire de l'ital portant les nos. 21-22-23 dans le Marché Saint-Jean Baptiste, à MM. S. Ball & A. Rabinovitch (Ball & Rabinovitch).

MM. M. Poldner & A. Moer, locataire de l'ital portant les nos. 9-10-11 de Marché Saint-Antoine à M. A. Moer.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Côté,

Approuvé par M. Bloominiaïni Villeneuve il est décidé d'offrir le transport dudit banc.

M. Bloominiaïni Villeneuve attire l'attention du Bureau sur le fait qu'il existe dans certains théâtres de la ville un système de loterie en rapport avec la vente de programmes.

Il saurait une lettre à ce sujet reçue par Madame E. Richardson.

Sur proposition de M. Bloominiaïni Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Gode, il est
Résolu De demander au département en foi, d'ins.
d'ignorer les moyens à prendre pour faire
absent est l'état de choses.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en
chef, sur une communication de M. John J.
Milne, en rapport avec la condition de la rue
Shubertke, à Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Gode,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu D'informer le requérant que le Bureau
reçoit de n'avoir pas de crédit pour faire
à Macadam, mais qu'il espère passer
cette partie de la rue Shubertke en asphalte
l'an prochain.

Soumettre un rapport de l'Intendant des
Marchés, sur une communication de M.
J. Koolahan, au sujet de transport de bois
de l'ital No. 50 marché Bonneau, de M. G.
Lanthier à M. E. Payne.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport aux intem.
sic.

Soumettre un rapport de l'Intendant des
Marchés, recommandant la nomination
de M. Almasar Lagombe, en remplacement
de M. Mathias Blais, gardien et balayeur du
marché Bonneau, promu à une autre
poste.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,

Approuvé par M. le Commissaire Gode il est
Résolu D'approuver ladite recommandation.
Leur Honneur le Maire fait remarquer le fait
qu'il concourt dans ladite recommandation.

Soumettre un rapport de l'Inspection médicale mun.
municipal, concernant l'absence des employés

durant la première quinzaine de septembre
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De déposer ledit rapport aux Archives.

Le Secrétaire soumet le résumé des
travaux exécutés sous l'administration
du Bureau des Commissaires, pour l'année
l'année 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Gode il est
Résolu D'approuver ledit résumé, de le trans-
mettre au traducteur officiel, avec in-
structions d'en faire la traduction en
langue anglaise, d'autoriser le Secré-
taire à en faire l'impression, et de
le transmettre au Conseil, en conformité
de la section 21. M. de la charte.

La séance est continuée dans le cabinet de
Son Honneur le Maire pour discuter la
question de finances, en présence
de l'assistant en chef de la suite, du con-
trôleur et auditeur et du Secrétaire de
la suite.

Et après pour parler.

Sur proposition de M. le Commissaire Gode,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De désigner MM. le Commissaire Ross et
Villeneuve, et le Secrétaire de la suite au sein
de Sir Frederick William Taylor, concer-
nant cette question, et de leur faire de faire
rapport du résultat de leur entente à
la heure 1. M. ce jour.

La séance est adjournée à 4 heures P.M. ce jour.

Agouement.

M. Ross

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communiqué
Tenue le 24 septembre 1917. P.M.

Présente

Son Honneur le Maire M. Martini, P.M.
M.M. les Communiqués Ainsy,
Lesté,
Rose,
Villeneuve.

Seigneur un rapport de l'Ingénieur en chef
concernant l'offre faite par M. C. F. Martin
d'acheter de la terre au prix de \$ 350.00 le lieu
surnommé d'Ahuntua.

Sur proposition de M. le Communiqué Lesté,
Appuyé par M. le Communiqué Villeneuve il est
Résolu De réviser la résolution adoptée par le
Bureau à ce sujet le 7 septembre 1917, et
de donner instruction au Surintendant
des Achats et des Ventes, d'offrir ce terrain
en vente au plus haut enchérissable.

Seigneur un rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Ville, en réponse à une
requête du Surintendant de l'Hôpital-
Général concernant l'état du pavage des
rues dans le voisinage dudit hôpital.

Sur proposition de M. le Communiqué Lesté,
Appuyé par M. le Communiqué Villeneuve il est
Résolu D'informer le Conseil conformément audit
rapport.

Seigneur un rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Ville, en réponse à une communication
de M. J. La Savardure qui se plaint du
mauvais état du trottoir sur la rue St-Jules
entre la rue Lajumaine et Saint-Désiré.
Sur proposition de M. le Communiqué Lesté,
Appuyé par M. le Communiqué Villeneuve il est

Résolu D'informer M. La Savardure, conformément
audit rapport.

Seigneur une communication de M. Le-
chermi Macdonald, concernant l'état
de l'Avenue Wilton, au nord de la rue
Shubrook.

Sur proposition de M. le Communiqué Lesté
Appuyé par M. le Communiqué Ainsy, il est
Résolu De transmettre ladite communication à
l'Ingénieur en chef pour rapport.

Seigneur un rapport de l'Ingénieur Sur-
intendant de l'Agueduc, au sujet
d'un compte, au montant de \$ 612.00 re-
çue par la compagnie Gaeth pour répa-
ration à une pompe à incendie Waterson
exécutée en 1908, pour le compte du diparte-
ment des Incendies.

Sur proposition de M. le Communiqué Villeneuve
Appuyé par M. le Communiqué Lesté il est
Résolu Qu'il ne soit admis que la Ville doit payer ce
compte, une offre soit faite à la Compagnie
Gaeth d'une somme de \$ 306.00 en règlement
de cette réclamation, étant donné le fait que
les travaux en question ont été faits et que
la Ville en a bénéficié, ainsi qu'il appert
du rapport de l'Ingénieur Surintendant de
l'Agueduc.

M. le Communiqué Ainsy décide que
la séance est ajournée à mardi, le 25 septembre
1917, à 11 heures A.M.

Ajournement.
M. Villeneuve

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communication

Tenu le 25 septembre 1917 à M.

Présents.

M. M. les Communaires Villeneuve, Rose, Lesté, Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commaire Rose est appelé à présider.

Les questions sont lues et approuvées.

Sur proposition de M. le Commaire Lesté,

Résolu Approuvé par M. le Commaire Ainey, il est alloué une somme de \$ 200.- par mois le Salaire de M. E. H. Reichle, contenant des travaux de réparations au pont La Chapelle.

Sur un rapport du Notaire de la Ville transmettant pour approbation, un projet de notification, mis en demeure, et présenté à l'adjudicataire de la Compt. Motor Company Limited, relativement à deux machines livrées à la Ville et à l'exécution des contrats accordés à ladite compagnie, en date du 13 mai 1917.

Sur proposition de M. le Commaire Lesté,

Résolu Approuvé par M. le Commaire Villeneuve il est décidé d'approuver ledit projet de notification, etc. et d'autoriser le Notaire de la Ville à le signifier à la Compt. Motor Co. Ltd.

Sur un rapport de communication de la Compt. Motor Company au sujet de l'exécution de son contrat pour la location de balayeurs automobiles.

Sur proposition de M. le Commaire Lesté,

Résolu Approuvé par M. le Commaire Villeneuve il est décidé de transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

M. Garpeur D. Luce se présente devant le Bureau et demande de faire faire les réparations nécessaires pour remettre en état de propriété le salon de l'école Technique qui était occupée par la Bibliothèque Cijique.

Sur proposition de M. le Commaire Ainey,

Résolu Approuvé par M. le Commaire Lesté il est décidé de demander au Surintendant des Edifices Municipaux de consulter M. Desjardins et de dire s'il est possible de faire exécuter ces travaux par les employés de son département.

Sur un rapport de mandat, remis par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 4,069.04 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commaire Villeneuve

Résolu Approuvé par M. le Commaire Lesté il est décidé d'autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commaire Villeneuve

Résolu Approuvé par M. le Commaire Lesté il est décidé d'approuver les réquisitions suivantes: Aqueduc Nos 557-559-560-558-561-562-563-564-565-566. Inondés 208-209. Malades Contagieuses 46. Edifices Municipaux 82. Marchés (pensi Papineau) 53. Parc La Fontaine 159-166-170-175-176-177-178- de Mt. Royal 44-45. Insinuations 121-122. Impuretés 30-31. Malades Contagieuses 44. Dites 3. Eclairage 45.

Egout (Div. Ouest) 135-136-137-139-138.
Plarmer 44.
Voies Div. Est 87-88-89-90-91-92.
do do Nord) 144.

Je soumet un rapport du département en
faisant suite d'une réclamation de M. R.
J. Villeneuve pour un terrain de
vingt pieds par vingt-cinq pieds dont la
cité de Saint-John s'est emparée
en 1909, en front de lot 293, subd. 11
sur le boulevard Saint-Laurent, pour y
construire un trottoir permanent.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.

Resolu De faire rapport au Conseil recomman-
dant le règlement de ladite réclamation
en payant à M. Villeneuve la valeur du
dit terrain, à raison de \$ 1.²⁰ le pied,
ainsi qu'une somme additionnelle de
\$ 81.²⁵ pour intérêts depuis 1909 et pour
remboursement de taxes payées sur ladite
terre de terrain.

Les membres de la Commission de la Biblio-
thèque, savoir: M. le Docteur E. Dubois
président, M. Victor Meunier, vice-prési-
dent, messieurs J. Kinfert, J. Boyd, J.
Leprieux sont présents devant le
Bureau et soumettent une demande
à l'effet d'étendre les pouvoirs et les
attributions de ladite Commission, et de mettre
à sa disposition les fonds suffisants qui leur
permettent de choisir et d'acheter livres
dont le besoin du public et les occasions
qui peuvent s'offrir de livres de tout genre.
Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.

Approuvé par M. Lacomme Villeneuve il est

Resolu Qu'une somme de \$ 1,000.⁰⁰ soit mise à la dispo-
sition de la Commission de la Bibliothèque pour
achat de livres d'occasion, cette somme devant

être prise sur le montant de \$ 25,000.⁰⁰ et être
pour achat de livres.

Je soumet une lettre de la Compagnie
Levee Construction Co. en réponse au
projet qui lui a été signifié pour la
mettre les dimensions de l'épave des cloches
des fosses et les ponts le long du canal de
l'Alouette.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.

Resolu De faire rapport au Conseil recomman-
dant de donner communication au dé-
partement en loi.

Je soumet un rapport de l'ingénieur en
chef de l'Alouette, recomman-
dant d'opérer le forage d'une sonde
de \$ 12,150.⁰⁰ et à être prise à même le crédit
voté pour l'achat de matériel pour le fon-
ctionnement des pompes, chauffage et
éclairage du plant de filtration.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.

Resolu De faire rapport au Conseil recomman-
dant que cette somme soit appliquée aux fins
ci-dessus.

Entretien de la canalisation	\$ 9,400. ⁰⁰
Réparations de bornes-fontaines	2,000. ⁰⁰
Alouette	300. ⁰⁰
Entretien des autos et camion	450. ⁰⁰
	\$ 12,150. ⁰⁰

Je soumet un rapport de l'ingénieur en chef
de l'Alouette, en réponse à la réclamation
de M. L. Lachon Juvigné, concernant la pose de
conduites d'eau dans le parc Lapointe.
(Quartier Mercier).

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.

Resolu De informer M. L. Lachon Juvigné qu'il est in-

possible de poser des conduites d'eau, pour le moment, parce que les tuyaux doivent poser dans le roc. Et qu'il n'y a pas encore de canalisation d'égout dans ce district.

Il est en outre
 Résolu De demander au Conseil un crédit de \$ 3/5.⁰⁰ pour payer le coût de la distribution de l'eau aux familles résidant dans cette localité d'ici à la fin de l'année.

Soumis un rapport du Député-Loge-ment en Chef demandant un crédit additionnel de \$ 1,000.⁰⁰ pour payer le coût du nettoyage de l'égout construit dans la rue Lavoie par l'entrepreneur A. Lehoucq.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,

Résolu De demander au Conseil de voter pour la fin de donner une somme de \$ 1,000.⁰⁰ qui devra être collectée ultérieurement de l'entrepreneur A. Lehoucq.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,

Résolu De donner instructions à l'ingénieur en chef de faire les travaux de pose de la rue Saint-Ferdinand dans le quartier St. Henri.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,

Résolu De payer à M. Bloominiau l'esté le montant de la moitié du dépôt fait par la Imperial Oil Co. en rapport avec son contrat pour la fourniture d'asphalte.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, en réponse à une plainte de Madame J. Parallie, concernant l'évaluation de sa propriété.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Résolu De payer à M. Bloominiau l'esté le montant de la moitié du dépôt fait par la Imperial Oil Co. en rapport avec son contrat pour la fourniture d'asphalte.

Soumis un rapport de M. L. A. West lauréat, concernant la réparation de l'égout de la rue Saint-Christophe, entre l'avenue Duluth et la rue Marie-Anne.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Résolu De différer l'étude de cette question à venir du 25 du courant.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, en réponse à une plainte de M. l'arresté Lamontagne, concernant l'évaluation d'une propriété occupée par Madame J. Chaloupe.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,

Résolu De payer à M. Bloominiau l'esté le montant de la moitié du dépôt fait par la Imperial Oil Co. en rapport avec son contrat pour la fourniture d'asphalte.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, et de l'ingénieur en chef, transmettant tant des informations additionnelles en réponse à une interpellation de M. Lichon Ward, se rapportant à une certaine quantité de terre qui a été déposée sur la rue de la Montée.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,

Résolu De transmettre lesdits rapports au Conseil, en réponse à l'interpellation de M. Lichon Ward.

Soumis un rapport du département en foi, avisant le Bureau que la demande des Fonds de secours Helge pour la remise du montant de la licence impo- sée pour le renouvellement des expéditions de cirque ne peut être accordée.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire l'ont été
Résolu D'infirmer le Fonds de secours belges, en
fournissant audit rapport.

Soient une communication de M. J. d'É.
blémont, offrant d'assurer contre l'incendie
toutes les propriétés de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu D'insérer ladite communication aux
archives.

Soient un rapport de l'ingénieur en
chef transmettant des études pour la
pose de conduites d'eau et de sa construction
d'un égout dans l'avenue Wedge-
wood, quartier Saint-Gabriel.

Sur proposition de M. le commissaire Côté.

Approuvé par M. le commissaire Ainey il est
Résolu D'autoriser la pose d'une conduite d'eau de
huit pouces, sur une distance de 1650
pieds (y compris 260 pieds sur la rue Pil)
dans l'avenue Wedgewood, quartier St.
Gabriel, au coin de # 5362.5 a été pour la
même appropriation votée pour la pose de
conduites d'eau en général.

Il est, en outre

Résolu D'faire rapport au Conseil demandant
un crédit de \$ 11,720.00 dont \$ 10,320.00
payable par les propriétaires et \$ 1,400.00
par la Ville pour la construction d'un égout
dans la même rue, les travaux étant re-
commandés par le Bureau d'Hygiène dans
l'intérêt de la santé publique.

M. le commissaire Ross l'a mis sur siège et
M. le commissaire Ainey est appelé à presider.

Soient un rapport du Directeur en chef
de la Ville, transmettant un plan qui montre

les parties de la rue Veil appartenant à la
ville et les limites de terrain offertes par
MM. N. Mcconnie et Co. Mcinher, pour la
rectification des lignes de ladite rue.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le commissaire l'ont été
Résolu D'infirmer MM. Mcconnie & Mcinher que
le Bureau ne peut donner suite à
leur proposition.

Soient un rapport du département
en foi, concernant une réclamation de
l'honorable juge Mcartineau qui pré-
tend avoir des droits de propriété sur les
terrains connus et désignés sous les
nos. 325-529 325-543 et 325-559 du
village de la Côte Saint-Jacques qui se
trouvent compris entre les lignes bornes
boisées de la rue Saint-Hubert, St.
Armand et Mcmontana, telle que
projetée.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire l'ont été
Résolu Que la Ville de Montréal reconnait, par
les présentes que l'usage commun sur
ou nulle publique des lots nos. 325-529
325-543 et 325-559 du village de la
Côte Saint-Jacques, et compris entre les lignes
bornées de la rue Saint-Hubert, St.
Armand et Mcmontana doit être considéré
comme ne devant pas porter préjudice
aux droits qui ont ou peuvent avoir les
propriétaires de ces lots et que la ville ne reconnaît
l'usage en tant qu'il est permis à titre de tolé-
rance, en tant que lesdits propriétaires
pourraient s'y opposer.

Soient un rapport du Surintendant des
Achat et des Ventes, relativement à la vente
aux enchères des résidus de terrain appartenant
pour l'illégalité de la rue D. Montigny Est.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve.
 Approuvé par M. Bloominian l'esté il est
 Résolu que le lot p. 1047 a été adjugé
 par l'enchère, à l'air de p. 1.87 1/2
 d'avis à payer le montant afin de
 permettre de compléter la vente

M. Bloominian Villeneuve remplace M.
 Bloominian Aigny à la présidence

Reçu les communications suivantes:
 Communication des messieurs Robit & Co
 offrent d'acheter une terre de terrain si-
 tuée sur le côté est du boulevard Saint
 Joseph, entre la rue Carrière et la rue Rec-
 ther.

Communication de M. J. Pigeon offrent
 d'acheter une terre de terrain, située
 au coin de la rue Lifford et Montona.

Sur proposition de M. Bloominian l'esté.

Approuvé par M. Bloominian Aigny, il est
 Résolu de transmettre ladite communication au
 Président du Bureau des Estimateurs pour
 rapport.

Reçu les communications suivantes:
 Communication de M. A. Gagnon, au sujet
 de certains domaines qui auraient
 été acquis au No. 1461 de la rue Notre-
 Dame Ouest.

Communication de la Compagnie Windsor
 Hotel, pour dommages causés à sa propriété
 par l'impédiment.

Sur proposition de M. Bloominian l'esté,

Approuvé par M. Bloominian Aigny, il est
 Résolu de transmettre ladite communication au
 département des Reclamations pour rapport.

Reçu les communications suivantes:
 Communication de M. A. Turgeon se
 déclarant opposé à faire, sur un terrain
 si pour la construction d'un égout
 dans l'avenue McNeilland.

Requête des conducteurs d'autobus
 stationnement sur la rue au Victoria
 demandant d'installer un téléphone
 au coin de la rue St. Jacques et rue St.

Lettre de la Montreal Light & Po-
 wer, demandant la permission d'installer
 des poteaux sur la rue Nicolet.

Sur proposition de M. Bloominian l'esté.

Approuvé par M. Bloominian Aigny, il est
 Résolu de transmettre ladite communication
 à l'ingénieur en chef pour rapport.

Reçu une communication de M. Leduc
 Eli, demandant de faire installer un fon-
 taine dans la Pale Marguerite Bourgeoise.

Sur proposition de M. Bloominian l'esté.

Approuvé par M. Bloominian Aigny, il est
 Résolu de transmettre ladite communication au
 Superintendent du Parc pour rapport.

Reçu une communication de M. J.
 Coughlin, attirant l'attention du Bureau
 sur une chemise dangereuse située
 sur la rue Saint-Marc.

Sur proposition de M. Bloominian l'esté.

Approuvé par M. Bloominian Aigny, il est
 Résolu de transmettre ladite communication à
 l'Architecte de la Ville pour rapport.

Reçu une communication de M. J. E. A.
 Renaud, demandant de louer un terrain
 appartenant à la Ville et situé au coin de
 l'Alce de Parc et de l'Alce Van Horn.
 Sur proposition de M. Bloominian l'esté.

Approuvé par M. l'Commissaire Anisy, il est
Présolu De transmettre ladite communication
au Surintendant des Edifices Municipaux
pour rapport.

Leur rapport du Surintendant
des Edifices Municipaux, recommandant
d'installer d'un téléphone
dans le bureau du Directeur du Marché
Bonsecours.

Sur proposition de M. l'Commissaire Anisy

Approuvé par M. l'Commissaire Côté il est
Présolu De pourvoir dans ladite recomman-
dation, le montant requis pour l'installation
dudit téléphone, - d'indiquer le dernier ter-
me de la présente année, soit \$ 14.²⁵ de-
vant être imputé sur le crédit voté pour
le contingent du Marché Bonsecours.

Sur proposition de M. l'Commissaire Anisy.

Approuvé par M. l'Commissaire Côté il est
Présolu De demander aux bibliothécaires de
l'Institut Français et de la Bibliothèque
Saint-Sulpice de lui soumettre un rapport
le Bureau de l'Commissaire, sur:

- 1° Le nombre de livres qu'ils ont.
- 2° Le nombre de personnes qui visitent leur
Bibliothèque, en moyenne par jour, au cours de
l'année.
- 3° Le nombre de livres en circulation, et
- 4° Le nombre d'employés de leur Bibliothèque

La séance est adjournée à mercredi le 26 du
courant, à 11 heures A.M.

Ajournement.
J. M. Villeneuve

Procès verbal d'une séance du Bureau de l'Commissaire

Tenue le 26 septembre 1917 A.M.

Présents,

M. M. l'Commissaire Anisy
Côté
Rose
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M.
l'Commissaire Rose est appelé à presider.

La lecture des minutes est suspendue.

Leur rapport sur le mandat vicin-
fical par le Contrôleur et Auditeur de la
ville, aux montants respectifs de \$ 10,
196.⁴¹ et 6.166.¹⁴ suivant l'acte certifié.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. l'Commissaire Anisy, il est
Présolu De continuer le paiement.

Leur rapport suivants:

Rapport de l'Ingénieur en Chef, de l'ingé-
nieur mécanicien en charge des abattoirs
de l'inspection Surintendant général
de la voirie, concernant la fabrication au-
tomobile pour la Compté Motor Co. Ltd.

Rapport de l'Notaire de la ville, transmettant
copie du projet relatif à la Cook Com-
munity Company, concernant les réparations
nécessaires aux ponts et fossés sur le
canal de l'aqueduc.

Rapport du Surintendant de la voirie au
sujet du passage de rue Guy et boulevard
Sur proposition de M. l'Commissaire Côté
Approuvé par M. l'Commissaire Villeneuve il est

Resolu De déposer ces rapports aux dossiers.

M. Lichon M. Mercier demande, au nom de M. l'abbé Foucher curé de Villaray, de faire démolir une petite maison sur la mitage qui a été expropriée pour l'ouverture de l'avenue Villaray.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Appuyé par M. l'Commisnaire Lotté il est Resolu De donner instruction à l'inspecteur général du département des Achats et des Ventes, d'aller visiter cette bâtisse, et de faire rapport au Bureau, sans délai.

M. l'Commisnaire Villeneuve remplace M. l'Commisnaire Ross à la présidence.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Ainey.

Appuyé par M. l'Commisnaire Lotté il est Resolu Que les minutes du 25 septembre a. m. soient amendées en ajoutant à la résolution, No. 30602, à l'effet de mettre une somme de \$ 1,000.00 à la disposition de la Commission de la Bibliothèque pour l'achat de livres, après les mots: "pour l'achat de livres"; le mot "sujet" à l'approbation du département en loi; et que ainsi amendées, elles soient approuvées.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Lotté.

Appuyé par M. l'Commisnaire Villeneuve il est Resolu D'appointer l'inspecteur en chef à occuper le poste vacant sur la rue Boudogé. (Saint-Réal) le montant à dépenser en devant par décret \$ 52.00.

M. l'Commisnaire Lotté remplace M. l'Commisnaire Villeneuve à la présidence.

Je soussigné rapport du Surintendant des

Edifice Municipal demandent un crédit de \$ 250.00 pour remettre dans l'état où ils étaient les appartements qui étaient autrefois occupés par la Bibliothèque civique dans l'édifice de l'école Technique.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Ainey.

Appuyé par M. l'Commisnaire Villeneuve il est Resolu De recommander au Conseil le vote de l'édifice somme pour le faire ce dossier sujet à l'approbation de la Cour et de l'Auditeur.

Je soussigné rapport du Surintendant des Marchés demandent d'être autorisés à charger au crédit voté pour réparations générales dans un département, une somme de \$ 55.00 suffisant à l'achat de travaux pour certains accords de dignité qu'il a fait exécuter aux Marchés Bonsecours.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Ainey.

Appuyé par M. l'Commisnaire Villeneuve il est Resolu D'approuver l'autorisation demandée.

Je soussigné communication de M. l'Commisnaire Villeneuve, contenant les renseignements demandés par l'Avocat en chef par sujet de l'opinion que le Bureau lui a demandé sur la légalité de l'exemption de taxes accordée par le Ville de Montréal à certains industriels.

Sur proposition de M. l'Commisnaire Villeneuve.

Appuyé par M. l'Commisnaire Ainey, il est Resolu De transmettre l'édifice communication au département en loi.

Je soussigné rapport du département en loi transmettant le mémoire de frais de M. M. Beiaillon, Beiaillon les Jures, requête pour brief d'injonction au sujet du règlement.

Les propositions de M. l'Commissaire Villeneuve
 Approuvées par M. l'Commissaire Aisy, il est
 Résolu De demander au Conseil un crédit de
 \$ 162²⁰ pour le paiement de ces frais, sujet
 à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

Soient une communication de la M^{re}.
 Chant & Employeur Sur araire & Accident Co.
 offrant d'assurer la responsabilité de la
 Ville contre les accidents causés ou causés
 par un automobile.

Les propositions de M. l'Commissaire Aisy,
 Approuvées par M. l'Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De transmettre cette communication à l'In-
 génieur mécanicien en charge des autor
 pour rapport sur le coût annuel de répar
 tions aux autor, par suite d'accidents.

Soient un rapport du Bibliothécaire
 demandant d'être autorisé à acheter à
 même en contingent un certain index
 au coût de \$ 6³⁰.

Les propositions de M. l'Commissaire Aisy,
 Approuvées par M. l'Commissaire Côté, il est
 Résolu D'approuver l'autorisation demandée.

Soient une communication de l'Ingenieur
 de l'ingénieur mécanicien, concernant
 la question du prix du gaz.

Les propositions de M. l'Commissaire Villeneuve,
 Approuvées par M. l'Commissaire Aisy, il est
 Résolu De déposer ledite communication au dossier.

Soient une communication de M. Robert
 Reid, au sujet des routes construites sous
 le toit en face de sa propriété, rue Sher-
 brooke ouest.

Les propositions de M. l'Commissaire Villeneuve,
 Approuvées par M. l'Commissaire Ross, il est
 Résolu De transmettre ledite communication au Secré-
 taire du Privilège et pour rapport.

Soient le rapport du Secrétaire de M. l'Com-
 missaire Contagieux, pour la semaine fi-
 nissant le 22 septembre courant.

Les propositions de M. l'Commissaire Ross,
 Approuvées par M. l'Commissaire Aisy, il est
 Résolu De déposer ledit rapport aux Archives.

Soient une communication de M. G. R.
 Hooper, demandant de louer une asso-
 sance.

Les propositions de M. l'Commissaire Ross,
 Approuvées par M. l'Commissaire Aisy, il est
 Résolu D'autoriser le département de Travaux Pu-
 blics de louer à la Ville de Sarsouy, une
 armoire maintenant dans l'édifice de la
 division nord, pour un période de deux
 semaines, à raison de \$ 5.⁰⁰ par semaine.

M. l'Commissaire Villeneuve remplace M.
 l'Commissaire Côté à la présidence.

M. l'Commissaire Côté laisse son siège.

Soient un rapport du Directeur du Bu-
 reau Municipal d'Hygiène, déclarant
 ne pouvoir recommander de faire desit à
 la demande de permis de l'Ex. Comptable
 Poivre.

Les propositions de M. l'Commissaire Ross,
 Approuvées par M. l'Commissaire Aisy, il est
 Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer
 le requérant en conséquence.

Soient un rapport du Directeur du Bu-
 reau Municipal d'Hygiène, trans-
 mettant les renseignements demandés par
 le département de Loi, au sujet de la police
 acquittée demandée par l'Ex. lieutenant
 de Pompier J. F. Beaulieu.

Les propositions de M. l'Commissaire Ross,
 Approuvées par M. l'Commissaire Aisy, il est.

Resolu De transmettre au département en loi, pour rapport.

Soit un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, concernant la demande de pension faite par l'inspecteur Mc Mahon, de département de Police.

Sur proposition de M. Bloominiau Pse.

Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est Resolu De transmettre ledit rapport au département en loi, pour rapport.

M. Bloominiau Côté prend son siège.

Soit un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, concernant de ne pas aller à M. J. St. John l'autorisation d'utiliser un morceau de terre à l'achaine, pour servir de débarcadere.

Sur proposition de M. Bloominiau Pse.

Approuvé par M. Bloominiau Côté il est Resolu De Rouvrir dans ledit rapport et d'informer M. Johnston convenance.

Le Bibliothécaire dip. se devant le Bureau pour la liste de livres approuvée par la Commission de la Bibliothèque, et cette liste est renvoyée séance tenante à M. Bloominiau Ainey

M. Bloominiau Pse. lève son siège.

Soit un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, concernant la demande faite par le Dipute Minister de la Justice de remettre à la disposition du Gouvernement les salles municipales des différents quartiers de la Ville, pour tenir les séances des tribunaux d'exception.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainey.

Approuvé par M. Bloominiau Côté il est Resolu De transmettre ledit rapport au Surintendant des Edifices Municipaux pour qu'il soit établi combien la Ville devrait charger au Gouvernement pour mettre ces différents salles à sa disposition.

Soit un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, en réponse à une plainte de trois personnes concernant le manque de confort dans un bureau pendant le mois d'hiver.

Sur proposition de M. Bloominiau Côté.

Approuvé par M. Bloominiau Ainey il est Resolu De approuver ledit rapport aux conditions.

La séance est ajournée à jeudi le 27 Septembre 1918 à 10.30 H. A. M. Apurement.

Joseph Ainey Pres. P. P.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires

Tenu le 27 septembre 1917 à 11 h.

Présents,

M. M. les Commisaires Arisq,
Villeneuve,
Côté.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le
Commissaire Arisq est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Sont reçus un rapport du département en foi
en ripour à une question de M. L'Étève
vni Lavigne, concernant l'ouverture de
une Saubigny, Sherbrooke et Boyce
dans le quartier Mc Vicar.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, en
riponne à ladite interpellation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Côté il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes :

Paris Paris Lafontaine 179-180-181-182-183.

Aguedue 567.

Vahin Div. Ouest 60

do " Nord 145-146.

Edifice Municipal 83-84-85.

Indigènes 210-211

Police 135-131.

M. le Commissaire Roux prend son siège.

Sont reçus une interpellation de M. L'Étève
Élie attirant l'attention du Bureau sur la
nuisance qui serait causée par les chemins.

sur des chemins de l'Aguedue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite interpellation à
l'Ingénieur Supérieur de l'Aguedue,
pour rapport.

L'Ingénieur en Chef prie le
Bureau, signalant le fait que la chaussée
et les trottoirs de la Rue Saint-Antoine
endommagés à la suite de la rup-
ture de l'égout des conduites de l'Aguedue,
doivent être réparés.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite interpellation à
l'Ingénieur Supérieur de l'Aguedue
pour rapport.

D'informer la Compagnie Fairbanks, même
que les chaussées et les trottoirs de la Rue
Saint-Antoine sont être mis en œuvre
son ordre que possible, temporairement
jusqu'au prochain printemps.

Sont reçus un rapport du District Ingénieur
en Chef, recommandant que les crédits
suivants, soient :

Division Est

Arroyo 14706.⁴³, 14506.⁹⁵ 199.⁴⁸

Balaye de un parc pour 41040.⁰⁰ 26531.⁵⁷ 14508.⁴³

de de 1 de fruit 41919.⁸⁸ 31359.²⁵ 10559.⁶⁵

de de de comparé 3510.⁰⁰ 2224.²⁵ 1285.¹⁵

Division Nord.

Arroyo 12420.⁰⁰ 12360.⁶⁸ 59.³²

Balaye de un parc pour 26460.⁰⁰ 17606.⁷⁸ 8852.²⁷

de de de fruit 28239.⁰³ 17454.²⁵ 10788.²⁵

de de de comparé 7740.⁰⁰ 5041.⁹⁸ 2698.⁰⁷

Division Ouest.

Arroyo 18301.⁰⁷, 18301.⁰⁷

Balaye de un parc pour 35182.⁰⁰ 24927.⁹⁸ 10254.²²

Balayage des rues par nuit 39645.⁰⁰ 28949.¹⁵ 10695.⁰⁰
do do do par nuit 6390.⁰⁰ 5120.⁰⁰ 1269.⁹²
71168.⁵⁸

sont appliqués au Nettoyage des Rues
en général.

Sur proposition de M. Lecomte

Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
Résolu D'approuver ladite recommandation.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau.

Sur proposition de M. Lecomte

Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
Résolu De les déposer aux archives.

Communication de M. J. Robillard, sollicitant
une position dans le département des Marchés.

Extrait des procès-verbaux d'une séance
du Conseil, tenue le 24 du courant, à
l'effet de voter un rapport du Bureau
demandant un crédit de \$ 30.⁰⁰ pour
l'achat d'almanachs des adresses locales.

Rapport de l'ingénieur Surointendant de
la Ville, en réponse à une plainte de M.
A. N. Billet, concernant l'état du trottoir
de l'avenue Pilon.

Soumis une interpellation de M. L'Écuyer
Bidard concernant l'arrosage et le nettoyage
des rues.

Sur proposition de M. Lecomte

Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
Résolu D'informer le Conseil que le Bureau de Com-
munes a pu mettre à la disposition du
département de la Ville l'argent nécessaire
pour le nettoyage et l'arrosage des rues, d'ici
à la fin de l'année, en faisant remarquer
que l'arrosage des rues le matin ne peut pas
être fait maintenant aussi bien qu'il l'a été
parce qu'il y a cette époque-ci de l'année la terre.

pieture ne le permet pas.

Soumis un extrait du procès-verbal
d'une séance du Conseil, tenue le 24
septembre courant, à l'effet de voter
un rapport du Bureau demandant
un crédit de \$ 12.000.⁰⁰ pour la construction
d'un égout dans la rue Beaumont.

Sur proposition de M. Lecomte

Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
Résolu De voter au Conseil le rapport du
Bureau, en date du 21 septembre courant

Soumis un rapport du département en
faisant transmettre copie du jugement
rendu par le juge Allard sur la requête
de la Ville demandant l'établissement de
lignes horlogères sur le chemin de la
Côte Ste. Catherine.

Sur proposition de M. Lecomte

Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Sur proposition de M. Lecomte

Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 25
septembre courant, à l'effet de recomman-
der au Conseil d'opérer le paiement d'une
somme de \$ 12.150.⁰⁰ a été prise à main levée
dit vote pour "pouvoir électrique pour le
fonctionnement du pompeur chauffage et éclairage
du plant de filtration" est recon-
dité et annulé.

Il est en outre

Résolu Qu'une somme de \$ 12.150.⁰⁰ a été prise à main
levée dit vote pour "pouvoir électrique pour
le fonctionnement du pompeur chauffage
et éclairage du plant de filtration" soit
appliqué aux fins suivantes, conformément
aux recommandations contenues dans un
rapport de l'ingénieur Surointendant de

l'aqueduc, en date du 25 septembre con-
sulté, savoir:

Entretien de la canalisation	\$ 9,400.00
Réparations de borne fontaine	2,000.00
Aqueduc	300.00
Entretien des autres canalisations	450.00
	<u>\$ 12,150.00</u>

Soumis une communication de M. Alphonse
Labiquette, au sujet de la taxe qui lui est
imposée pour une entrée à chacun existant
en face de sa propriété.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
transmis la dite communication au
Surintendant de Travaux pour rapport.

Soumis une communication de l'Union
coopérative des laitiers de Montréal et plain-
te du fait que la Compagnie du
Grand-Tramway a supprimé un train
spécial qui depuis cinq ans transportait
à Montréal.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
transmis la dite communication
au Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène, pour rapport, et de demander
au Département en fait, si la Ville a le
pouvoir d'obliger la Compagnie du Grand-
Tramway à rétablir le train en question.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
résolu de se réunir et d'adopter la résolution
du Bureau en date du 24 septembre 1917, à
l'effet d'offrir à la Compagnie Laith une
somme de \$ 306.00 en règlement d'une récla-
mation qu'elle a faite à la Ville pour travaux
de réparations exécutés en 1908.
Il est en outre

Résolu De donner instruction au Secrétaire de de-
mander à l'ex. chef Benoit de fournir
au Bureau toutes les informations qu'il
possède au sujet de cette affaire.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
résolu de transmettre au Bureau un rapport de
Bureau en date du 31 août, à l'effet de
verifier à la Corporation de Joliette deux an-
nées au prix de \$ 100.00 chacune, en rap-
port le Conseil que la liste a, à ce dis-
positif plus de tokens d'arrivés qu'elle
en a besoin pour la différence qu'actuel.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surin-
tevant de la Ville, en réponse à une
communication de M. J. Macdonald qui
s'est plaint du fait qu'il n'y a pas
de travail convenable.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
résolu de diffuser requérant conformément au dit
rapport.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
résolu de demander au département en fait, ou en
son nom, le procès-verbal de l'affaire
de la réclamation de la Ville, contre M.
Lillespie, Re: Réparations au filin de Bordeaux.

M. Lecomte Villeneuve demande au Bureau de
faire préparer un plan montrant une
parcelle de terrain appartenant à la Ville et
située au coin sud-est de la rue Saint-Denis
et du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. Lecomte Villeneuve

Résolu Approuvé par M. Lecomte Villeneuve il est
résolu de donner instruction au Directeur en chef
de faire droit à cette demande.

Soumis un mandat, visé par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant total de \$ 17.779.³⁹, suivant
liste certifiée.

Sur proposition de M. Bloommeier Villeneuve.

Approuvé par M. Bloommeier l'est, il est
Résolu De autoriser le paiement.

Soumis un rapport du département en foi
au sujet de l'union avec conseil par les
égales de la Cité de Montréal qui se
diversifient dans un même tra-
vaux la municipalité du village
de la Côte Saint-Louis.

Sur proposition de M. Bloommeier l'est,

Approuvé par M. Bloommeier Villeneuve il est
Résolu De informer le département en foi, que le
dossier lui a été transmis pour avoir la
municipalité de la Côte Saint-Louis de
travaux en cours d'exécution, pour ren-
dres à l'état de chose dont on s'est
plaint au cas où ladite municipalité
intenterait des procédures contre la Cité
de Montréal.

Soumis un rapport du Chef du département
des Incendies recommandant d'opérer
le paiement d'une somme de \$ 334.⁵⁰ du
credit voté pour "Energie électrique et gaz
pour autres fins que l'éclairage et le chauf-
fage cette somme aux fins suivantes:
1. gaz de poste No. 41 (garage), Parc Estimeur 2 mois 40.
Empreinte divers 294.⁵⁰
\$ 334.⁵⁰

Sur proposition de M. Bloommeier l'est,

Approuvé par M. Bloommeier l'est, il est
Résolu De approuver ladite recommandation.

Soumis une interpellation de M. L'Eschvau Hard,
concernant la loi se rapportant à l'opération
des machines automatiques (slot machines)

Sur proposition de M. Bloommeier l'est,

Approuvé par M. Bloommeier l'est, il est
Résolu De transmettre ladite interpellation
au département en foi, avec prière de
suggérer des amendements au code
des Procédure criminelle qui faci-
lité laient les déclarations de culpabi-
lité. (Conviction).

Soumis un rapport du département en foi
auprès le Bureau qui l'ex. com. de
A. Neauan a écrit la sa pension.

Sur proposition de M. Bloommeier l'est,

Approuvé par M. Bloommeier l'est, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Contrôleur et
Auditeur pour indiquer où se trouve le fonds
pour payer la pension de l'ex. com. de Neauan.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, concernant la
demande de permis de M. J. Bilanger, em-
ployé comme ménageur du département de
Police.

Sur proposition de M. Bloommeier l'est,

Approuvé par M. Bloommeier l'est, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au département
en foi, et au Directeur de l'Assistance
Municipale, pour rapport.

Soumis une interpellation de M. L'Eschvau
Blumenthal demandant des informations
au sujet d'un nommé Hamill qui
travaillait au service de la Police.

Sur proposition de M. Bloommeier l'est,

Approuvé par M. Bloommeier l'est, il est
Résolu De transmettre ladite interpellation au chef de
Bureau de la Cour du Recorder, pour rapport.

Soumis un rapport du Bulletin Municipal
recommandant de demander la soumission
pour la réimpression d'un certain nombre de volumes

de l'édiction du Bulletin Municipal de 1916.
Sur proposition de M. LeCommissaire Côté,
Approuvé par M. LeCommissaire Roux il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Surintendant
du département de l'Impression,
pour rapport.

Sur un rapport du Surintendant des
Achats et des Ventes, transmettant une
offre faite par M. A. Uguhart, repri-
sant la maison Machiguere
Limited, pour l'achat de 4 voitures à
décharger l'asphalte, Nos. 10-11-22-24
de second main, à raison de \$ 25.⁰⁰
chacune, et pour 14 voitures n'ayant
jamais servi, à raison de \$ 75.⁰⁰ chacune
Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté il est
Résolu De accepter l'offre, et d'autoriser le
Surintendant des Achats et des Ventes, à
y donner suite.

La séance est ajournée à vendredi, le 28
septembre 1917, à 11 heures, A.M.
Ajournerement. M. Martiny

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commission
A.M.
Tenue le 28 septembre 1917

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martiny, Pré.
M. LeCommissaire Côté,
Vice-Prés.

Le Secrétaire procède à la lecture des
minutes, au cours de laquelle M. Le
Commissaire Roux (prog. 604) prend
son siège.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Sur un rapport de M. E. Murphy,
sollicitant un emploi au service de la
ville.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve il est
Résolu De déposer ladite lettre au dossier

Sur un rapport de la International
Union of Steam & Operating Engineers,
protestant contre la tentative de la Levee
Investment Company d'augmenter le coût
du gaz.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté, il est
Résolu De déposer ladite communication au dossier.

Sur un rapport du Directeur de l'As-
sistance Municipale demandant
l'autorisation de fermer le compte de M. James
Carey, au montant de \$ 16.⁰⁰ pour frais
d'inhumation de son épouse. Il est lu l'acte
de Dieu.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve,
Approuvé par M. LeCommissaire Côté, il est

Resolu Dissoudre l'autorisation demandee.

Soumis une demande de permis de M. J. B. Siquin, pour installation de car-roubels au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De transmettre ladite demande de permis au Surintendant des Priviliges et des Licenses, pour rapport.

Soumis une communication de M. A. de Rosier, quiant de la Merchant's Employe's Guarantee & Accident Co. concernant certaines propositions d'assurances.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De déposer ladite communication au dossier.

Soumis des mandats, verifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 52,850.00 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De verser au paiement.

Soumis une communication de M. M. Desay & Desay, associés, concernant la réclamation de M. J. F. Chevalier propriétaire de la maison, portant le No. 124 et 285 de la rue Hogue.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De transmettre ladite communication au département en question pour rapport.

M. L'Échevin McDonald introduit une pétition de citoyens qui demandent l'autorisation d'installer temporairement un parking

de la rue de la Côte Saint-Antoine, pour un club de cycling, et de boulingrin. Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu Dissoudre l'autorisation demandee sur le sujet, à l'approbation de l'ingénieur en chef.

M. LeComte de Villeneuve lève son siège.

Les communications suivantes sont sou- mises au Bureau, etc.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De se dispenser aux archives, etc.

Rapport du Notaire de la Ville, informant le Bureau qu'il a signifié un protest à la Motor Company Limited.

Rapport du Notaire de la Ville, informant le Bureau qu'il a signifié un protest à la Touzin Sand Company.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en chef déclarant que M. P. McMartinan doit, au préalable, déposer une somme de \$ 20.00 entre les mains de Trésorier de la Ville avant de faire enlever un poteau situé en face de sa propriété.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De informer M. McMartinan en conséquence.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en chef, déclarant qu'un trottoir en bois a été construit autour de l'école protestante de la rue Hochelaga.

Sur proposition de M. LeComte de Villeneuve.

Approuve par M. LeComte de Villeneuve. Resolu De informer M. L'Échevin Weldon en conséquence.

MM. les échevins Mcaynard et Bordelais introduisent une délégation de contribuables résidant sur la rue Mcayri - Anna et McOyt-Royal et Bordeaux qui demandent au Bureau de régler la question des Abattoirs.

Après discussion, l'étude de cette question est différée à la séance de lundi prochain le 11 octobre 1917.

Son Honneur le Maire lève son siège et M. Bloominiau Rose prend l'audience.

Soumis une communication de M. P. Minard demandant de faire réparer le trottoir de l'avenue Larue, au coin de la rue Drolet.

Sur proposition de M. Bloominiau côté, Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

M. l'échevin Mac Donald demande au nom de M. H. Fontaine la pose d'une conduite d'eau dans la rue Mac Hays.

Sur proposition de M. Bloominiau côté, Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre le dossier en cette affaire au Contrôleur et Auditeur, pour rapport d'urgence.

M. l'avocat M. H. Lacasse soumet une requête demandant que les propriétaires intéressés soient libérés de l'obligation de payer leur proportion du coût de l'équipement construit sur la rue Saint-Christophe, entre l'avenue Du Lyth et la rue Mayri - Anna.

Sur proposition de M. Bloominiau côté, Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef de

procéder aux travaux préliminaires du parage de la rue Saint-Christophe comprenant la pose de la chaîne et la construction des perrons.

Sur proposition de M. Bloominiau côté, Appuyé par M. Bloominiau Aisy, il est Résolu De transmettre au Directeur de l'Assistance Municipale, d'informer le Bureau où en est venu la demande de pension de M. Louis Guibault.

Soumis une communication de la Compagnie McOyt Company, au sujet de balayage qui elle a prévu à la ville.

Sur proposition de M. Bloominiau côté, Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De transmettre ladite communication au département en foi, pour rapport.

Les communications suivantes sont soumise au Bureau et

Sur proposition de M. Bloominiau côté, Appuyé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De les transmettre à l'ingénieur en chef pour rapport, savoir:

Communication de M. J. E. Bibe, transmettant une requête des résidents de la Cedar Avenue, au sujet de l'état de la chaussée de ladite avenue.

Communication de la Montreal Public Leasing Corporation, demandant la permission d'ériger des poteaux sur la rue Fontaine.

Communication de M. John J. Meine, concernant l'état de la rue Shelbrooke Ouest.

Requête des contribuables de la rue Arthur demandant de faire nettoyer les fossés traversant

Les rues Saint-Clair, Piloguin, St. Charles
Dufferin, Archambault, et Charlebois.

Reçu une communication de M. A. B.
McCarthy demandant de faire enlever des
arbres, près de sa propriété, avenue Mc
Gill College.

Sur proposition de M. le commissaire Lesté,

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Surintendant des Parcs pour rapport.

Reçu une communication du sou-
ministre de la Justice qui demande de
mettre à sa disposition du Gouvernement
fédéral le local nécessaire pour les tribunaux
d'exemption, en vertu de l'acte du Service
Militaire.

Reçu à ce sujet un rapport du
Surintendant des Edifices Municipaux
transmettant une série de plans des salles
municipales qui peuvent être mises à sa
disposition du Gouvernement, sous certaines
conditions.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,

Approuvé par M. le commissaire Lesté il est
Résolu De faire droit à la demande du sou-
ministre de la Justice, et de mettre à sa
disposition du Gouvernement fédéral les
salles municipales mentionnées dans
le rapport du Surintendant des Edifices
Municipaux, en date du 26 septembre
courant, à raison de \$ 10.00 par semaine
pour chacun de ces salles représentant
l'approximation le coût du chauffage, de
l'éclairage et de l'entretien desdites salles.

La séance est ajournée à 3.00 P.M. pour
l'après-midi
M. Martiney

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commission

Tenu le 25 septembre 1917 P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. le Commissaire Ross.
Ainey.
Villeneuve.

Le Bureau discute la question de finances
en compagnie du Trésorier de la Ville.

Son Honneur le Maire laisse son siège,
pour aller répondre au téléphone et
M. le commissaire Ross est appelé à
présider.

Reçu une communication de la Shell
Bore Geste Company offrant de vendre à
la Ville de Vancouver, de galle, sous en-
veloppe, pour servir les chaudières de
l'usine.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite communication à
l'inspecteur de la Ville, à l'ingénieur
mécanicien de la grande et au Surintendant
des Edifices Municipaux, pour
rapport.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Reçu une communication de M. Jean-John
demandant l'autorisation de donner des
leçons de persistance dans la Bibliothèque
municipale.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre ladite demande au Bibliothécaire

M. Municipal. pour rapport.

Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi de certains permis.

Sur proposition de M. Bloominian Ainey.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De se rendre au permis suivants:

Jongevin: Forest, pour installer un moteur à l'électricité de 15 à 20 C. V. sur la propriété, no. 406 rue Cadieux, no. cad. 523 quartier Saint-Jovin, pour y installer une machine à blanchir le bois et à le scier pour leur propre usage.

Joseph Dugal, pour occuper le lot no. cad. 1489 subd. 164, quartier Chumière Bordeaux, no. 3173, rue Saint-Nubert pour y occuper un magasin et vendre de la gomme d'out en résine sautuhain.

Jovini A. Sauri, pour installer un chaudière à vapeur de 5 C. V. sur la propriété no. 180, rue Sagouhétière est, no. cad. p. 132 quartier Saint-Jovini, pour y installer un manufacturier de bobines.

Soumis une interpellation de M. l'échevin Rubenstien, au sujet de la protection des arbres dans les rues et les parcs publics.

Sur proposition de M. Bloominian Ainey.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De répondre à la dite interpellation au Surintendant des Parcs, pour rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices M. Municipal, recommandant le vote d'un crédit de \$ 48.⁰⁰ pour réparation d'urgence à la salle d'opérations de l'ascenseur no. 12 de l'Hotel de Ville.

Sur proposition de M. Bloominian Ainey, Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De se rendre au Conseil le vote de l'édifice sommaire à même le crédit voté pour amorce officielle.

M. Bloominian Rose lauréat son siège.

Soumis un rapport conjoint de l'Architecte de la Bibliothèque et de l'Architecte de la Ville déclarant que la vicé-matier de M. M. John Quilley des. au montant de \$ 12.507.²⁵ pour estimer en rapport avec la construction de la Bibliothèque, n'est pas fondée.

Sur proposition de M. Bloominian Ainey.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De approuver ledit rapport et d'informer M. M. Quilley des. en conséquence.

Soumis une demande de M. Ovide Legault, pour une position de gardien de marée.

Sur proposition de M. Bloominian Ainey.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu D'informer M. Legault qu'il n'y a pas de vacance dans le moment, mais que si il s'en produit une, sa demande sera prise en considération.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville sur une suggestion de la M. Montreal Arts mobile Trade Association Limited de construire une édifice municipal pour y tenir des expositions, etc.

Sur proposition de M. Bloominian Ainey.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est Résolu De diffuser l'édifice de cette question.

M. Bloominian Rose reprend son siège.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville.

declarant ne pouvoit recommander de
permettre a M. Pierre Mailhiot d'ouvrir
un garage public sur le lot No. 151 sur
Sagat Andrei.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Ross il est
Resolu D'aprouver ledit rapport, et d'informer
le requérant en conséquence.

Sur un rapport de l'Architecte de
la Ville, recommandant de faire approu-
ver par le Conseil le plan soumis par
le Hill Motor Machine Co. pour l'é-
rection d'un bâtiment temporaire pour la
fabrication de parties d'obus et la répa-
ration de chars militaires, en arrière de
St. George's Square.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Ross il est
Resolu De recommander au Conseil l'approbation
desdits plans.

Sur une demande de l'Architecte de
la Ville, pour autorisation d'adhérer à la 102^e
Convention annuelle de l'Institut Royal
d'architecture de Canada, la Ville ne de-
vrait pas être appelée à lui rembourser
ses frais de voyage.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Villeneuve il est
Resolu D'aprouver l'autorisation demandée.

Sur une résolution du Conseil à l'effet
de réviser un rapport du Bureau de Comissaires
recommandant le vote d'une somme de
\$1231.⁰⁰ pour réparation à l'Hopital des Va-
riolux où qu'il n'y a aucun rapport du
département de l'architecture sur la nécessité
de ces réparations et leur coût.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Ross il est

Resolu De demander à l'Architecte de la Ville, de
faire rapport sur la demande contenue
dans l'adite résolution.

Sur un dossier au sujet de l'achat
d'une propriété de M. A. Grand.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Ainey il est
Resolu De déposer ledit dossier sur la table.

Sur un rapport du Surintendant
des Edifices Municipaux déclarant
que le crédit voté pour téléphonier n'est
pas suffisant pour rencontrer les
dépenses occasionnées par ce service
recommandant que le crédit
de \$441.³⁵ soit voté pour terminer l'année.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Ross il est
Resolu De recommander au Conseil de voter pour
le faire ci-dessus ledite somme de \$441.³⁵
sur la balance disponible du crédit voté
pour salaires et gages, département de
Police.

Sur un rapport du Surintendant des
Edifices Municipaux, recommandant
le vote d'un crédit de \$145.⁰⁰ pour un
vapeur la section de devant de l'une des
bouilloires à vapeur de la station de pom-
piers et de faire de Titreaultville.

Sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Ross il est
Resolu De recommander au Conseil de voter
pour le faire ci-dessus, ledite somme de
\$145.⁰⁰ sur la balance disponible du crédit
voté pour salaires et gages, département
de Police.

M. le Comissaire lorté prend son siège.

Soumis un rapport de l'Intendant des
Édifices Municipaux, recommandant
le vote d'un crédit de \$ 1,586.⁵⁰ pour com-
pléter l'aménagement, accensement, et con-
struction de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. Blocheminier Aing.

Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de
ladite somme pour la fin ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en
Chef, transmettant certains renseignements
au sujet des travaux prévus par la
Charte dans l'ancienne municipalité
du Sault-au-Ricollot.

Sur proposition de M. Blocheminier Côté.

Approuvé par M. Blocheminier Aing il est
Résolu De recevoir ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supé-
rieur des Égouts, au sujet de la con-
struction d'un égout sur l'avenue Ste-
falgar.

Sur proposition de M. Blocheminier Côté.

Approuvé par M. Blocheminier Ross il est
Résolu De recommander au Conseil le vote d'une
somme de \$ 13,780.⁰⁰ payable \$ 680.⁰⁰ par la
ville et \$ 13,100.⁰⁰ par les propriétaires pour
la construction d'un égout dans l'avenue
Trafalgar, de l'avenue Mcneil Pleasent
au Chemin de la teste du Keny.

Soumis un rapport de l'Intendant de
Police, recommandant le vote d'une
somme de \$ 8,433.⁴² pour compléter les uni-
formes des officiers du département de Police
pour l'année prochaine.

Sur proposition de M. Blocheminier Ross.

Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite
somme, pour la fin ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Intendant
de Police, recommandant le vote
d'une somme additionnelle de \$
7,146.⁰⁰ pour payer le montant exigé
pour la confection de pardessus d'hiver
pour le personnel de la Police.

Sur proposition de M. Blocheminier Ross.

Approuvé par M. Blocheminier Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite
somme pour la fin ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur
en Chef au sujet d'une communication
de M. Lichubni Macdonald, concernant
l'état de l'avenue Wilson, au nord de
l'avenue Shubrook.

Sur proposition de M. Blocheminier Côté.

Approuvé par M. Blocheminier Ross il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

La séance est ajournée à lundi le 22
Novembre 1917, à 10.³⁰ Heures A. M.

Gouvernement. M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisaires
Tenu le 1^{er} octobre 1917. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Pr.
M. M. les Commisaires Ross,
Ainey,
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis une communication de M. H. J. Knott
au sujet de l'appropriation d'une partie de
terrain pour la continuation de la rue Sheebank.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Résolu De transmettre ladite communication à M.
le Commissaire Villeneuve.

Soumis une communication de M. J. Mc
Kiswood de la Thee River Shipyard Ltd,
demandant si la Ville serait prête à
garantir une émission de \$500,000. de débentures
pour l'érection d'un chantier pour la cons-
truction de navires.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainey. il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Conseil ainsi qu'au département en foi pour
rapport.

Soumis une communication de The South
Company au sujet de son compte pour réparation
à son égout à vapeur.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu De diffuser ladite communication par la résolution
du Bureau en date du 24 septembre a été
reçue en vue d'obtenir des renseignements

supplémentaires du département des In-
cendies.

Soumis une communication de la Mayor
of Brown Limited, au sujet de la
vente d'un terrain à M. Williams
McEithle.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainey. il est
Résolu De transmettre ladite communication
au département en foi pour rapport, et
d'informer The Mayor of Brown que le
Bureau s'occupe de la question.

Soumis une communication de The Dominion
Park Co. Ltd, demandant l'approbation d'un
plan pour la construction d'un atelier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre à l'Architecte de la Ville
pour rapport.

Soumis une communication du Bibliothécaire
de The Franc Institute, en réponse à une
demande d'information du Bureau con-
cernant sa bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De déposer au dossier.

Soumis une communication de The Dominion
Park Co. Ltd, demandant l'approbation d'un
plan pour une plateforme.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De transmettre à l'Architecte de la Ville pour
rapport.

Soumis une communication de Conseil des
Métiers et du Travail de Montréal, au sujet
de la protection des arbres.

See proposition de M. l'homme à l'air Ainey.

Approuvé par M. l'homme à l'air Villeneuve il est
Résolu De transmettre au Surintendant des Parcs
et au Surintendant du Parc Mont-Royal
pour rapport.

Je soumettrais ~~un rapport~~ deux séries
de mandats, vérifiés par le Contrôleur et
Auditeur de la Cite, au montant respectif
de \$ 3,324.⁰¹ 7,537.⁰⁵, suivent liste certifiée.

See proposition de M. l'homme à l'air Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme à l'air Rose il est
Résolu De l'autoriser le paiement.

Je soumet une demande de M. H. Northey,
secrétaire-adjoint du Winter Club, de
mandant à louer de la Ville un terrain
à vapeur pour un paucier.

See proposition de M. l'homme à l'air Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme à l'air Rose il est
Résolu De faire cette demande à l'ingénieur en
chef pour rapport.

Le Bureau prend en considération la question
des abattoirs, et agit pour y pourvoir.

A la suggestion de Son Honneur le Maire,
See proposition de M. l'homme à l'air Rose.

Approuvé par M. l'homme à l'air Ainey, il est
Résolu De demander à la Compagnie des Abattoirs
le plus bas prix qui elle serait prête à ac-
cepter annuellement pour transporter à une
distance d'au moins quinze miles en de-
hors de la Ville son fondin, etc., et à ce que
toute autre opération d'une nature nuisible tel
que le fait de verser des déchets de viande
qui a été étudié jusqu'ici.

Je soumet un rapport du Président du Bureau
des Enterrements, en réponse à une commu-
nication de la succession Stephens, qui a de-
mandé une exemption de taxes sur son

propriété située au Dorchester ouest.

See proposition de M. l'homme à l'air Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme à l'air Ainey, il est
Résolu De faire la succession Stephens et M.
D. R. Mac Cord C. P. conformément au dit
rapport.

Je soumet le tableau d'incidence des emplois
du département de l'Assistance Municipale.

See proposition de M. l'homme à l'air Rose.

Approuvé par M. l'homme à l'air Ainey, il est
Résolu De disposer aux enchères.

Je soumet un rapport du Directeur de l'Assi-
stance Municipale, recommandant
de faire voter un crédit de \$ 255.⁰⁰ pour
payer le montant requis pour l'entretien
du contrat intervenu entre la Cite et
l'Hopital de l'Incurable, pour l'entretien des
incurables et des tuberculeux.

See proposition de M. l'homme à l'air Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme à l'air Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite
somme, pour la fin ci-dessus.

Je soumet un rapport du Directeur des
l'Assistance Municipale, recommandant
de faire voter un crédit additionnel de
\$ 700.⁰⁰ pour payer le compte du Gouvernement
provisoire relatif aux frais d'entretien
des jeunes diligents, en 1916.

See proposition de M. l'homme à l'air Villeneuve.

Approuvé par M. l'homme à l'air Ainey, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite
somme pour la fin ci-dessus.

Je soumet un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale, concernant la demande de M.
Jouin Guilbault.

See proposition de M. l'homme à l'air Rose.

Approuvé par M. l'homme à l'air Ainey, il est

Resolu De transmettre ledit rapport au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene pour rapport.

Soumis un rapport du President du Bureau de Estimation sur la valeur d'une piece de terrain que M. L. Pigeon desire acheter.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuve par M. le Communicaire Ainey, il est Resolu De recommander a M. Pigeon de faire une offre au Bureau.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene, au sujet de l'engagement d'assiette pour faire ensuite sur la muraille calcaire par la Compagnie des Abattoirs, en vue de perdre des personnes contre ledite Compagnie.

Sur proposition de M. le Communicaire Ross.

Approuve par M. le Communicaire Ainey, il est Resolu De recommander au Conseil de voter, pour la fin ci-dessus, une somme de \$600.⁰⁰

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur transmettant un relevé des dépenses faites depuis 1910 pour la réparation de toit de l'Hotel de Ville.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuve par M. le Communicaire Ross il est Resolu De déposer ledit rapport au dossier.

Soumis un rapport de l'inspecteur des Achats et des Ventes recommandant d'accepter l'offre faite par M. Arthur Murray d'acheter de la litière, au prix de \$75.⁰⁰ la tonne située au coin des rues Villars et Ruy.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuve par M. le Communicaire Ross il est Resolu De recommander la dite recommandation et

de faire rapport au Conseil en conséquence.

M. A. Grand se présente devant le Bureau au sujet de l'expropriation de sa propriété, située au coin du chemin venant de St. du Chemin Lafayette. Reconsidération différée.

Soumis des rapports du département en loi, et de l'Expert recommandant le règlement de divers réclamations, savoir: J.P. Currier & The North American Accident Insurance Co.

Accident d'auto. Jugement \$25.⁰⁰ à F. American P. Currier; \$72.⁰⁰ à The North American Accident Insurance Co. ce deux montant doivent porter intérêt depuis le 18 mai 1917 sans la main Duff & Merrill \$37.⁰⁰ J. A. Gausser. Accident d'auto \$30.⁰⁰ à M. Gausser, et \$6.⁰⁰ pour frais à M. M. A. Baker.

C. A. Mc arand. Impression de factures \$52.⁵⁰

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve.

Approuve par M. le Communicaire Ainey, il est Resolu De voter le règlement de dites réclamations et de recommander au Conseil de voter, pour cette fin, la somme ci-dessus à même la balance disponible du crédit voté pour salaires et gages (département de Police).

Réclamations Révisées.

11058-11074-11068-11072-11115, 11049-10964-10988, 11414-10960-10958-10892-10890, 10857-11120.

Soumis un rapport du département en loi, recommandant le paiement des honoraires dus aux Communicaire Jurs. la litière de Mc Intirel et l'élargissement du canal de la rue des, savoir:

M. L. Recorder Geoffroy \$140.⁰⁰
J. A. Bidard 20.⁰⁰

G. H. Paret	\$120. ⁰⁰
J. A. A. J. L. L.	100. ⁰⁰
Co. B. B.	10. ⁰⁰
J. S. S.	10. ⁰⁰
N. G. G.	10. ⁰⁰
M. M. B.	10. ⁰⁰
J. A. L.	140. ⁰⁰
M. B. O.	140. ⁰⁰

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Résolu D'attribuer le paiement des dites honoraires, à même les crédits votés pour l'impérialisation des terrains requies pour l'élargissement du canal de l'Aguedue.

Sur Honneur le Maire laisse son siège, pour aller à son bureau, et M. Bloominiau Rose le remplace à la présidence.

Sur le dossier concernant le contrat intervenu entre la cité et Madame H. P. Buzire pour la vente d'une parcelle de terrain située sur fa rue Robier.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Résolu D'attribuer ce dossier au Notaire de la Ville avec prière de préparer le contrat de vente en fixant la date de paiement des ischies, etc. à compter du présent contrat, et que la résolution du Bureau, en date du 28 août 1917 soit reconsidérée et annulée.

Sur Honneur le Maire reprend son siège.

Sur le dossier concernant la demande faite par M. H. Fontaine pour la pose d'une conduite d'eau dans la rue Mac Kenzie.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Résolu D'attribuer le dossier à l'ingénieur en

intendant de l'Aguedue pour savoir si ces travaux sont nécessaires.

Sur le rapport du Trésorier de la cité, transmettant la requête de M. Charles-Joseph O'Brien d'un des employés de son département qui sollicite un congé de trois mois pour faire du service militaire.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Résolu D'accorder à M. Charles-Joseph O'Brien un congé de trois mois, le paiement de son salaire devant être déterminé par la résolution du Bureau, en date du 18 juin 1916.

Sur le rapport du Secrétaire de Police, demandant un crédit de \$1,100.⁰⁰ pour l'achat de 200 bouquets de feuilles pour le personnel de son département.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.

Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour la fin ci-dessus.

Sur le dossier concernant la demande de pension de l'ex-comptable A. Noeues.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.

Résolu Que l'ex-comptable A. Noeues soit mis à la pension conformément aux dispositions du Règlement No. 506, telle pension devant dater du mois de février 1916, et que rapport soit fait au Conseil, ne recommandant de voter les crédits nécessaires à cette fin (ex-salaire et gages de personnel de Police).

Sur le rapport du Secrétaire de Police, au sujet des causes faites contre les propriétaires de distributeurs automatiques.

Sur proposition de M. l'communicaire Ros.
Appuyé par M. l'communicaire Ainey, il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

Soumis un rapport du Bibliothicaire
demandant d'être autorisé à acheter
à même son contingent, trois crayons
d'auteur pour le puits de bois au dehors
au coût approximatif de \$ 4.50⁰⁰

Sur proposition de M. l'communicaire Ainey,
Appuyé par M. l'communicaire Ros. il est
Résolu D'accepter l'autorisation demandée.

Soumis un rapport du Surintendant
du département de l'Impression recom-
mandant d'opérer le paiement des cri-
dits suivants:

Annuaire officiel	\$ 600. ⁰⁰
Cartes postales	50. ⁰⁰
Almanachs des adresses	7. ⁰⁰
Cartables pour archives	24. ⁰⁰
Fourchettes pour dénominations	150. ⁰⁰
	\$ 831. ⁰⁰

pour être appliqués à l'item des: Impression
général.

Sur proposition de M. l'communicaire Ainey,
Appuyé par M. l'communicaire Ros. il est
Résolu D'autoriser le paiement des crédits ci-dessus.

L'assemblée est ajournée à mardi: le 2 octobre
1917. à 11 heures. A. M. M. Martineau
Ajournement.

Procès verbal d'une séance du Bureau des
Communicaires.

Tenu le 2 Octobre 1917. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martineau
MM. les Communicaires Ainey
Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis une communication de M. M. R.
Mac James, au sujet de l'état de Chemin
de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. l'communicaire Ainey,
Appuyé par M. l'communicaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en Chef.

Soumis une communication de Révérend
L. J. Lafontaine demandant l'usage
gratuit de la salle de quartier Boisdoré.

Sur proposition de M. l'communicaire Ainey,
Appuyé par M. l'communicaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre au Surintendant des Edifices
Municipaux.

Soumis une communication de Guffey
de la Ville de Port-Arthur, transmettant
copie d'une résolution adoptée par le conseil
d'icelle ville, concernant l'augmentation de
produits alimentaires.

Sur proposition de M. l'communicaire Ainey,
Appuyé par M. l'communicaire Villeneuve il est
Résolu De répondre à la dite communication.

Soumis une communication de M. E. Girard,
au sujet des plaintes qu'il a portées contre
le conducteur Joseph.
Sur proposition de M. l'communicaire Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey, il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef,
avec prière d'informer Son Honneur le
Maire ou en tout rendre cette affaire.

Son Honneur le Maire dispose devant le
Bureau une lettre non signée conte-
nant \$ 4.⁰⁰ restitution d'un citoyen.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Ainey.

Proposé par M. Bloominiaiev Villeneuve il est
Résolu De déposer l'opinion sommaire entre les mains
du caissier de la Ville.

Je reçois une communication de M.
P. E. Javallier, recommandant M. H.
Tudreau, pour une position au départe-
ment du Trésorier.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey, il est
Résolu De transmettre au Trésorier la liste.

Je reçois un rapport de l'ingénieur en
chef sur la demande du Whistler Club de
louer un rouleur à vapeur, pour une
journée.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey, il est
Résolu De louer ledit rouleur à vapeur, à raison
de \$ 10.⁰⁰ par jour.

Interpellations de M. Bloominiaiev
Villeneuve.

M. Bloominiaiev Villeneuve demande à
l'ingénieur en chef de la liste de lui souler
fournir:

- 1^o Une liste des rues qui ont besoin de
réparations en indiquant les sections
de rues, si possible et de dire quel serait
le coût total de ces réparations;
- 2^o Une liste des rues sur lesquelles une fondation
en bitume a été posée et où il n'y a pas encore

d'asphalte, en indiquant le montant
nécessaire pour les asphaltes.

3^o Une liste des trottoirs où il y a eu
des travaux de réparations à faire, en
indiquant quel sera le coût de ces
réparations.

Je reçois des mandats, visés par le Contrôleur
et l'auditeur de la liste, au montant total
de \$ 60,431.⁵² suivant liste certifiée.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey il est
Résolu De voter le paiement.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Agenda Nos. 568-569-570-571-572-573-574-
575-576-577.
M. Bloominiaiev Rose prend son siège.

Je reçois une communication de M. Emile
Beauchamp, procureur de M. J. Shopira, re-
clamant des dommages par suite du bris
du tuyau de la égouttoir, au coin des rues
St. Léon et St. Antoine.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey, il est
Résolu De transmettre au département de Proclamation

Je reçois un avis de la Municipalité Publique
service Corporation de son intention de poser des
 poteaux sur l'avenue Kingston.

Ses propositions de M. Bloominiaiev Villeneuve.

Proposé par M. Bloominiaiev Ainey, il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en chef pour rapport

Je reçois une communication de M. Albert
Murray au sujet de mauvais traitements à
l'égard de M. Murray par un courtier.
Ses propositions de M. Bloominiaiev Rose.

Appuyé par M. l'homme d'affaires Ainsy il est
Résolu De transmettre ladite communication au
Surintendant de Police, pour enquête et
rapport.

Soumis un rapport de l'Assistant Sur-
intendant du département de Québec
et de Québec, transmettant la résignation
de M. J. E. Lavoie, employé du département.
Sur proposition de M. l'homme d'affaires Villeneuve.

Appuyé par M. l'homme d'affaires Ainsy il est
Résolu D'accepter ladite résignation à partir du 1er
octobre le Bureau devant étudier ulté-
rieurement s'il y a lieu de remplacer
ledit M. Lavoie.

M. l'échevin Meldou introduit une dili-
gation de l'Université McGill, au sujet
de sa demande de permis pour construire
un laboratoire.
L'issue de cette question est différée.

Soumis une communication de M.
James Barbour, agent des réclamations
de la Compagnie Canadienne Northern
au sujet des dommages causés à une
de ses voitures automobiles de la ville.
Sur proposition de M. l'homme d'affaires Villeneuve.

Appuyé par M. l'homme d'affaires Ainsy il est
Résolu D'accepter la proposition de la Compagnie
Canadienne Northern sans préjudice
aux autres raisons en dommages contre
ladite compagnie par la fin de cette
machine depuis la date de l'accident
jusqu'à sa mise en service.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef
informant le Bureau que l'automobile No. 4 a été trouvée brisée sans
aucune faute de la part de la ville.
Sur proposition de M. l'homme d'affaires Villeneuve.

Appuyé par M. l'homme d'affaires Ainsy il est
Résolu De donner suite à la demande
de la ville de mettre la ville, Jernigan, en
démure d'acquiescer à riparer ladite ma-
chine suivant les conditions de son
contrat.

Soumis le dossier, en rapport avec la
demande de M. J. Livierson de se faire
rembourser un parti de montant
qu'il aurait payé pour la construction
d'un égout sur la rue Porteur.
Sur proposition de M. l'homme d'affaires Villeneuve.

Appuyé par M. l'homme d'affaires Ainsy il est
Résolu De transmettre au Président du Bureau
des Estimateurs pour savoir quel
montant devrait être remis aux proprie-
taires des lots Nos. 323-55, à 323-61 in-
clusivement, à raison du fait qu'ils
sont appelés à payer le coût de leurs
égouts.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en
chef déclarant qu'une somme de \$20,000.
est nécessaire pour riparer le pont la
chapelle de façon à ce qu'il soit mis à
la disposition du public, sans danger.
Sur proposition de M. l'homme d'affaires Villeneuve.

Appuyé par M. l'homme d'affaires Ainsy il est
Résolu De déposer ledit rapport sur le table

Soumis une communication de la Société
des antiquaires et numismates de Montréal
demandant que le Montréal Tramway
se retire la voie à sable actuellement sur
le trottoir, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Château
Parsons.

Sur proposition de M. l'homme d'affaires Ainsy
Appuyé par M. l'homme d'affaires Villeneuve il est
Résolu De demander à la Compagnie de Tramway
de faire droit à ladite demande.

Je soumet un rapport de l'Intendant
des Edifices Municipaux, touchant
un bail pour la location à la Garantie
Trust Mills Co. pour un logement
portant le No. 51, rue Saint-Joseph.

Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Rossilant
Résolu D'approuver ledit bail et d'autoriser
Son Honneur le Maire, et le Secrétaire de la
Cité à le signer.

Je soumet un rapport de l'Architecte et Su-
périeur du Bâtiment, recommandant
d'accorder le permis suivant:

J. E. Tremblay, permis d'occuper le lot
No. cad. 91, quartier Hochelaga, No. 1550
rue Ste Catherine Est, pour y ériger un
garage public.

J. Bourassa, permis d'occuper le lot No.
cad. 573 du quartier Saint-Jacques, No 454
rue Cadieux, pour y ériger, en magasin
et vendre des ch. de bois.

J. A. Coulombe, permis d'occuper le lot
No. cad. 740 quartier Papineau, coin
nord-est de la rue D'Assomption et Demon-
tigny, pour y ériger, en magasin
et vendre de la gazoline, d'huile et
autres articles.

Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Rossilant
Résolu D'accorder le permis demandé.

Je soumet un rapport de l'Architecte et
Supérieur du Bâtiment en rapport
avec la plainte de M. D. J. Caughlin,
concernant une cheminée dangereuse
sur la rue Saint-Marc.

Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Rossilant

Résolu D'informer M. Caughlin sur son rapport.

Je soumet un rapport de l'Intendant
du département de l'Incendie, re-
commandant le vote d'un crédit de
No 110. = pour la reconstruction de deux
abris sur le dépôt de la division
ayant qui ont été détruits par un incendie.
Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Rossilant
Résolu De faire rapport au conseil recom-
mandant le vote de ladite somme.

Je soumet un rapport de l'Intendant
des Edifices Municipaux, recomman-
dant de ne pas accepter l'offre de
M. J. R. E. Renaud, de louer un terrain
appartenant à la Cité et situé au coin
de l'Avenue du Parc et Van Horne.
Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Rossilant
Résolu D'approuver ledit rapport et de le déposer
aux archives.

Je soumet le compte de M. l'Architecte E.
Payette pour la balance de son honoraires
pour la préparation des plans, etc de la
Bibliothèque civique.

Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Villeplaine
Résolu De transmettre à l'Architecte et Supérieur
du Bâtiment, pour rapport.

Je soumet un rapport de l'Intendant
des Edifices Municipaux sur l'offre
de M. M. Smith, Prop. de louer un terrain
appartenant à la Cité et situé au coin
de l'Avenue du Parc et Van Horne.

Sur proposition de M. l'Administrateur Ainsy.

Approuvé par M. l'Administrateur Villeplaine
Résolu D'informer ledite Compagnie que le Bureau

ne peut accepter son offre de louer le terrain et que la Ville considérera une offre raisonnable pour la vente de ce terrain.

Il est en outre, Résolu De demander au Président du Bureau des Évaluateurs quel est le prix que la cité a payé au pied pour ce terrain et de fixer un prix pour la vente à l'enchère de ce terrain au cas où le prix qui serait offert à la cité pour vente privée ne serait pas assez élevé.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'abolition du poste de cochon situé à l'angle de la rue Saint-Antoine et de l'avenue Atwater et de transporter au poste de la gare de Saint-Hubert les deux voitures qui y stationnent.

Sur proposition de M. Bloominiau Rés.

Approuvé par M. Bloominiau Ainsy, il est Résolu De faire rapport au Conseil à l'effet d'autoriser le Bureau des Commisaires à donner suite à cette recommandation.

Soumis un rapport du département en loi, concernant les loteries dans le théâtre Sur proposition de M. Bloominiau Rés.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu De faire au Surintendant de Police, rapport

Soumis un rapport du département en loi, déclarant que M. J. F. Beaudin, ex-Propriétaire n'a pas droit à une police acquittée Sur proposition de M. Bloominiau Rés.

Approuvé par M. Bloominiau Ainsy, il est Résolu De faire M. Beaudin en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant de

Achat et de Vente, au sujet de l'achat de bois de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainsy, Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve Résolu De déposer ledit rapport sur la table.

Soumis un rapport du département en loi, au sujet de l'achat de bois pour la Bibliothèque.

Sur proposition de M. Bloominiau Ainsy, Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est

Résolu De référer ce rapport à l'Arresté en chef et au Surintendant de l'achat et de Vente, en vue de préparer un amendement à la Charte.

M. Bloominiau Giguère en charge, M. Bloominiau Côté prend en charge.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Sec. surintendant de l'Équité, recommandant le vote d'un crédit de \$ 27,600.00 pour la construction d'égouts sur la Avenue Highland, Trafalgar et Mount Pleasant.

Sur proposition de M. Bloominiau Rés.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est Résolu Que les résolutions du Bureau en date du 28 septembre, 1917, à l'effet de voter un crédit de \$ 13,800.00 pour la construction d'égouts sur la rue Trafalgar, soit rescindée.

Il est en outre,

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote d'un crédit de \$ 27,600.00 pour la construction d'égouts sur la Avenue Highland, Trafalgar et Mount Pleasant.

La séance est ajournée à mercredi le 3 Octobre 1917 à 11 heures A.M. ajournement. *ap. Ross*

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 3 Octobre 1917 A.M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ross,
Villeneuve
Ainsy,

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Soumis deux avis de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et l'auditeur de la Cité,
aux montants respectifs de \$ 7,273.⁷⁵
et \$ 10,702.⁰⁰ suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De verser au paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De approuver la réquisition suivante:
Individus 212-213-214-215.
Algèrès 45.

Police 134-136-137.
Hygiène (Lutte des maladies contagieuses)
47-48.

Soumis une communication du procureur
général de la Montreal Light Heat & Power
au sujet des réclamations de la Cité, au
montant de \$ 125.⁰⁰ pour réparation aux
tuyaux de l'aqueduc, au coin du rue
McArquette et Marie-Anne.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre ladite communication au

département en foi, et à l'ingénieur
en Chef.

Soumis une communication de la
Commission de l'ingénieur de pont
de Québec, remerciant le Bureau
de sa réception de félicitations.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De répondre aux archives.

Soumis une réclamation de la Montreal
Light Heat & Power Co. pour travaux à
la conduite, en rapport avec le bari
de tuyau à l'eau sur la rue St. Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre ladite réclamation à
l'ingénieur en Chef, et au département
en foi.

Soumis une réclamation de M. E. Trudeau
au montant de \$ 15.⁰⁰ pour accident
dû à l'état de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre au département de Réclamation

Soumis un compte de M. J. P. B. Baquin
pour honoraires comme arpenteur géomètre
dans l'expropriation des terrains pour la
boulevard de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre au département en foi, pour
rapport.

Soumis une communication de M. N. J.
Knott, au sujet de l'expropriation d'un
terrain, pour la continuation de
la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De informer M. Knott que la Cité n'est
pas en position d'acheter des propriétés, et
que le Bureau ne peut faire passer
la ligne homologuée.

Soumettre une demande d'incorporation
de Mc Otte Dame de Grace Bowling &
Bowling Club.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De prier le Surintendant de Police,
pour rapport.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur
en Chef de suspendre les travaux
de pavage de la rue Saint-Ferdinand.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De demander au professeur Herdt,
d'examiner la conductivité d'eau qui a été
prise sur la rue Saint-Antoine, afin
de voir si la brume a été causée par
électrolyse.

Soumettre un rapport du District Inge-
nieur en Chef au sujet de la construction
actuellement dirigée par M. J. A. Coulombe
au coin de rue Villatier et Demonty.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De donner instructions au Notaire de
la Cité de mettre M. J. A. Coulombe en
demeanure de voir la construction sur la
ligne homologuée.

Soumettre une communication de la Comité

Mc Otte Co. au sujet du balayage
qu'elle a promis à la Ville.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De transmettre au département en question pour
son information.

Soumettre une communication de M. P.
Lesointe, commis au service du permis
demandant un congé.

Sur proposition de M. bloommiaie Villeneuve.

Approuvé par M. bloommiaie Ainey, il est
Résolu De donner à M. Lesointe un congé
de 6 mois sans salaire.

Soumettre le dossier suivant:

Rapport du département en loi, concer-
nant les exemptions de taxes accordées
à des manufacturiers par la Ville de
Montréal.

Rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Voie, sur la demande de M. N.
Laurin, pour du matériel de manœuvre.

Rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Voie, concernant l'usage de la rue
Beaumont.

Rapport des inspecteurs de travaux
pour la semaine finissant le 15 septembre
1917.

Tableaux d'assiduité des départements
de l'Incendie et de la Bibliothèque.

Sur proposition de M. bloommiaie Ainey.

Approuvé par M. bloommiaie Villeneuve, il est
Résolu De déposer lesdits dossiers aux archives.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant

de la Ville, recommandant de permettre à la
Mcouture Light Heat & Power Co. de poser
des poteaux sur la rue Noisbit.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominian Ainsy, il est
Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Leur un rapport du département en
loi, en réponse à une interpellation de
M. l'échevin Mcneil, concernant un
achat de terrain par l'ancienne ville
de Sault-au-Richelieu.

Sur proposition de M. Bloominian Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominian Ainsy, il est
Résolu De transmettre au Conseil, pour son infor-
mation.

Leur un rapport du Surintendant
des Parcs, informant le Bureau du décès
de M. A. Laplante, employé des terrains
de jeux et recommandant que la ba-
lance du salaire, pour le mois de sep-
tembre, soit payée. Dame veuve A.
Laplante.

Sur proposition de M. Bloominian Ainsy.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est
Résolu D'approuver ladite recommandation.

Leur un rapport du Surintendant
de Marché, recommandant le
transport du bail de l'ital No. 16 - du
Marché Bourgeois de M. H. G. Rose à
M. J. Levois.

Sur proposition de M. Bloominian Ainsy.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est
Résolu D'autoriser le transport dudit bail.

Leur une communication du Bibliothécaire
de la Ville transmettant une liste de livres
approuvés par le Comité de la Bibli-
othèque.

Sur proposition de M. Bloominian Ainsy.

Approuvé par M. Bloominian Villeneuve il est
Résolu De transmettre au Surintendant des
Achats et des Ventes, pour ^{achat} rapport.

+ achat
Mm

M. Bloominian Rose ayant des do-
cuments à soumettre au Bureau et
remplacé à la présidence par M. le
Commissaire Villeneuve.

+ des incendies
Mm

Leur rapport sur les changements
survenus dans la brigade pendant
la dernière quinzaine du mois de
septembre.

Sur proposition de M. Bloominian Rose.

Approuvé par M. Bloominian Ainsy, il est
Résolu D'approuver ledits changements.

Leur rapport hebdomadaire des
suivis des maladies contagieuses pour
la semaine finissant le 29 septembre.

Sur proposition de M. Bloominian Rose.

Approuvé par M. Bloominian Ainsy, il est
Résolu De déposer aux archives.

Leur une requête de propriétaires
et chauffeurs d'automobiles, station-
nant au pont du canal Phillips, de-
mandant un Règlement.

Sur proposition de M. Bloominian Rose.

Approuvé par M. Bloominian Ainsy, il est
Résolu De transmettre au Surintendant de Police,
pour rapport.

Leur un rapport du District du
Bureau Municipal d'Hygiène, sur
la demande de M. A. E. Her. concernant
l'usage de la dièche, comme nourriture
pour les bœufs.

Sur proposition de M. Bloominian Rose.

Approuvé par M. Bloominian Ainsy, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et d'informer M. E. Heru en consequence.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene, declarant ne pouvoir recomposer la mie a la suite du comtable E. Litaurneau.

Sur proposition de M. le Comissaire Rose.

Appuyé par M. le Comissaire Ainey, il est Resolu D'informer M. Litaurneau en consequence.

Soumis une application de M. Jean Piquette, comme gardien a la Bibliothique sur proposition de M. le Comissaire Ainey.

Appuyé par M. le Comissaire Rose il est

Resolu Que l'Administration de l'Intendant des Edifices Municipaux.

La reunion est ajournée a 11 heures A.M. Jeudi: le 4 du courant. M. Martiny
Ajournement.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Comissaires

Tenu le 4 octobre 1917. A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin Pa.
M. le Comissaire Ainey.
Rose.
Léti.

Le Secrétaire présida à la lecture des minutes au cours de laquelle Son Honneur le Maire laissa son siège, pour aller répondre au téléphone (page 640) et le reprend (page 643) et M. le Comissaire Ville refuse prend son siège (page 642) Durant l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Comissaire Rose est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis une communication de la Meublerie Employés Garantie & Accident les demandant la réparation du trottoir en face de son immeuble.

Sur proposition de M. le Comissaire Léti,

Appuyé par M. le Comissaire Ainey, il est Resolu Que l'Administration de l'Intendant des Edifices avec instructions de faire faire la réparation avec les employés permanents de la Ville.

Soumis un rapport du département en foi, transmettant un compte de \$ 50.⁰⁰ de M. N.E. Vautlet, pour honoraires comme expert dans les cahiers de la Haute Construction les.

Sur proposition de M. le Comissaire Rose.

Appuyé par M. le Comissaire Villeneuve il est Resolu D'autoriser le paiement dudit compte, à même

le credit vote pour: Expute dans le cadre de la Haute Construction les.

Soumission rapport de l'ingenieur en chef, recommandant le vote d'un credit de \$ 9,000.00 pour reparations a la chaussée et aux trottoirs des rues Saint-Antoine et Sainte-Cécile, endommagés par suite du vice de la conduite de l'aqueduc.

Ses propositions de M. le commissaire Lefebvre, approuvées par M. le commissaire Lévesque, il est résolu de faire rapport au conseil, recommandant le vote de ladite somme, à être imputée sur le credit vote pour: Nettoyage des rues.

Soumission rapport de l'ingenieur en chef, recommandant d'apporter à procéder à la réparation du matériel pour l'entretien de la neige: Trottoirs Compagnie du Trottoir et ordinaire. Ses propositions de M. le commissaire Lefebvre, approuvées par M. le commissaire Lévesque, il est

pour réparation

résolu d'autoriser l'ingenieur à faire faire la réparation nécessaire.

Soumission rapport du notaire de la ville, transmettant un projet de contrat à être passé entre la Ville de Montréal et la Cité de Montréal, au sujet du système d'égouts de la ville de Montréal. Ses propositions de M. le commissaire Lefebvre, approuvées par M. le commissaire Lévesque, il est

résolu de le transmettre au conseil pour son approbation.

Soumission réclamation de M. Achille Mc Cormick au montant de \$ 40.00. Ses propositions de M. le commissaire Lévesque, approuvées par M. le commissaire Villeneuve, il est

résolu de transmettre au département des réclamations.

Soumission rapport de l'ingenieur surintendant de l'Aqueduc recommandant le vote des dépenses crédits suivantes:

Distribution de l'eau, quartier Rosemont \$ 1350.00
do do para l'apointement M. Mercier 320.00

Fourniture de l'eau par difant 4,000.00

Ses propositions de M. le commissaire Lefebvre, approuvées par M. le commissaire Lévesque, il est

résolu de faire rapport au conseil recommandant le vote des sommes ci-dessus à être imputées sur le balance disponible des crédits votés, pour s'obliger, département de l'Aqueduc.

Soumission de rapport de Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de fermer le compte de M. de Pierre Denis, pour frais d'entretien de son enfant.

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve, approuvées par M. le commissaire Lefebvre, il est

résolu d'autoriser la fermeture dudit compte.

Soumission rapport de l'ingenieur surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la Municipalité Publique des voies Corporation de poser des poteaux sur la rue Lafontaine.

Ses propositions de M. le commissaire Lefebvre, approuvées par M. le commissaire Lévesque, il est

résolu de faire rapport au conseil recommandant l'octroi dudit permis.

Soumission rapport du département infir, au sujet des réparations au filtre de Bordesaux.

Ses propositions de M. le commissaire Lefebvre, approuvées par M. le commissaire Lévesque, il est

Resolu De transmettre a l'ingenieur en chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'ingenieur Lieutenant dant de l'Agenda, recommandant le vote du credit suivant:

Nouveaux services \$3,000.-
Nouvelles bornes fontaines 2,000.-
Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.

Resolu De faire rapport au conseil, recommandant le vote des dites sommes, a titre sin. putier sur le credit vote pour: Conduites principales.

Soumettre un extrait du proces verbal d'une seance du conseil, tenu le 1er octobre 1917, interpellation de M. l'isheon Ward, au sujet des reparations aux trottoirs et aux passages.

Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.

Resolu De transmettre a l'ingenieur en chef pour rapport.

Soumettre un extrait du proces verbal d'une seance du conseil, tenu le 1er octobre 1917, interpellation de M. l'isheon Meisaid, concernant la taxe pour l'enlèvement de la neige, chargée aux propriétaires de la rue Berman.

Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.

Resolu De transmettre au Trésorier de la cite, pour rapport.

Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.

Resolu D'approuver les réquisitions suivantes: Marchés, marchés Bonnes sur No 54
Paver, par M. Royal 46.

Bibliothèque Municipale 2.
Impressions et Papeterie 32.
Arbitrages Municipales 125-126-127-128-
129-130-131-132-133-
134-135.

Soumettre un rapport de mandats, vérifiés par le Contrôleur et l'auditeur de la cite, augmentant respectivement de \$1,075.³³ 50,891.⁶⁵, 13,559 suivant l'acte certifié.

Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.
Resolu D'insister pour le paiement.

Soumettre un extrait du proces verbal d'une seance du conseil, tenu le 1er octobre 1917, interpellation de M. l'isheon Lafontaine, demandant de repaver temporairement le passage en question du terminus de la rue Orléans.

Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.

Resolu De transmettre a l'ingenieur en chef pour rapport.

L'Avocat en chef de la cite se présente devant le Bureau et l'informe que la cause de Berman vs. la cite peut être réglée à la façon suivante: Berman, abandonnant son appel à la Cour Supérieure, chaque partie payant ses frais, la cite payant le montant du jugement de la Cour d'Appel soit: \$14,382 plus les intérêts, Berman payant les frais de la Cour d'Appel et la cite payant une autre somme de \$2,250.⁰⁰

Sur proposition de M. bloominiaire l'ete.
Resolu D'insister l'Avocat en chef de la cite à régler cette cause aux conditions ci-dessus.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De charger l'Avocat en Chef de la Cité,
 à communiquer avec les Avocats de la
 Cook Construction Co. et de faire rapport
 au Bureau à quelles conditions la
 Compagnie Cook réviserait son con-
 trat etc. et d'avis le Bureau pour
 mardi matin. La présente résolution
 ne devant par être interprétée comme
 exprimant l'opinion du Bureau qui
 les travaux doivent être discontinués.

Soumettre un rapport du département
 en foi, transmettant les jugements ven-
 dus par les commissaires des propriétés
 ation de certains propriétés requies
 pour la construction du tunnel de la
 rue Saint-Denis, et recommandant
 de déposer le montant des jugements
 soit \$ 4706.²⁵ entre les mains du pro-
 tectaire de la Cour Supérieure.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De donner instruction au Secrétaire de
 la Cité de déposer immédiatement entre
 les mains du protectaire de la Cour
 supérieure ledit montant de \$ 4,706.²⁵
 le tout sous la direction du département en
 foi.

Soumettre une réclamation de M. Joseph Danie
 pour dommages à sa propriété, par
 suite de l'insuffisance des canaux
 d'égout.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De transmettre au département des Réclamations

Soumettre une communication de M. M.
 Sargue, Roberton etc. demandant d'a-

cheter un avoiron.
 Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef
 pour rapport.

L'Ingénieur en Chef de la Cité se présente
 devant le Bureau concernant la question
 des réparations au pont La Chapelle.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De faire rapport au Conseil demandant
 l'autorisation d'acheter un terrain ter-
 restre sans demander de commission
 et de voter pour cette fin le balancier
 disponible du crédit voté pour réparations
 au pont La Chapelle.

Soumettre les rapports suivants de l'In-
 génieur Supérieur des Egoûts :

Demande d'un crédit de \$ 6,300. = pour
 réparations et nettoyage des égouts.

Demande d'un crédit de \$ 1,900. = pour
 réparations.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De faire lesdits rapports au Contrôleur
 et Auditeur de la Cité.

Soumettre les rapports de l'Ingénieur en Chef
 au sujet des salaires de l'inspecteur en
 chef, au sujet des salaires des trois divi-
 sions - département des égouts et les in-
 specteurs de tramway.

Sur proposition de M. Bloominiau l'esté,
 Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
 Résolu De déposer au dossier du budget de 1915

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supérieur

de la division nord, transmettant un
estime pour la construction d'un trottoir
sur de Caucien.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Villeneuve il est
Résolu De déposer au dossier de trottoir perma-
nent.

Soit un rapport suivant:

Surintendant du département de l'In-
struction, au sujet des réparations aux
sur Guy et Saint-Jacques.

Ingénieur en Chef concernant l'exé-
cution des travaux préliminaires du passage
de la rue Saint-Christophe.

Rapport mensuel, émissim de permis de con-
struction.

do do de l'inspection de Bâtiments.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Amey, il est
Résolu De déposer la dite dossier aux archives.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Paix, au sujet de l'état
de santé de M. Hornida M. aujoille.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Ross il est
Résolu De référer au Directeur de l'Assistance
Municipale.

Soit un rapport de l'Ingénieur en
charge des Chemins de fer de la Commu-
ne dont l'installation d'un arrêt de
travaux, au coin de sur Champplain
et Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Ross il est
Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant des Egoites, au sujet de la qu'antité
de charbon brûlé par son département
pour l'année 1918.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Villeneuve il est
Résolu De transmettre au Surintendant des
Achats et des Ventes.

Soit un rapport de l'Ingénieur Sur-
intendant des Egoites, au sujet de per-
mettre à la Atlas Construc-
tion Co. de construction continue un
trottoir en ciment, avec bordure en ci-
ment sur la rue de théâtre L'Opera.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Villeneuve il est
Résolu De décider la dite permission, à certaines
conditions que le trottoir soit construit, avec
une bordure en ciment, suivant les spé-
cifications de la dite, et que ledit théâtre
L'Opera soit responsable pour les accidents
ou dommages qui seraient causés
aux personnes ou propriétés privées ou
publiques, soit durant la construction
ledit trottoir ou après la construction, et
deux toujours le tenir en bonne condition
et faire les réparations nécessaires quand
il en sera requis.

Soit un rapport du département
en foi; sur la demande de la Bell Tele-
phone de lui fournir des plans de ville
de Sault au Lac et de Cartierville.

Sur proposition de M. Bloominerai l'été,

Approuvé par M. Bloominerai Villeneuve il est
Résolu De transmettre à ladite compagnie les plans
demandés.

M. G. S. Bagg de la Mutual Light Heats
Power Co. en Affaire devant le Bureau

au sujet de la fourniture de charbon à cette Compagnie pour sa fabrication de gaz, pour le besoin des citoyens de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,

Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve
Résolu De demander à l'Honorable Hazen Mc Intyre de la Mc avie et des Trésoriers s'il peut recevoir une délégation du Bureau de Communication et de l'autorité de la Mc ontreal Light Heat & Power vendue le 15 du courant, à midi; et de désigner M.M. le Communicaire Aigny et Non, comme représentants.

Soumis une demande de la Mc ontreal Tramways Co. pour la permission de construire une voie d'évitement pour desservir la propriété de M. C. Loutier, située sur la rue Sans et de l'Éb.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,

Approuvé par M. le Communicaire Aigny, il est
Résolu De transmettre à l'Ingénieur en charge des chemins de fer, pour rapport.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 1er octobre 1917, interpellation de M. L'Échevin Rubenstein, concernant un permis pour automobiles de voitures, et le montant payé au Gouvernement provincial pour passer des Actes de Records.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Communicaire Aigny, il est
Résolu De transmettre au Contrôleur et Auditeur de la Cité et au Surintendant du département des Licences, pour rapport.

M. le Communicaire Côté tenu son siège.

Soumis un rapport du département en

loi; concernant la demande de M.M. Dicary & Dicary de remettre à l'État titrage la violation de M. J. F. Charvalier, pour fraude de douane à sa propriété.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Communicaire Aigny, il est
Résolu D'insister M.M. Dicary & Dicary que le Bureau ne peut répondre à leur demande.

La séance est adjournée à mardi, le 9 du courant, à 11 heures, A.M.

Y. Gournement. M. Marking

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communica-

Tenu le 9 octobre 1917 A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martini,
MM. les Communaires Lévesque
Roch.

Le Secrétaire procède à la lecture des
minutes, au cours de laquelle M. le
Commissaire Villeneuve (page 654) prend
son siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Soumis une communication de l'Associé
tant-secrétaire de l'École Technique
invitant Son Honneur le Maire et les
membres du Bureau à aller visiter l'é-
cole Technique, mardi, le 9 du courant,
à 2 heures P.M.

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvées par M. le Commissaire Ross il est
Résolu d'accepter ladite invitation.

Soumis une copie du rapport du
département en loi, relativement à des
exemptions de taxes accordées à des
manufacturiers par la loi de Mariage.
Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvées par M. le Commissaire Lévesque, il est
Résolu de transmettre copie de dit rapport au
Conseil, pour son information.

Soumis un rapport du Directeur de l'As-
sistance Municipale recommandant
de faire voter des crédits nécessaires pour
mettre à exécution le règlement désignant
le paiement d'une indemnité à la famille

de feu Henri Dicari.

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu de voter, à même la balance des comptes
des crédits appropriés pour pensions
ajoutées, le somme suivante:
Lévesque de Géorgiana St. Hilari, veuve de
Henri Dicari du 1er
mai au 31 décembre 1917. \$ 160.-
Pensions des cinq enfants Dicari,
du 1er mai au 31 décembre 1917. 240.-
École pour deux filles, du 1er septembre
au 31 décembre 1917. 48.-
\$ 448.-

Soumis une communication de M. J.
Calitta, au sujet de sa réclamation contre
la ville pour dommages résultant de
l'ignominie de la rue Ogilvie.

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvées par M. le Commissaire Ross il est
Résolu de transmettre ladite réclamation à l'En-
génieur en Chef, pour rapport.

Soumis une communication de la Com-
mission de téléphone Bell demandant la permission
d'avoir certains murs pour y contenir
des conduits souterrains.

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvées par M. le Commissaire Ross il est
Résolu de transmettre à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumis une communication de Son Honneur
le Maire, transmettant un rapport des
Directeurs de l'Assistance Municipale
qu'il a communiqué à l'Union des
Municipalités Canadiennes, en réponse
à une demande de renseignements en date
du 7 septembre 1917.

Les propositions de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvées par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De recevoir ladite communication.

Son Honneur le Maire lui son siège, pour aller répondre au téléphone à son bureau, et M. le commissaire Ross pour le faire.

Pour faire suite à la résolution, No. 33989 en date du 1er octobre courant, concus, sont la vente par la ville, à Madame H. P. Bessier, d'une pièce de terrain située sur la rue Robin.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est autorisé à M. H. P. Bessier la somme de \$ 67.¹⁰ qui elle a payé jusqu'à ce jour pour l'intérêt sur la balance due au prix de vente de ladite pièce de terrain.

Recevoir une communication de Rev. P. M. Armstrong, demandant l'usage de la salle municipale de quartier Concord, pour des fins de culte.

Sur proposition de M. le commissaire Lévesque.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Villeneuve, il est autorisé de transmettre ladite communication au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport.

Son Honneur le Maire répond son siège.

Recevoir une communication de la Cie Canadienne Import, demandant le paiement d'une somme de \$ 1866.²⁷ pour du charbon livré au département de l'Assistance.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est autorisé de transmettre ladite communication à l'ingénieur Surintendant de l'Assistance, pour rapport d'urgence.

Recevoir une communication de M. P. Bordua, secrétaire-général du département de l'Énergie, au sujet de sa proposition.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Ross, il est autorisé de transmettre ladite communication à l'ingénieur en chef pour rapport.

Son Honneur le Maire attire l'attention du Bureau sur le fait que les balayeurs automobiles livrés à la ville par la Comité Motor Company ne donneraient pas satisfaction.

Recevoir une communication de M. A. Blais réclamant le paiement d'une somme de \$ 4.⁰⁰ représentant la balance qui lui serait due pour son salaire comme contremaître.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est autorisé de transmettre au département de l'Assistance, pour rapport.

Spécifier deux séries de mandats vérifiés par le contrôleur et l'auditeur de la ville, dont l'un montant de \$ 85,381.⁴⁶ et l'autre de \$ 68,419.⁰⁵ soient bien certifiés.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est autorisé de transmettre ladite communication.

Recevoir un rapport conjoint du Surintendant des Achats et de l'Assistance et du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant d'accepter l'offre faite par M. Alfred Papineau d'acheter du papier de \$ 50.⁰⁰ les matériaux provenant de la démolition d'une fête mabon, horgane, et clôture, située au No. 2156 de la rue Parthenais.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est résolu de recommander au Conseil l'acceptation de l'adite offre.

Soumis une proposition de la Compagnie des Abattoirs, offrant de transporter en dehors des limites de la Ville son fondoir, et à ce sujet toute autre opération d'un genre nuisible, telle proposition étant basée sur le projet de contrat qui a été étudié jusqu'ici.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est résolu de déposer cette proposition sur la table, pour considération ultérieure, et d'inviter les représentants de la Compagnie des Abattoirs à se rendre au Bureau, mercredi le 10 du courant, à 3.30 Heures P. M.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'Association Notre-Dame de Grâce Curling & Bowling Club.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est résolu de recommander au Conseil l'incorporation de l'adite Association.

Soumis un rapport du département de Police, avisant le Bureau que la lettre n° 1 a pour le pouvoir d'accorder la demande de M. J. M. Kirkwood qui desire construction à Montreal un établissement pour la construction de navires et qui voudrait obtenir de la lettre qui elle garantirait jusqu'à concurrence de \$500,000. - le bûcher ou débenture qui serait émise.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est résolu d'inviter M. Kirkwood conformément au dit

rapport.

M. Lichon Meinasd introduit une délégation de contribuables de l'arrondissement de Verdun, qui demandent que la Ville prenne les mesures nécessaires pour établir la circulation sur le pont La Chapelle.

M. M. D. A. Lafontaine, avocat, M. P. et M. le Notaire Aubry M. P. P. font partie de cette délégation.

Après pourparlers.

Sur proposition de M. le commissaire Lévesque.

Approuvé par M. le commissaire Ross, il est résolu de donner instruction à l'ingénieur en chef, d'opérer un viement de fonds de \$20,000. - afin que le Bureau, puisse demander au Conseil un crédit de ce montant pour la reconstruction du pilier du pont La Chapelle.

Il est, en outre, résolu de reconnaître et d'annuler la résolution du Bureau, en date du 4 octobre courant, à l'effet de demander au Conseil l'autorisation d'acheter un terrain et de varier à cette fin la balance disponible du crédit voté pour les travaux de réparation au pont La Chapelle.

Soumis une communication de M. Pigeon offrant d'acheter, au prix de \$100. - un terrain appartenant à la Ville et situé au coin des rues Gifford et Montana.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Lévesque, il est résolu d'inviter M. Pigeon qui sont offerts sur place.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, de transporter à M. No Hart, le bail de M. A. McCrean, locataire de l'ital portant les nos. 1-2-3. dans le Marché Saint-

Jean Baptiste.
Sur proposition de M. bloominiaire Ainey,
Appuyé par M. bloominiaire Villeneuve il est
Résolu D'attribuer le transport dudit bail.

Jeune un rapport du département en
loi, recommandant de payer à maître
Campbell, Mc Mc Bethy la somme de
\$ 406.²⁵ pour leur frais sur l'action
en garantie dans la cause No. 2228
la P. M. Pann C. Dubois & Al. K. la Cite
et R. Lindray & al défendeur en garantie
Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve
Appuyé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu De demander au Conseil un crédit de
\$ 406.²⁵ pour le paiement de ces frais.

Jeune une communication de M. H.
Ernie Provancher demandant l'autorisa-
tion de continuer à son frais un trottoir
permanent en face de l'immeuble
portant le Nos. 304 à 334 de la rue St.
Cheloga.

Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve,
Appuyé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu D'accorder l'autorisation demandée
par M. H. Provancher, pourvu que ce
trottoir soit construit suivant les devis
et spécifications de la Ville, et sous la
surveillance de l'ingénieur en chef.

Jeune un rapport de l'Architecte de la
Ville, recommandant d'accorder à
M. J. A. Lauri l'autorisation d'installer
un moteur à l'électricité sur la propriété
située au No. 180 de la rue St. Jacques
portant le No. cad. p. 132 de la quai
Saint. Jovier.

Sur proposition de M. bloominiaire Ainey,
Appuyé par M. bloominiaire Villeneuve il est
Résolu D'accorder ledit permis.

Sur Honneur le Maire tenu en siège
pour aller répondre au téléphone du
bureau, et M. bloominiaire Rom
est appelé à prendre

Jeune un rapport du département
en loi, informant le Bureau que le
Département de Commerce qui ont
agré dans l'expropriation de terrain
requi pour l'ouverture de la rue Villeneuve
à l'île St. Antoine, et recommande
de déposer entre les mains du protonotaire
de la Cour Supérieure, le montant de
ce qui demeurait accordé, soit: \$ 20,860.⁶⁵
Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve.

Appuyé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu D'attribuer le Troisième à déposer la somme
de \$ 20,860.⁶⁵ entre les mains du protonotaire
de la Cour Supérieure, le tout sous la direction
du département en loi.

Jeune une communication de M. A.
Groul concernant l'achat de sa propri-
été située au coin de la rue St. Jacques
et de la rue St. Jean.

Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve,
Appuyé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu De transmettre copie de ledite communication
à chacun des membres du Bureau.

Jeune un rapport de Troisième de la
Cite, recommandant d'autoriser le
Contrôleur et Auditeur à réunir en un
seul compte les balances disponibles de
crédit votés pour les dépenses contingentes
de Troisième aux items de: Dépenses con-
tingentes et achats de timbre & quai.
Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve,
Appuyé par M. bloominiaire Ainey, il est

Résolu De passer dans ledit rapport les d'autoriser
le Contrôleur et Auditeur à y donner suite.

Soanni un rapport de Trésorier de la
Cité, concernant l'emprunt temporaire
de \$ 2,000,000.00 émis en anticipation des
revenus de l'année courante qui échot le
16 octobre courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est
Résolu De recevoir ledit rapport.

Soanni un interpellation de M. l'échevin
Blumenthal demandant des informations
au sujet d'une proposition faite par un
M. Cook, pour l'enlèvement des amiraux
morts, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est
Résolu De transmettre au Conseil, en réponse à
ledite interpellation, un rapport du Di-
recteur du Bureau Municipal d'Hygi-
ène en date du 4 juillet 1917, et d'in-
former le Conseil que ce rapport a été
approuvé par le Bureau, le 9 du même mois.

Soanni un communication de M. D. R. Mc
Leod, C. R. au sujet de la demande faite
par la succession Stephens pour exemption
de taxes sur une propriété située sur la rue
Dorchester Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est
Résolu De transmettre ledite communication
au Président du Bureau des Évaluations
pour rapport.

La séance est adjournée à mercredi, le 10 du
courant, à 11 heures, A. M.

Adjournement.

M. Ross

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Commission

Tenue le 10 octobre 1917, A. M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin,
M. M. le Commissaire Lévesque,
Rohr.

Le Secrétaire procède à la lecture des mi-
nutes, au cours de laquelle M. le
Commissaire Villeneuve prend son siège
(page 661) et Son Honneur le Maire laisse
son siège (page 663) M. le Commissaire
Rohr remplace Son Honneur le Maire à
la présidence.

Les minutes sont approuvées, telles que
lues.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Soanni un communication de M. l'échevin
Bedard, demandant que la fondation
en béton du passage de la rue St. Fédé-
rand, entre les rues St. Jacques et
Richelieu, soit posée; attendu que l'exca-
vation a été faite.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Rohr il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur
en chef de poser la fondation en béton
sur la rue St. Fédéric, entre les rues
St. Jacques et Richelieu.

Soanni un extrait de procès-verbal d'une
séance du Conseil, tenue le 9 octobre
courant, à l'effet de retourner au Bureau
un rapport de l'ingénieur d'approuver
un projet d'arrangement entre la Cité et

la Ville de Mont-Royal, pour le drainage
des quarten Mont-Royal et hôte des
Néiges.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque, il est
Résolu De faire le Notaire de la ville d'obtenir dans le
ditt projet de contrat entre la chambre suggérée
par le Conseil et de retourner le dossier au
Bureau.

Soumettre un rapport du Surintendant de
l'Incineration recommandant de faire
voter un crédit additionnel de \$ 2.161.⁴⁶ pour
l'entretien des chevaux de son département
jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Sur proposition de M. l'administrateur Lévesque.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve, il est
Résolu D'approuver ladite recommandation, et
de faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumettre le dossier concernant des réclama-
tions de la Compagnie du Grand-Terre,
en rapport avec la construction de l'égoût
collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce
(3^{ème} section).

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque, il est
Résolu D'acquiescer le paiement, à la Compagnie du
Grand-Terre, de sommes de \$ 383.⁹², 116.³³
et 59.⁴⁰ à être chargés provisoirement contre
le crédit voté pour la construction de l'égoût
collecteur de Notre-Dame de Grâce (3^{ème} section)
et de donner instructions au département en
vue de prendre le procès-verbal nécessaire contre
l'entrepreneur McVineau pour le recouvrement,
mont de ces montants.

Soumettre le dossier concernant une réclama-
tion de la Compagnie du Grand-Terre,
au montant de \$ 6.001.⁶⁹, en rapport avec
la construction de l'égoût du quartier Emard.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque, il est
Résolu D'acquiescer le paiement à la Compagnie
du Grand-Terre d'une somme de
\$ 6.001.⁶⁹ à être chargés provisoirement
contre le crédit voté pour la construction
de l'égoût du quartier Emard, et de don-
ner instructions au département en vue
de prendre le procès-verbal nécessaire contre
l'entrepreneur Poirer, pour le recouvrement
de ce montant.

Les documents suivants sont soumis
au Bureau, et

Sur proposition de M. l'administrateur Rose.

Approuvé par M. l'administrateur Lévesque, il est
Résolu De se faire déposer aux archives, savoir:
L'annuaire d'assiduité des employés du dé-
partement d'Hygiène, pour le mois de
septembre.

Rapport hebdomadaire du service des
Maladies Contagieuses, pour la semaine
finissant le 6 octobre.

Rapport du Notaire de la ville, au sujet
des démarches qu'il a faites, pour com-
pléter l'acte de vente d'un terrain que
la Ville a acheté pour l'ouverture du Boulevard
Rosemont.

Rapport de l'ingénieur Surintendant de
l'Agueduc sur une plainte faite par M^{rs}.
P. Lavigne contre M. G. Gauthier, employé
dans le département de l'Agueduc.

Rapport des inspecteurs de tramways, pour
les semaines finissant les 22 et 29 septem-
bre 1917.

Rapport de l'ingénieur Surintendant de la

Voici, sur la plainte de Madame E. Lloyd,
concernant l'arrosage de l'avenue Atlantique.

Rapport de l'Ingénieur-Surintendant
de la Voie, concernant la construction d'un
puisard sur la rue Richelieu.

Soumission rapport de département en foi,
au sujet du projet signifié par M. J.
St. Johnson, qui se plaint que l'eau
est introduit dans la cave de son ita.
visiblement, sur Saint-Laurent.

Sur proposition de M. Bloommeier à Villemeur.

Résolu Approuvé par M. Bloommeier à Villemeur, il est
résolu de transmettre ledit rapport à l'Ingénieur
en Chef, et à la Commission de Sûreté &
Hygiène, pour rapport.

Soumission deux séries de mandats vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant respectif de \$ 16,978.⁹⁶, 33,988.⁷⁵
suivant l'état certifié.

Sur proposition de M. Bloommeier à Villemeur.

Résolu Approuvé par M. Bloommeier à Villemeur, il est
résolu d'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. Bloommeier à Villemeur.

Résolu Approuvé par M. Bloommeier à Villemeur, il est
résolu d'approuver les réquisitions suivantes :

- Egout (Div. Ouest) 143-144
- do do Est) 142-145.
- Voie do Ouest 61.
- do do Nord) 147-148-149-151-152.
- do do Est) 96-97-99-100.
- Aqueduc 549-578-579-580-581-582-583-584.
- Payeur 15.
- S. N. le Maire 12.
- Bureau des Commisaires 1.
- Aqueduc 585-586-587.
- Incinération 123-124-125.
- Marché, (Marché Bonaventure) 58

Pavés (Pavé Mt. Royal) 47-48.

do do Lafontaine) 187.

Bibliothèque Municipale 3-1.

Edifices Municipaux 86-87-88.

Alpisme 46.

Incendies 207-216-217-218-219.

Hygiène (Laboratoire Num.) 10.

Sup. Maladies Contagieuses 49-50.

Police 129-130-138-140-141-142-142^o-143.

Soumission rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Voie sur la demande
de chauffeurs d'automobiles station-
nant au canal Victoria, pour le permis-
sion d'ériger une boîte pour le téléphone
celui du Canal Victoria et de la rue
Saint-Jacques.

Sur proposition de M. Bloommeier à Villemeur.

Résolu Approuvé par M. Bloommeier à Villemeur, il est
résolu d'accorder la permission demandée à con-
dition que cette boîte devra être enlevée
sur la voie, à cet effet par la Cité.

Soumission rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Voie, sur la demande de
la Montreal Fire Brick Works Company
concernant leur Saint-Ambroise.

Sur proposition de M. Bloommeier à Villemeur.

Résolu Approuvé par M. Bloommeier à Villemeur, il est
résolu d'informe ladite compagnie en conséquence.

Soumission rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Voie, concernant l'état
de trottoir de la rue Ste. Thérèse.

Sur proposition de M. Bloommeier à Villemeur.

Résolu Approuvé par M. Bloommeier à Villemeur, il est
résolu d'employer M. J. M. Duff suivant le rapport.

Soumission rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Voie, sur la demande de
M. P. McInnes, d'ériger un trottoir

en face sur la rue fauvier.
 Sur proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.

Appuyé par M. Bloominiaui Ainey, il est
 Résolu D'informer M. Mercier suivant le
 rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur Sur-
 intendant de la Voie sur la demande de
 M. P. J. Dumont de riparer un trottoir
 rue Valmont.

Sur proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.
 Appuyé par M. Bloominiaui Ainey, il est
 Résolu D'informer M. Dumont qu'il lui a par de
 fonds disponibles dans le moment pour
 faire ces réparations.

Soumettre un rapport de l'ingénieur Sur-
 intendant de la Voie, sur la demande
 des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce
 pour l'usage d'une partie du chemin
 Saint-Antoine, pour y installer un jeu
 de curling et de boulingrin.

Sur proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.
 Appuyé par M. Bloominiaui Ainey, il est
 Résolu D'accorder la permission demandée, à
 condition que le terrain soit évacué au
 reçu de son avis à cet effet, par la suite

Soumettre un rapport de l'ingénieur Sur-
 intendant de la Voie, recommandant de
 permettre à la M^c mutual Publi-Service
 Incorporation de poser des poteaux sur la côte
 ouest de l'avenue Kingstou.

Sur proposition de M. Bloominiaui Villeneuve.
 Appuyé par M. Bloominiaui Ainey, il est
 Résolu D'faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumettre un rapport de l'Architecte de la
 Ville, recommandant de permettre à la
 Canadian Northern Transfer Co. Ltd.
 d'occuper le lot no. cad. 1705 du quartier

Sainte-Anne, nos. 203-205 rue Dal-
 housie, pour y ériger une boutique
 de forge.

Sur proposition de M. Bloominiaui Ainey,
 Appuyé par M. Bloominiaui Ross il est
 Résolu D'accorder la permission demandée.

Soumettre un rapport de l'Architecte Muni-
 cipal demandant la permission de se
 servir d'un auto de la Ville pour trans-
 porter à la Bibliothèque civique des
 volumes et brochures.

Sur proposition de M. Bloominiaui Ainey,
 Appuyé par M. Bloominiaui Ross il est
 Résolu D'accorder l'adite permission et de donner
 instruction à l'ingénieur municipal
 en charge des autos de s'aboucher
 avec l'architecte municipal, à ce
 sujet.

Soumettre un rapport du département en foi,
 concernant la suppression, par le C. C.
 du Grand-Terre, d'un train pour le
 transport du lait.

Sur proposition de M. Bloominiaui Ross,
 Appuyé par M. Bloominiaui Ainey, il est
 Résolu D'informer le Union coopérative du laitier
 de M^c mutual suivant le rapport du
 Directeur du Bureau M^c municipal d'Hy-
 giène.

Soumettre un rapport de Bibliothécaire
 demandant l'autorisation de souscrire
 sans délai, pour l'année 1915, les abon-
 nements aux livres et journaux pour la
 Bibliothèque.

Sur proposition de M. Bloominiaui Ainey,
 Appuyé par M. Bloominiaui Ross il est
 Résolu D'faire rapport au Conseil suivant l'ar-
 ticle 336 de la Charte.

Soumettre la communication suivante:
Déclaration de M. O. Curint, pour un
boursement du coût d'un permis.

Lettre de E. N. Godein & P. régentaire, au
sujet de la location des salles muni-
cipales, pour le tribunal de répression

Plainte de la Mc Arthur-Senior Company
Limited, concernant l'état de la rue
Beaumont.

Demande de M. de J. Mercille, pour une
augmentation du salaire de son mari.

Acte de la Mc Mutual Light Heat & Power
Co. de son intention de poser des poteaux
sur Harcourt, à l'art. 10, 11, 12.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiau Aisy, il est
Résolu De transmettre les dites communications au
département intérieur.

Soumettre le rapport annuel de l'Association
de Bien-Être de la femme pour 1916-1917.

Sur proposition de M. Bloominiau Aisy.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De déposer aux archives.

Soumettre une communication de Bibliothé-
caire de la Bibliothèque Saint-Sulpice,
transmettant certaines informations deman-
dées par le Bureau.

Sur proposition de M. Bloominiau Aisy.

Approuvé par M. Bloominiau Villeneuve il est
Résolu De déposer au dossier.

Soumettre une communication de M. M. Foster,
Martin & Co. demandant d'être exemptés
de payer les honoraires de 25.00 chargés par
la ville pour l'incorporation du Cathédrale Social

Social Guild.

Sur proposition de M. Bloominiau Rose.

Approuvé par M. Bloominiau Aisy, il est
Résolu De transmettre au département de loi,
pour rapport.

Soumettre un rapport de Surintendant
de l'achat et de la vente, au sujet de
la vente de vins purs.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiau Aisy, il est
Résolu De déposer aux archives.

Soumettre un rapport de Surintendant des
Licences et de la licence, recommandant
de permettre à la succession B. A. Boas,
de garder en place une marque en
face de la propriété No. 432-434 rue
Sainte-Catherine Ouest.

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiau Aisy, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumettre un rapport de département de loi,
concernant l'action prise contre la Cité,
par M. M. Henault & Hufferon pour dom-
mager en rapport avec la construction de la
2.ème section de l'égoût du quartier Mont-
Royal, et recommandant le règlement de
ladite action comme suit:

M. M. Henault & Hufferon, montent de
la sentence arbitrale rendue le 26 mai
1917 soit \$14,866.70
avec intérêt à 5% à compter du 11 juillet
1917. Frais à M. M. Desautels & Gagnon
471.10
Janvier

Sur proposition de M. Bloominiau Villeneuve.

Approuvé par M. Bloominiau Rose il est
Résolu De faire rapport au Conseil recom-
mandant le vote de ladite reconnaissance
pour le règlement de cette réclamation

ami qui le fait.
La séance est ajournée, à 2 30 He. P.M.
ce jour.
Ajournement.
In Morning

Procès-verbal d'une séance du Bureau des
Commisaires.

Tenu le 10 octobre 1917. P.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
MM. les Commisaires Aing,
Rose,
Villeneuve.

Le Bureau prend en considération la
proposition faite par la Compagnie des
Abattoirs de transporter son fondoir
etc., en dehors des limites de la Cité de
Montréal.

Sont Présents: L'Avocat en Chef.

Le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène.
Après discussion, le Bureau reçoit la re-
présentante de la Compagnie des Abattoirs:

MM. Aing, J. J. J. Thachon, ainsi que
M. White, le procureur de ladite Cie.
pour continuer l'étude de cette proposition.

Le Bureau et les représentants de la Cie.
discutent un nouveau moyen d'arrange-
ment qui donnerait une solution à la
question des Abattoirs, en même temps
qu'à au problème de la destruction des
ordures (garbich).

Les représentants de la Compagnie
discutent et déclarent qu'ils ont étudié
cette question et le Bureau ajourne la
considération de cette affaire jusqu'à ce
que la Compagnie ait fait une pro-
position à la Ville à ce sujet.

Instruction est donnée au Directeur du
Bureau Municipal d'Hygiène et au

Surintendant du département, de
l'incinération de fournir à la bri. de
Abattoir, tous les renseignements dont
il peut avoir besoin.

La séance est suspendue et reprise
après quelques instants.

Jeune une communication de la
Compagnie Mack, Fisher, Sons,
offrant de rendre à la ville 1500 verges
de drap (Friez) pour la unif. œuvre
du département de Police, au prix de
\$ 5.²⁵ la verge.

Proposé par M. Bloominiau Villeneuve.
Approuvé par M. Bloominiau Rosset et
Résolu D'accepter l'offre et de recommander
au Conseil de voter, en anticipation
des revenus de l'exercice de 1918, une
somme de \$ 7.875.⁰⁰ pour cette fin, et
d'amender la résolution du Bureau, en
date du 28 septembre 1917, en changeant
le montant de \$ 7.146.⁰⁰ par celui de \$
7.875.⁰⁰ le tout sujet à l'approbation du
département en chef.

Son Honneur le Maire s'en va son siège,
pour aller répondre au téléphone à son
Bureau, et M. Bloominiau Rosset
appuie à présider.

Le Bureau prend en considération, en
compagnie de Trésorier de la ville, la
question du renouvellement de l'emprunt
de \$ 6,900,000.⁰⁰ qui doit échoir le 1er
décembre prochain.

Au cours de la discussion sur cette
question, Son Honneur le Maire reprend
son siège.

Le Trésorier de la ville fait part au
Bureau des négociations qui il
a eues à ce sujet.

Proposé par M. Bloominiau Villeneuve.
Approuvé par M. Bloominiau Rosset et
Résolu D'accepter le Trésorier a fait l'emprunt
de \$ 6,900,000.⁰⁰ qui doit échoir le 1er
décembre prochain.

La séance est ajournée à jeudi, le
11 courant, à 10 heures A. M.
Gouvernement.
M. Maury

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires

Tenu le 11 octobre 1917. A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martini, Pres.
MM. le Commissaire Ainey,
Roz.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumis une copie de lettre de M. de J. Green, demandant de disposer quelques ouvrages de cendre sur une partie des rues Pellican, St et Saint-Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Roz il est résolu de transmettre à l'Ingénieur en Chef et au Surintendant de département de l'incineration.

Soumis une copie de lettre de Madame Adirad Ribet, demandant un emploi pour son jeune fils.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Roz il est résolu de transmettre à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumis une copie de lettre de M. G. Beaureau, au sujet de la pension qu'il réclame de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Roz il est résolu d'informar M. Beaureau que le Bureau regrette de ne pouvoir lui accorder sa pension et que des instructions ont été données le 20 septembre à l'Ingénieur Surintendant de l'Académie de l'emploi quelques jours par semaine, si possible.

Soumis une requête demandant de limiter le nombre de voitures ayant droit de stationner au poste de chemin croisé par rue Mc anfield et Sherbrooke. Sur proposition de M. le Commissaire Roz.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de transmettre au Surintendant de Police pour rapport.

Soumis une communication du chef de bureau, au sujet des réparations et l'aménagement de la Cour juive.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Roz il est résolu de transmettre au Surintendant des Edifices Municipaux, pour rapport.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes au cas de laquelle, M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Les minutes sont approuvées telles que lues.

Soumis trois rivi de mandats, vingt six par le Contrôleur et Auditeur de la ville, aux montants respectifs de \$ 15,249.⁰⁰, 8,249.⁰⁰, 431.²⁵ suivant lettres certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu de les faire payer.

Soumis le dossier sur la demande de Dame J. Lévesque de se faire rembourser une partie du montant qu'elle aurait payé pour la construction d'un égout sous la rue Perillieu.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Roz il est résolu d'informar M. J. Lévesque qu'elle doit payer le coût de l'égout de la rue Perillieu, et qu'elle devra faire sa demande d'exemption.

pour le paiement de coût d'éligibilité de
M. le Pasteur quand on lui en deman-
dera le paiement.

Soumis un extrait du procès-verbal
d'une séance du Conseil, tenu le 9
octobre 1917, à l'effet de retourner au
Bureau de Commissions une lettre de
la Three River Spheryards Limited
concernant la garantie de débentures
au montant de \$ 500,000.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De disposer aux archives.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une
séance du Conseil, tenu le 12 octobre
1917, interpellation de M. l'échevin Ménard
concernant l'achat d'une automobile
pour le médecin examinateur du départe-
ment des Incendies, div. nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Aïney, il est
Résolu De porter au dossier du budget.

Soumis une copie de lettre de Domus Al-
quod Jodain, offrant de vendre à la
ville des volumes pour la Bibliothèque
Sur proposition de M. le Commissaire Aïney.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De transmettre au Bibliothécaire, pour rapport.

Soumis un rapport de Surintendant
des Achat et de Vente, au sujet du
paiement d'un compte de \$ 2.⁰⁰ à M. L. G.
Dejardins

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney.
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu De retourner le dossier au Bibliothécaire.

Soumis un rapport de Chef du département

de Incendies, au sujet de l'état de
la chaussée de l'avenue des Cèdres.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre à l'ingénieur en Chef.

Soumis un extrait du procès-verbal
d'une séance du Conseil, tenu le 9
octobre 1917, interpellation de M. l'échevin
Blumenthal, au sujet de l'imposition
des balances, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De transmettre au Surintendant de Marché,
pour rapport.

Soumis les dossiers suivants:
Rapport d'insubordination du département des
Édifices Municipaux, pour le mois
de septembre.

Rapport mensuel de l'imposition de la
filombeau.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De déposer ledits dossiers aux archives.

Soumis un rapport du Surintendant
des Édifices Municipaux, recomman-
dant le vote d'un crédit de \$ 250.⁰⁰ pour
nettoyage et réparation du local occupé
par la Bibliothèque, dans l'édifice de
l'école Technique.

Sur proposition de M. le Commissaire Aïney.
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
Résolu De autoriser les dites réparations, ledite somme
de \$ 250.⁰⁰ devant être imputée sur la balance
disponible du crédit voté pour l'entretien et
réparations de la Bibliothèque.

Le Bureau prend le nouveau en considération
la question de la demande de soumission pour

la disposition des ordures ménagères, etc.
Sur proposition de M. bloominiaire Ainey.

Resolu Approuvé par M. bloominiaire Ross il est
Résolu que la résolution du Bureau, en date
du 14 septembre 1917, soit amendée et
que la date pour la réception des sou-
missions soit fixée au 15 mai, 1918.

Soumis un extrait du procès verbal d'une
séance de Conseil, tenu le 9 octobre
1917, interpellation de M. l'échevin Ward
au sujet de la réorganisation du dipar-
tement d'Hygiène.

Sur proposition de M. bloominiaire Ross.

Approuvé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu de différer au dossier du budget.

M. Eugène Picard, entrepreneur du
tunnel de l'avenue Melrose, se pré-
sente devant le Bureau, au sujet du
paiement de son contrat.

Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve.

Approuvé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu d'autoriser le Trésorier à payer à M.
Eugène Picard, la balance qui lui est
due sur son contrat, pour la construction
du tunnel de l'avenue Melrose.

Soumis un extrait du procès verbal
d'une séance de Conseil, tenu le 9 oc-
tobre 1917, interpellation de M. l'échevin
Macdonald, au sujet de l'éclairage
et du nettoyage du tunnel de l'avenue
Melrose.

Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve.

Approuvé par M. bloominiaire Ainey, il est
Résolu de transférer à l'ingénieur en Chef, et au
Surintendant de l'Éclairage, pour rapport.

Soumis un rapport de département en pré-
vision de la nomination des Com.

mission pour l'expropriation du lot
No. 24-948 du cad. de la paroisse de
Saint-Laurent, requi pour l'élargis-
sement l'établissement de la fosse
Imhoff.

Sur proposition de M. bloominiaire Villeneuve.

Approuvé par M. bloominiaire Ross il est
Résolu que MM. J.A. Veary et Adolphe Senecal
artisans soient honorés comme commissionnaires
pour agir dans ladite expropriation,
pour la période de son Honorarium le
Record de Geoffroy.

Soumis un rapport conjoint de l'Architecte
de la Ville et du Directeur du Bureau Mu-
nicipal d'Hygiène, concernant l'émission
des permis de construction.

Sur proposition de M. bloominiaire Ainey.

Approuvé par M. bloominiaire Ross il est
Résolu que dans tous les cas où l'on se propose
d'élargir de ripaver, ou de modifier un
batiment, les plans et les devis, ou s'il
n'y a pas de plans et devis, les demandes
pour permis de construction contenant la
description des travaux, doivent être déposés
par les constructeurs au département de
l'inspection de Bâtiment.

Les plans et devis, ou les demandes contenant
les renseignements, selon le cas, sont
transmis par l'inspection de Bâtiment au
bureau d'Hygiène, pour y être examinés
par l'ingénieur sanitaire, conformément
aux règlements de la Ville.

L'ingénieur sanitaire, après examen
doit les remettre au département de Bâtiment
dans les trois jours après leur réception avec
un note indiquant qu'il approuve ou
refuse le permis demandé; s'il refuse il
doit mentionner par écrit les raisons de son

refus.
Lorsque les constructeurs font une demande pour obtenir la permission d'apporter une ou des modifications dans l'exécution du projet qui a été approuvé, la demande doit être faite au département de l'inspection des Bâtimeurs qui la soumet à l'ingénieur sanitaire du département d'Hygiène pour ce qui la concerne, et ce dernier approuve ou refuse, conformément aux règlements de la Ville; la permission ou le refus doit se faire par écrit.

L'inspection des travaux, au cours d'exécution ou après leur complétion, est faite par les inspecteurs du département de l'inspection des Bâtimeurs.

Quand l'ouvrage est terminé, avoir doit être donné par le département de l'inspection des Bâtimeurs, à l'ingénieur sanitaire que l'inspection des Bâtimeurs à l'ingénieur sanitaire que l'inspection finale des travaux a été faite et que la construction est conforme aux plans et devis ou à la description qui en tient lieu.

La présente résolution est soumise à l'approbation du département en loi.

Je soussigné rapporte de département en loi, au sujet de la loi se rapportant à l'opérateur de machines automatiques (à l'et machines).

Sur proposition de M. Blocheminier Rose.

Approuvé par M. Blocheminier Lévesque, il est résolu que M. St-Onge, chef, soit permis de préparer pour être signés par M. St-Onge, le Maire et les membres du Bureau, un mémoire

à l'honorable M. ministre de la Justice lui demandant respectueusement que la loi criminelle soit amendée de façon que l'usage des machines automatiques, pour du jeu de jeu, soit prohibé.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve. Approuvé par M. Blocheminier Lévesque, il est résolu d'augmenter le Trésorier à un tel point le dépôt de \$ 15,000. fait par la Société d'Investment, Industrial Company, avec sa soumission pour la fourniture de l'éclairage.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve. Approuvé par M. Blocheminier Rose il est résolu de voter, à même le crédit voté pour achats de timbres département de Trésorier, le montant suivant savoir:
Pour dépenses courantes du Bureau de M. St-Onge le Maire \$ 26.22
Pour dépenses courantes du Bureau des Comptables et Auditeurs \$ 81.82

Pour faire suite à la résolution du Bureau No. 129034, en date du 9 octobre courant concernant l'expropriation des terrains requies pour l'acquisition de la rue Villeneuve.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve. Approuvé par M. Blocheminier Rose il est résolu de recommander au Conseil de voter une somme de \$ 17,219.00 pour parfaire le montant requis pour parfaire le montant requis pour la indemnité accordée par le Blocheminier en expropriation.

Sur proposition de M. Blocheminier Villeneuve. Approuvé par M. Blocheminier Rose il est résolu que la résolution du Bureau, en date du 22 novembre 1916, à l'effet de nommer M. St-Onge

le recordu Geoffroy ainsi que les deux estimations. M. M. Fleming et Robillard, pour agir comme Commissionnaires dans l'expropriation du lot no. 26-945 du cad. de la paroisse de Saint Laurent soit reconstruite et surmontée.

Soumis un rapport de Chef de Bureau de la Cour de Record, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Blumenthal demandant des informations sur le compte d'un nommé Hamel qui travaillerait au service de la Police.

Sur proposition de M. Commissionnaire Rose.

Approuvé par M. Commissionnaire Lévesque, il est Résolu De communiquer ledit rapport à M. l'échevin Blumenthal.

La séance est ajournée à vendredi, le 12 du courant, à 11 heures. A. M.

Ajournement. M. Macleary

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commissionnaires

Tenue le 12 octobre 1917 A. M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin Des.

M. M. les Commissionnaires Lévesque, Villeneuve.

Les minutes sont lues et approuvées.

Les documents suivants sont soumis au Bureau, et

Sur proposition de M. Commissionnaire Villeneuve.

Approuvé par M. Commissionnaire Lévesque, il est

Résolu De les déposer aux archives, savoir: Rapport trimestriel du département de l'Assistance Municipale, pour le mois de juillet aout et septembre.

Tableaux d'assiduité des employés du département des Prévôtés et du département de l'Inspection des Bâtiments.

Soumis une communication de M. M.

Causseman, Jacard, associés, au sujet de la réclamation de M. Louis McAlroy pour prétendus dommages résultant du chocement de niveau de la rue Aylmer.

Sur proposition de M. Commissionnaire Villeneuve.

Approuvé par M. Commissionnaire Lévesque, il est

Résolu De transmettre ledite communication au département en loi, pour rapport.

Soumis une communication de M. J. Bergeron offrant de transporter, à ses frais, en fiacre New Square Dominion, pour l'érection de constructions d'automobiles stationnement à cet endroit.

Sur proposition de M. Commissionnaire Villeneuve.

Approuvé par M. bloommierain Ainsy, il est
Résolu De transmettre ladite communication
à l'ingénieur Supérieur de la Voie
pour rapport.

Soeuni du mandat, vérifié par le
Comptable et Auditeur de la Ville, au
montant de \$ 29.651.⁴³, suivant liste
certifiée.

Sur proposition de M. bloommierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloommierain Ainsy, il est
Résolu De suspendre le paiement.

Sur proposition de M. bloommierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloommierain Ainsy, il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

- Park Lafontaine 189. 190. 191.
- Incinération 126.
- Aqueduc 589. 590.

Soeuni des rapports du département en
loi, et des Experts, recommandant le
réglement des réclamations suivantes:

- Ernest Blanchard, chute sur trottoir
- Réglement d'actes \$ 250.⁰⁰
- Tépa à M^{re}. Handfield & Handfield 124.⁰⁰
- J. Langevin, chute d'un cheval, règlement
- d'actes \$ 100.⁰⁰
- Travaux M^{re}. E. Samois \$ 70.⁰⁰

Liens limités, dommages à la propriété,
réglement d'actes \$ 50.⁰⁰

Travaux à M^{re}. J. Fontaine 8.⁰⁰

Sur proposition de M. bloommierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloommierain Ainsy, il est
Résolu De demander au Conseil les crédits né-
cessaires pour le paiement de dits réclama-
tions (en ce qui concerne le département de
Sobies).

Soeuni un rapport de l'Architecte de
la Ville, sur l'évaluation du coût des
travaux de réparation à faire à l'Hô-
pital de l'aveu.

Sur proposition de M. bloommierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloommierain Ainsy, il est
Résolu De présenter au Conseil le rapport du
Bureau, en date du 24 aout 1917,
recommandant de voter un crédit
de \$ 1231.⁰⁰ pour l'exécution de ce travail.

Soeuni un rapport de l'ingénieur
des Achats et des Ventes, transmettant
une proposition de M. Arthur Landry, qui
offre d'acheter, au prix de \$ 25.⁰⁰ par mètre
carré, la décharge d'asphalte portant le
No. 26.

Sur proposition de M. bloommierain Villeneuve.

Approuvé par M. bloommierain Ainsy, il est
Résolu D'accepter ladite offre.

Soeuni des rapports de l'Architecte de
la Ville, recommandant d'approuver
les plans soumis par la Dominion Car.
Co. pour l'édification de bâtiments non prisonniers
pour la disposition du règlement.

Sur proposition de M. bloommierain Ainsy.

Approuvé par M. bloommierain Villeneuve, il est
Résolu De recommander au Conseil l'approbation
des dits plans.

Soeuni un rapport de l'ingénieur de
M^{re} Archib. recommandant de transporter
à M^{re} J. Poulin & les bail de M. Louis
Libour locataire de l'ital portant les
Nos. 6 et 8 et la moitié de No. 10 de
M^{re} Archib. Bourgeois.

Sur proposition de M. bloommierain Ainsy.

Approuvé par M. bloommierain Villeneuve, il est
Résolu De transporter le transport dudit bail.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi des permis suivants:

Judith M. McOrman, permis d'occuper le lot cad. 1666 du quartier Saint-Henri pour y ériger un garage public.

J. B. Roy, permis d'occuper le lot cad. 13930 subdiv. 10^e p. 9 du quartier Saint-Henri, pour y recevoir, en magasin et vendre du bois de charbon et du grain.

Sur proposition de M. l'administrateur A. L. Gagnier.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve et Résolu De passer le dit permis.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant, pour approbation les plans soumis par la Compagnie Canadienne d'Étude et de Construction pour l'érection d'une bâtisse temporaire sur les lots du cad. 731 à 738 du quartier Sainte-Anne.

Sur proposition de M. l'administrateur A. L. Gagnier.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve et Résolu De recommander que le Conseil approuve lesdits plans à la condition expresse que cette bâtisse soit démolie à l'issue de la présente guerre.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, recommandant que la résolution du Conseil en date du 19 juillet 1917, soit amendée en changeant le terme de l'emprunt temporaire de \$ 1,400,000.00 à cinq ans au lieu de trois ans.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur A. L. Gagnier et Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, recommandant que la résolution du Conseil, en date du 17 septembre 1917, autorisant le Bureau de l'Administration à contracter un emprunt de \$ 6,900,000.00 soit amendée de façon à autoriser le Bureau à fixer la date de l'émission d'une partie ou du total de cet emprunt au lieu de l'année, ou à toute date antérieure.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur A. L. Gagnier, et Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant pour approbation les plans soumis par la Methodist Union, Montréal, pour la construction d'une bâtisse temporaire au coin de la rue Joseph et du Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. l'administrateur A. L. Gagnier.

Approuvé par M. l'administrateur Villeneuve et Résolu De recommander au Conseil l'approbation desdits plans.

Soumis un rapport du Secrétaire de l'achat et de la vente, recommandant qu'un montant de \$ 5,400.00 soit voté en participation du budget pl. 1918 pour l'achat de 600 tonnes de charbon pour la station de pompes de rue Craig et Mill.

Sur proposition de M. l'administrateur Villeneuve.

Approuvé par M. l'administrateur A. L. Gagnier, et Résolu De demander au Conseil l'autorisation d'acheter 600 tonnes de charbon, au prix de \$ 9.00 la tonne, la somme requise soit \$ 5,400.00 devant être imputée sur anticipation sur les revenus de l'exercice de 1918, conformément aux dispositions de l'article 336 de la charte.

M. l'échevin Mcayrand introduit une
délégation de l'Ordonneur et Fabricien
de la paroisse de Saint-Jacques
au sujet du projet d'homologation
de laque pour le prolongement du
Boulevard Saint-Jacques, à l'est de
la rue Desrosiers.
Considération difficile.

Agournement à 2.⁴⁵ P.M. ce jour.

Agournement.

M. MacIny

Procès-verbal d'une séance du Bureau
de Commisaires.

Tenu le 2 octobre 1917 P.M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin
MM. les Commisaires Auvry,
Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commisaire Auvry, il est
Résolu d'approuver les requêtes suivantes:
Éclairage 46-47.
Alarçon 48.

Sur communication de Colonel
Stewart, demandant l'usage d'un
certain nombre de pièces dans l'hôtel
de Ville de Saint-Henri, pour y établir
un bureau d'examen médical.

Sur proposition de M. le Commisaire Auvry,
Approuvé par M. le Commisaire Villeneuve il est
Résolu de transmettre cette demande au Sur-
intendant des Édifices et Menuiseries
avec instruction d'y accéder, et de
s'entendre à ce sujet, avec le Secrétaire
du Bureau.

Sur communication de l'Ingénieur Su-
intendant de la Voie, transmettant
un estimateur du coût de la réparation et de
la réparation du passage permanent
dans les difficultés sur la Ville.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commisaire Auvry, il est
Résolu de déposer ledit rapport au dossier du Budget
après en avoir transmis copie aux membres
du Bureau.

Le Bureau prend en considération la question du renouvellement de l'emprunt de \$ 6,900,000. = qui doit être échue le 1er décembre prochain, ainsi que la question de l'emprunt de \$ 1,400,000. = tant aussi par la législature, pour couvrir le déficit de 1917.

Après pour parler avec le Trésorier et avec les représentants de la Municipal Debenture Corporation Limited, la séance est suspendue. Sous permission à ce dernier de faire une proposition par écrit.

La séance est reprise pour étudier la proposition de la Municipal Debenture Corporation Limited, relative à l'achat d'une partie de l'emprunt de \$ 6,900,000. =.

Il est soumis une communication de la Municipal Debenture Corporation Limited, datée le 12 octobre 1917, offrant d'acheter un million de dollars (\$ 1,000,000. =) de l'emprunt total de \$ 6,900,000. =, de bon de la ville à cinq (5) ans, échéant le 1er octobre 1922, laquelle communication est lue et commentée.

In conformity with the wish expressed at your meeting of this date with Mr. Arnoldi, the City Treasurer, we beg to confirm the following.

1st. We are prepared to take over \$ 1,000,000. = of the total issue of \$ 6,900,000. = of four bonds at 5 years maturing Oct. 1st 1922 and to do our utmost to place the balance of this issue before the 1st of December next.

2nd. The bonds to be in denominations of \$ 100. = 500. = and 1,000. = each, bearing interest at 6% with interest coupons attached bearing the lithographed or printed signature of the City Treasurer.

payable semi-annually, on the first day of April and October in each year, and the capital at maturity at the agency of the Bank of Montreal in Quebec, or at the main office of the Bank of Montreal in Montreal or at the City Treasurer's Office Montreal, at the option of the holder.

3rd. We are prepared to pay on the basis of 95, 43 3/4 and accrued interest and we are also prepared to take them up as follows.

4th. \$ 500,000. = upon delivery of interest certificates for the above denominations to the extent of \$ 500,000. and a further sum of \$ 500,000. = upon delivery of the debentures proper.

5th. It is also understood that the City will not to sell or dispose of these bonds or any other issue actually pending by public offer directly or indirectly in the Province of Quebec, between now and the 1st of December next.

6th. After that date the City reserves the right to cancel the transactions upon the disposing of any part unsold of the entire issue.

7th. The City will only be bound to these transactions upon receiving effect from the Bank of Montreal a satisfactory assurance effect that if, on the 1st December next, a balance of the present issue is unsold, the Bank will give to the City the financial assistance necessary to cover the deficiency then existing to meet the whole amount of the loan maturing on the 1st December next.

We enclose herewith our accepted cheque No. 1600 for twenty thousand dollars (20,000) covering two points on the total amount

of the present purchase as a guarantee
that the conditions of the transaction
will be carried out as stipulated.

Yours very truly,

The Municipal Debenture Corporation Ltd.

(Signed) René Dupont, President

" E. C. Villeneuve, Director,

" Joseph Veraille, do.

On motion of Mr. Commissioner Villeneuve.

Seconded by Mr. Commissioner Aubrey.

it was.

Resolved That the above offer be accepted.

Le chèque de \$ 20,000.- déposé par la Cie.
Municipal Debenture Corporation Ltd.
est remis séance tenante au Trésorier
de la Ville.

La séance est ajournée à lundi; le 15 du
courant, à 11 h. A.M.

Ajournement.

M. M. Aubrey